

Le Trou des Combrailles

Le journal qui se la pète grave !

numéro : 9 - automne 2014 -

en vous allégeant de : **2,50 €**

DOSSIER : LA CHASSE

Voilà un sujet qui ne va plaire à personne : la chasse. Un bon moyen de se faire mal voir de tout le monde : chasseurs ou « anti-chasse ». Tant pis, tant pis, on aime trop ouvrir notre gueule. La chasse, on est en plein dans la saison (on fait donc quand même un peu dans le commercial) et c'est, à tous les coups, un sujet sur lequel on pourra encore débattre cet automne. Ah, la bonne odeur du civet de sanglier dans les cuisines... ah, non, zut, j'oubliais, on chasse pour le plaisir.

Pour le plaisir, pour le plaisir, on demande à voir : il y en a, il leur faudrait des coupes et des médailles à chaque bestiole tuée. Non, le milieu de la chasse n'est pas tout rose. Il y a d'un côté le gibier : il y en a toujours trop ou pas assez, et de l'autre côté les chasseurs : c'est un peu pareil, il y en a ou trop ou pas assez selon les points de vue.

Bon, est-ce que ça va être pro-chasse ou anti-chasse pour savoir si j'achète le journal qu'il se dit notre lecteur.

Pour les chasseurs : ben non, c'est pas tellement pro-chasse, ça critique quand même pas mal.

Pour les « anti-chasse » : même pas non plus, y'a même un chasseur du coin d'interviewé.

Ça regarde la chasse par chez nous, quoi... jusque dans ses égarements. Non, le milieu de la chasse n'est pas de tout repos.

Mais quand même, il véhicule le mythe de l'homme sauvage qui est en nous.

A lire à partir de la page 9.



Que devient la bête de la Sioule ?

La tête de la bête de la Sioule est apparue à un touriste de passage dans l'église de Menat. Alors qu'il franchissait tranquillement la porte de l'église, une lueur attirante lui atteint l'épaule droite. Curieux, il fit pivoter sa tête de quarante-cinq degrés dans le sens des aiguilles d'une montre et, très nettement, il aperçut stagnante et phosphorescente, pendant plus de trois secondes, la tête de la bête de la Sioule. Pourquoi cette apparition ? Le touriste s'est rendu à la Sioule pour observer ladite bête dans son milieu mais rien. Se serait-elle endormie ? Est-elle partie ? Que devient la bête de la Sioule ?...

SCOOP !

La bête de la Sioule : l'explication

En fait, aux toutes dernières nouvelles, non, ce n'était pas la Sainte Vierge, mais il s'agirait, d'après la gendarmerie, d'un touriste japonais déguisé en pokémon qui avait oublié d'enlever son costume après la soirée costumée de clôture de la Foire à la saucisse de Systroies. Tout s'explique enfin !

La Celle d'Auvergne
Chateaufort-les-Bains
Château-sur-Cher
Saint-Priest-des-Champs
Saint-Maurice-près-Pionsat
Marcillat-en-Combraille
La Petite Marche
Champagnat
Gouzon
Lussat
Echassières
Loubeyrat
Saint-Georges-de-Mons

AU SOMMAIRE :

- p. 3 - Une ressource en Combrailles
- p. 4 - Enduro
- p. 6 - Des nouvelles de la Naute
- p. 7 - Pollution de la Rozeille Auvergne haut débit ?
- p. 8 - A propos des CILE
- p. 9 - Dossier : la Chasse
- p. 14 - Et si on parlait des forêts ?
- p. 15 - Gouzon : l'ancien site d'uranium Marché associatif de producteurs bio
- p. 16 - ALIAS 63 : un lieu d'accueil innovant
- p. 17 - Crèche associative de Champagnat Quelle vie de chien ! (suite)
- p. 18 - Mieux que l'esclavage C.R.A.C. Recherches minières à Lussat
- p. 20 - Recherches minières dans la forêt des Colettes

Enduro 2014

Ça se passe autour de Marcillat-en-Combraille. Grande compétition nationale de fuel sur les routes... et les chemins... et même dans les bois de la région. Faire tourner le moteur dans un environnement protégé, il y en a qui en rêvent. Ça défonce les chemins... c'est pas grave ! On vient, on abîme, on repart. Et tout ceci sans aucune valeur économique ajoutée pour la région. Rien à foutre des autres. Quoi, si on n'a plus le droit de s'amuser comme on veut...

Il y a même une version « quad » de l'enduro, et même une version « kid » (« enfant », mais on le dit en anglais pour faire moderne) qu'on avait évoquée dans le numéro précédent.

On fait vrombir son quad tranquillement, à Chambonchard par exemple, sans demander aux habitants si ça les dérange, on leur abîme les chemins mais ce n'est pas grave ! Rien ne doit entraver l'attitude beauf de celui qui fait du quad ! Il vaut mieux des beaufs que des gens cultivés quand même, c'est plus docile face au pognon... ça doit être ça le fond de l'histoire. Et quand les gens ne veulent pas de courses de motos sur leur commune, on y va quand même, comme à la Petite Marche. L'Enduro : une pratique qui se développe et qu'il faudrait quand même regarder d'un peu plus près.

Pages 4 et 5

Ça creuse, mine de rien !...

Les mines nous minent ! On fulmine à Lussat, mais aussi à Echassières, Coutansouze, Lalizolle, Nades, Servant... Voir pages 18 et 20

Initiatives

Une ressource s'apprête à voir le jour en Combraille. Un projet qui avance bien et s'installe à Saint-Maurice-près-Pionsat.

page 3

Alias, un projet d'accueil qui part de Saint-Priest-des-Champs et qui cherche des personnes intéressées dans tous les alentours.

page 16

La crèche associative de Champagnat est bien installée. Histoire d'un parcours.

Page 17

Systroies

Suite à la manifestation de charcutiers en colère lors de la dernière foire à la saucisse qui a viré en eau de boudin, la municipalité a décidé qu'il ne se passerait plus RIEN à Systroies. Mais alors rien de rien !

Voir page 25

Eco-titanium

Une nouvelle usine (à priori comme une autre) mais qui ne s'installe pas sans un certain mystère.

Une interview du maire de Saint-Georges-de-Mons

A lire en page 2.

Les eaux de la Rozeille

Une bonne partie des Combrailles creusaises est alimentée par les eaux de la Rozeille. Mais récemment ces eaux ont eu le droit à une tournée de désherbant. La source n'est autre que les militaires de La Courtine qui, par-dessus le marché, voudraient interdire les routes aux habitants du coin; Garde à vous !

Une pétition qui nous raconte le scandale en page 7.

Uranium à Gouzon

Le site où il y a de l'uranium, il s'appelle Grands Champs, c'est mimi ! Et puis ils ont fabriqué un joli petit étang avec un parcours sportif au bord de la nationale, c'est sympa. Avec ça quelques petits jeux pour enfants. tout ça en page 15.

Edito : EN DIRECT DE L'AGENCE REUTER

(1ER AVRIL 2014)

NDRL : Évidemment avec nos délais de publications, c'est différé (mais si peu)...

L'on vient d'arraisonner sur l'étang de la Ramade, au large de Lampedusa, une barque chargée à ras bord d'émigrants transfuges erratiques de partis politiques de droite, de gauche, du centre droit, du centre gauche (pas du centre, puisque le centre est un point idéal, sans épaisseur), transfuges en mal d'avenir politique, demandeurs du droit d'asile, de terre promise, de combinaisons ministérielles et de portefeuilles lucratifs.

Interrogés à la mairie du village par la brigade de gendarmerie, ces transfuges se sont révélés porteurs de faux papiers (ce qui est évident, en présence de tels faux-culs). Ils seront transférés au juge d'instruction, dès que l'on en aura trouvé un fiable. Dans un premier temps, on les a hébergés dans les soues à cochons des fermes d'alentour. Le délégué des porcs a violemment protesté contre cette promiscuité insalubre qu'on veut leur imposer.

Brève de comptoir - On apprend que le Premier ministre Manuel Valls vient à Volvic, visiter l'usine d'embouteillage d'eaux. Peut-être aussi, dit-on en coulisse, pour négocier la fusion Eaux-de-Volvic-Eaux-de-Valls ! Il semble ne pas vouloir aller à Saint-Pourçain. On l'a échappé belle !

Ministres-sandwichs (la Montagne) - On a bien eu des julots casse-croute. On se souvient d'Amaud Montebourg, le pro Made in France, marinier Armorlux, Moulinex sous le bras. Son message : « Achetez français ». Message parfaitement perçu par General Electric « qui a acheté français » l'Alstom, avec en dot une participation de l'État d'environ 20 milliards (rachat des actions de Bouygues-le-Pauvre). Contribuables à vos poches, on aura besoin de vous.

Le Pierre de Tcha Debour

Brèves

Été pourri

On ne vous l'avait pas bien dit : l'été a été pourri. Enfin, disons que ça a plu pas mal et qu'il a pas fait très chaud. Il y a eu plein de guêpes et les tomates ont chopé le mildiou. Mais faut voir qu'y a pas trop eu de frelons (j'ai l'impression) et qu'il y a eu des flopees de haricots, de courgettes et de prunes. Pas beaucoup de pommes prévues pour l'automne dans notre coin mais beaucoup de poires.

Arfeuille-Châtain

Le courrier ne passe plus toujours (par exemple le 26 août, un mardi). Il manquait une personne pour les tournées. Mais c'est le virage libéral de La Poste !

Saint-Gervais d'Auvergne

Au bal de l'Europe, alors que ça a flotté tout cet été, on m'a dit qu'il y avait eu plus de danseurs (et danseuses) que l'an dernier. Encore une bonne occasion de draguer perdue pour les ploucs comme nous qui n'y sommes pas allés !

Blot-l'Église

Sous la direction d'Hervé Delhoofs, des fouilles archéologiques, plus longues que les précédentes, ont repris le lundi 8 septembre à Blot.

Com-Com Auzances-Bellegarde

La Com-Com est récemment passée à droite. Comment gérer les nouveaux rythmes scolaires ? Voilà bien une question embarrassante. Surtout quand on ne veut (ou ne peut) pas dépenser de sous. Par exemple, les gamins n'ont qu'à manger des conserves à la cantine : on pourrait enlever des nombres d'heures aux cantinières et cantiniers. Grande inquiétude : sur quoi pourrait-on rogner pour payer les animateurs ?

Com-Com Évaux-Chambon

À droite aussi. Vous l'avez peut-être lu dans La Montagne ou entendu au café du commerce, la Com-Com ne sait plus sur quoi rogner non plus. Les emplois à la médiathèque* et à la piscine lui coûteraient trop cher. C'est bizarre, c'est toujours les emplois qui coûtent... on pourrait peut-être regarder dans les budgets

« feux d'artifices », réfection des routes ou tout autre chose...

(*) Au mur de l'Arthé Café de Sauterre, café conc' rural (Manzat, Puy-de-Dôme) : « Vous trouvez que la culture est chère ? Essayez donc l'ignorance ! »

Conseil municipal et jumelage à Mérinchal.

Le temps s'écoule lentement dans ce petit coin de Combraille qu'est Mérinchal. Le temps est même suspendu depuis le printemps pour le comité de jumelage, tout comme sa subvention que le conseil municipal, à la demande de madame la Maire, a décidé en avril, apparemment sans vote, de « mettre provisoirement en suspens ». C'est ce que les membres de cette association ont découvert dans une longue lettre non signée du conseil municipal que le « Trou » avait alors évoquée dans son numéro précédent. Il faut d'ailleurs être, au minimum, un peu devin pour comprendre ce qui est exactement reproché au comité de jumelage, ce qui montre qu'il est possible d'écrire beaucoup pour dire peu. Mais il y a sans doute des problèmes puisque les conseillers siégeant au comité de jumelage ne sont toujours pas désignés en septembre, soit cinq mois après les élections municipales : peut-être un problème de lenteur, le provisoire pouvant durer !... Madame la Maire a en effet décidé, dans une sorte de trêve estivale, de reporter à septembre la réunion dite « de concertation » entre le conseil et le comité, ce qui repousse d'autant la décision : est-ce que la mise « en suspens » va désormais entretenir le suspense ? Des nouvelles de la suspension au prochain numéro.

Saint-Georges-de-Mons, les Ancizes : Aubert & Duval

Concernant Eco-Titanium, de la part d'un lecteur... Il y a eu des travaux de terrassement sur le site : des trous ensuite rebouchés, peut-être des sondages du terrain ? Le secteur a été déboisé et pour le moment, il ne se passe rien, d'après l'adjoint au maire de Chapdes, il y aurait une vingtaine d'emplois de créés (contre cinquante annoncés !) seulement...

Concernant Aubert et Duval

Dans la brochure du Conseil général du Puy-de-Dôme, le Front de Gauche rapporte que 500 000 euros de subvention seront accordés à Aubert & Duval et estime que c'est un joli cadeau ! On aurait même pu parler des préten-

ministère Ayraut, qui représentent 14 000 mois de salaires à 1 500 euros par mois. Ça veut dire plus de dix ans de salaires pour cent ouvriers. Ça représenterait quand même quelque chose... à l'heure des licenciements !

Teilhè

Décidemment, la commune n'est pas accueillante. Un couple de jeunes, installés dans une yourte, sur un terrain privé, ont été dénoncés à la DDT par le maire. Leur yourte ne respectant pas la réglementation thermique, ils ne peuvent avoir de permis de construire. Ce qui, eux, ne les dérange pas étant donné qu'ils n'ont pas froid l'hiver.

Après le triste épisode des chèvres dont on attend toujours le dénouement, c'est une autre chasse à l'homme qui reprend. On comprend encore mieux pourquoi la résolution de la première affaire est importante. A suivre plus en détails sûrement...

Néris-les-Bains & Fabrice Preux

En début d'année, le salarié au foyer Le fennec de Maubeuge et représentant CGT, Fabrice Preux, appelle à soutenir un consœur qui a dénoncé des maltraitements dans un foyer pour handicapés de Néris-les-Bains, images à l'appui. Après un conflit avec sa direction, elle a obtenu la résiliation judiciaire de son contrat de travail aux torts exclusifs de l'employeur. Après l'été, Fabrice Preux est mis en examen pour diffamation. L'instruction judiciaire est confiée à un juge de Montluçon.

Fades

Un ingénieur lyonnais qui a visité le coin s'est désolé de l'abandon du viaduc. On a un texte en réserve pour le prochain numéro.

Brèves douteuses

Été pourri

L'été a vraiment été pourri à Teilhède tandis qu'il était pourri vraiment à Terjat. Tous les « theix » des Combrailles ont vu l'été à travers les gouttes tandis que leurs voisins ont vu les « theix » à travers les gouttes. L'été aurait été pourri à Prondines aussi. Tout cela était sans compter un mois de septembre estival.

Sauret-Besserve

Un tunnel aurait été creusé au cœur des Combrailles pour servir d'abri nucléaire en prévision d'explosion d'une ou plusieurs centrales. Ce serait directement le président de la république qui s'y rendrait en compagnie de nombreux banquiers. Il faut donc une catastrophe pour qu'on les enterre ?

Pionsat

On pionça beaucoup en l'été 2014.

Poireautat

On pionça aussi.

Systroies

La fête de la saucisse (stand ukrainien) a causé de nombreux incidents gastriques.

Biollet

Scandale à la Foire à la pomme de terre : les patates viennent du Bangladesh. « Eh, oui ! à cause du mildiou !... Tout est pourri cette année ! On était bien obligé ! » nous explique le maire de Biollet qui en a gros sur la patate. Mais comme les pommes de terres ne sont livrées que par bateau, il faut aller les chercher, avec la camionnette, à la Rochelle. Appel à volontariat !

Eco-Titanium : quésaco ?

Interview de monsieur le Maire de saint Georges de Mons, Camille Chanseaume. (réalisée au printemps 2014 par AD et ML, notes prises lors de cette interview)

Pour plus de réponses au projet « eco titanium », nous avons sollicité monsieur le maire de saint Georges de Mons.

Quand commencera le projet et son fonctionnement ?

- Il n'y a encore rien de fait, le projet démarre en 2016

Sur combien d'hectares s'étendra le site ?

- Le site s'étendra sur 4 hectares

Mais 8 hectares ont été achetés ?

- Les autres hectares seront partagés avec Ukad

L'état a débloqué 21,5 millions d'euros, qui financent le reste ?

- Il y a plusieurs actionnaires, l'Ukad, AEME pour moitié et le crédit agricole centre France

Quelle est le procédé de recyclage ?

- Il y aura un four de fusion uniquement.

L'Europe étant le deuxième générateur de scrap (déchets titane) L'usine a-t-elle une vocation de traitement des déchets européens ?

- (Réponse floue) C'est déjà pour recycler les déchets d'ukad ... première entreprise européenne de titane...

Selon vous les hameaux de l'Etreille, du Bouchet ne vont-ils pas souffrir des contraintes sonores (usines et camions) et olfactives ?

- Non ! (agacé), faut faire une enquête publique pour savoir !

N'avez-vous pas peur d'une sorte de désertification des habitats ?

- (sur le même ton) Vous connaissez ces hameaux, il n'y a déjà plus personne... grâce à ces usines il y a une capacité d'emplois.

Pourquoi « eco titanium » ? c'est un recyclage écologique ?

- « eco » c'est simplement pour signifier recycler.

Vous n'avez pas peur d'une pollution ?

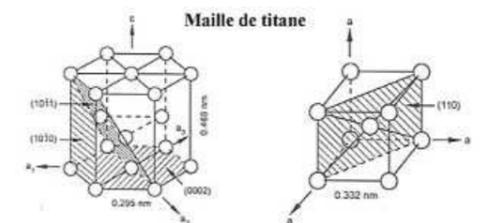
- Une étude est faite, on ne fait pas n'importe quoi, on suit les normes européennes... ça polluera pas plus qu'un autre site.

L'usine embaucherait elle 80 personnes comme c'était communiqué ?

- Non, c'est plus pour un futur remplacement des postes d'Aubert et Duval qui fait face à la concurrence des pays émergents

L'entreprise de polluera pas alors ?

- Il y a toujours des risques !



Comptes

Un peu plus de 1000 euros en caisse après le numéro 7 et avoir payé l'imprimeur du numéro 8.

C'est pas une grande réserve, aussi n'hésitez pas à nous faire de la publicité.

Abonnez votre association ou votre Conseil Municipal pour nous soutenir. Nous avons une vingtaine d'abonnés actuellement; Nous sommes bénévoles !

L'imprimeur nous revient à environ 1000 euros pour 1000 numéros, donc environ 1 euro le numéro.

Et voilà!

Une Ressourcerie en Combrailles

À celles et ceux qui se posent la question : non, une ressourcerie n'est pas un endroit où l'on effectue des cures de remise en forme (encore que...) mais un lieu où des objets destinés à être jetés ont le droit à une seconde chance, sont revalorisés en étant réintégrés dans le circuit et vendus à petit prix.

Une ressourcerie a pour vocation principale de réduire les déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement et en mettant en œuvre différents modes de collecte tels que les encombrants, les débris, les arrivées en déchetterie, ou les apports volontaires.

Acteur local par excellence, elle tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables, privilégie le service à la population et est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés.

La genèse du projet

L'idée d'une ressourcerie sur le territoire est apparue comme nécessaire au vu de l'absence de structures de réemploi existantes combinée à l'obligation des instances concernées de répondre aux exigences du cadre réglementaire inscrit dans le plan de préventions et de gestion des déchets non dangereux. (Loi Grenelle 2, diminution de 15 % des quantités de déchets destinées à l'enfouissement ou à l'incinération, sur cinq ans)

Le collectif « Ressourcerie en Combrailles » a donc vu le jour dans ce contexte, ses membres fondateurs en ont ébauché les premiers contours lors du second forum alternatif des CILES et durant les nombreuses réunions qui lui ont fait suite, en créant l'association loi 1901, s'articulant autour de valeurs telles que le respect de la vie et l'environnement, la coopération, le sens donné à une activité, la solidarité, la créativité...

Forte de ses convictions, l'équipe, composée de 8 personnes aux expériences et compétences aussi diverses que stimulantes, s'est durant plusieurs mois investie dans le projet, tant d'un point de vue technique (en se documentant, vis-

itant des structures existantes...) que relationnel (entretiens avec les syndicats de collecte, élus, élaboration d'un partenariat avec la Ressourcerie Court-Circuit de Felletin...)

« L' étude-action »

L'implication des différents partenaires (Auvergne Active, SMADC, Communauté de Communes de Pionsat, Mairie de Saint Maurice près Pionsat, VALTOM, SICTOM des Combrailles, SICTOM Pontaurum-Pontgibaud, SBA63) a permis l'obtention de subventions publiques, donnant aujourd'hui l'opportunité au collectif d'effectuer une « étude-action », en salariant deux de ses membres. Les objectifs seront de diagnostiquer l'activité du déchet en Combrailles, de rencontrer la population et les entreprises locales, d'en déterminer les besoins et, plus simplement d'expérimenter les quatre activités d'une Ressourcerie (Collecte, valorisation, vente et sensibilisation).

L'immersion du collectif au sein de la Ressourcerie Court-Circuit aura également permis de se rendre compte concrètement du fonctionnement d'une telle structure (et de l'ampleur de la tâche aussi !)

Enfin, élément indispensable au lancement de l'activité, un grand local de 1400 m2 a été mis à disposition du collectif sur la commune de Saint Maurice-Près-Pionsat, qui servira de lieu de dépôt, de vente, d'atelier... et on l'espère de rencontres et de partage.

Les actions à mener

Dans un premier temps, il s'agit de faire connaître le projet au grand public, par le biais de rencontres sur des événements, de présences sur les déchèteries, sollicitation des médias, dépôt de flyers... Une enquête d'intérêt visant le public et les entreprises, ainsi qu'une caractérisation des « déchets » (à savoir, quel type d'objet et en quelle quantité) voués à l'enfouissement ou à l'incinération, peuvent être réutilisés, seront effectuées, dans le but de fournir des éléments chiffrés probants et ancrés dans la réalité de notre territoire.

La mise en place et l'aménagement du local occupera bien du temps également, aussi tous les bras disponibles sont mis à contribution (artistes, déménageurs, bricoleurs ou les trois à la fois !). Au final, la collecte à proprement parler, est déjà lancée, puisqu'un premier débarras de maison au profit de la Ressourcerie à été effectué sur la commune de Biollet. Le collectif a été sollicité à demi-mot pour d'autres opérations.

Dès l'ouverture au public les apports d'objets seront les bienvenus, au même titre que l'adhésion à l'association et toute aide bénévole motivée et consciente du bien fondé de la démarche !

Et après ?

Des accords restent encore à trouver avec les partenaires lors des différents comités de pilotage prévus. Ces réunions devraient permettre de terme d'organiser la collecte des encombrants ainsi que la collecte en « haut de quai » des déchèteries (c'est-à-dire, avant que les objets réutilisables ne finissent inutilisables au fond d'une benne) ; Le volume d'activité devrait ainsi permettre de dégager des salaires de manière progressive mais pérenne.

D'autre part, des projets de lieux de vente annexes sur différentes communes du territoire sont à l'étude, et la diversification des moyens de sensibilisation devra être mise en place (compost, toilettes sèches, ateliers partagés...).

Il y a beaucoup à faire avec un peu d'imagination... Et toute l'huile de coude et le jus de cerveau que nécessitera la réussite d'un projet qu'on espère porteur de sens, de vie et d'avenir !

Les collectes et débarras auront lieu les lundis et mardis sur rendez-vous et que les locaux seront ouverts au public tous les samedis de 10h à 18h pour les apports volontaires et la vente. Téléphone provisoire: 06.11.17.30.98.

Notre projet vous intéresse, rencontrez-nous !!!

Collectif « Ressourcerie en Combrailles »
« L'Usine » - Le bourg
63330 St Maurice Près Pionsat
09.52.50.71.50./ 06.11.17.30.98
ressourcerie.des.combrailles@gmail.com

Quelques dates...

14 juillet 2014: Création de l'association « Collectif Ressourcerie en Combrailles »

1er septembre : Démarrage de « l'étude-action »

20-21 septembre : Inauguration du local mis à disposition du Collectif à Saint Maurice près Pionsat à l'occasion de la fête patronale

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets **du 22 au 30 novembre**

Le Mois de novembre est le mois de l'Economie Sociale et Solidaire!

Cette campagne soutient des événements variés : conférences, ciné débats, ateliers, colloques, manifestations de sensibilisation, sur l'ensemble des territoires et en lien avec tous les thèmes de l'ESS comme l'achat responsable, l'épargne solidaire...!

Le territoire des Combrailles en chiffres

103 communes, environ 50 000 habitants (source INSEE 2010)

Un milieu rural de moyenne montagne, composé de plateaux et entaillé par les Gorges de la Sioule. Le paysage est principalement fait de bocages et de forêts avec une densité de population d'environ 24 habitants par km2 (SICTOM des Combrailles et Pontaurum-Pontgibaud) sur 208 000 hectares.

3 syndicats chargés de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets :

SICTOM des Combrailles
SICTOM Pontaurum-Pontgibaud
SBA 63, Syndicat du Bois de l'Aumône

8 déchetteries :

St Eloy les Mines, Pionsat, St Gervais d'Auvergne, Les Ancizes-Comps, Pontaurum, St Ours, Giat, St Angel

Une distance moyenne de 20 km entre les déchetteries, pour un trajet moyen de 30mn

2 centres de transfert - St Eloy et St Ours

1 ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) - Miremont

Le réseau des ressourceries

COLLECTER. Pour collecter vos objets inutilisés, la Ressourcerie met en place un système de collecte des objets encombrants...

VALORISER. Pour donner une seconde vie aux objets inutilisés que vous avez déposés, la Ressourcerie met en place un système de valorisation des objets encombrants ...

REDISTRIBUER. Pour redistribuer des objets de seconde main écologiques et équitables, la Ressourcerie vend les objets qu'elle a collecté et valorisé...

SENSIBILISER. Pour sensibiliser à la réduction des déchets, votre Ressourcerie met en place, en fonction de ses compétences, des actions spécifiques...

66164 tonnes collectés depuis 2011

Neuf nouvelles ressourceries ont rejoint le Réseau des Ressourceries dans le courant du premier semestre 2014. Ces nouvelles adhésions portent à 114 le nombre de ressourceries en France.

123 boutiques et points de collecte d'objets encombrants.

Le Réseau des Recycleries & Ressourceries existe sous le statut associatif depuis le 26 septembre 2000. Association de loi 1901, il résulte de l'ambition commune de plusieurs structures (associations, régies,...), spécialistes dans le domaine du réemploi, de créer un groupement professionnel et organisé.



Participez au Trou

Nous cherchons toujours du monde pour participer au Trou, surtout dans les secteurs où il y a peu de rédacteurs qui habitent (Pontgibaud, Giat, Chénérailles, Manzat, Combrailles de l'Allier... mais bienvenus de partout)! Vous avez envie de voir l'équipe, de distribuer le journal près de chez vous (ou sur un marché),

d'écrire des articles, n'hésitez pas à nous contacter !

On fait 4 réunions par an pour préparer les numéros.

Téléphone : 05 55 82 37 91

Mail : troudescombrailles@gmx.fr



Traçons Des Chemins avec le Trou Des Combrailles

On cherche encore des lieux de distribution (et des gens éventuellement motivés pour les approvisionner...) Et si l'envie vous prend de nous soumettre des écrits, dessins, ou si vous avez des infos à faire relayer, rendez-vous sur le mail du trou, ou à la fête du trou du mois de Juillet...!

Recherches historiques

On parle toujours de l'homme de Cro-Magnon, jamais de la femme de Cro-Magnon. Madame Cro-Magnon, de son petit nom charmant « Fleur des Cratères » (la gentiane sans doute, peut-être la Suze... qui aurait donné Suzanne), madame Cro-Magnon veut se raser la tête (la boule à zéro). On l'a surprise affutant en douce un silex. Elle en a marre de se faire traîner par les cheveux dans les champs d'orties par son époux peu sentimental, plutôt assez rustre. Et ce d'autant plus illégalement que le ministère de l'Hygiène alimentaire interdit formellement de traîner les femmes dans les champs d'orties, en raison de la pollution bactérienne que cela entraîne. Les orties, c'est comestible, protégeons notre environnement !

Cela dit, il faut reconnaître les qualités domes-

tiques éminentes de Fleur des Cratères. Elle n'a pas sa pareille pour vous concocter une terrine de diplodocus à l'ancienne (c'est pas comme cette fofolle d'Ève qui nous a tous mis dans la mélasse pour ne pas dire plus). C'est pourquoi je propose d'inscrire au titre de « Reine d'un jour » à la Journée internationale de la Femme qui se tiendra prochainement à l'Auditorium-caverne n°5 de Lascaux (6e étage, prendre la corde à nœuds à gauche. Mot de passe : « bison futé, bison raté ».) À bientôt !



Le Pierre de Tcha Debour

Enduro motos des Combrailles 2014 :

Les motos affectionnent les espaces naturels classés

L'enduro motos des Combrailles 2014 vient de se dérouler les 19 et 20 juillet derniers. Depuis plusieurs mois déjà, la Fédération Allier Nature s'était efforcée de faire prendre conscience à tous les acteurs décisionnaires, et avec références à l'appui, qu'il s'avérait impensable de faire pénétrer en sites Natura 2000 une telle épreuve sportive s'adressant à 350 compétiteurs.

La Direction Départementale Allier des Territoires exprimait aussi cette même mise en garde par un avis défavorable par courrier en date du 19 juin 2014.

Ces avis n'ont pas été suivis.

Aujourd'hui, Daniel Pinon, président de l'association « Haut-Cher et Combrailles » (affiliée à la Fédération Allier Nature) et membre du comité de pilotage du site « Gorges du Haut-Cher » raisonne ainsi :

« Force est de constater que le site Natura 2000 - Gorges du Haut-Cher - se confirme une fois de plus comme le « site officiel » des pratiques motorisées de notre région, juste après le terrain homologué situé sur la commune de Quinssaines, proche de Montluçon ».

Et de poursuivre :

« A l'encontre des discours laxistes et porteurs de trop nombreux « n'importe quoi », il nous faut aujourd'hui prendre en compte la réalité d'un site qui crie sa détresse après avoir subi à nouveau le passage de cette épreuve inscrite au

championnat de France. Entre autres, cette nouvelle intrusion en pleine nature du versant sud de la vallée du barrage de Rochebut, déjà fortement défigurée au fil de trois enduros de 2006 à 2008, vient accentuer une fois encore les profondes cicatrices devenues inguérissables et laminier pour longtemps un sol de sous-bois incapable de retrouver sa couverture végétale naturelle - cf. les photos. C'est comme si l'on s'acharnait à rouvrir les plaies d'un blessé ! Mais cette image porteuse d'irresponsabilité se double dans le cas présent d'un besoin de gloire. Quelle aubaine et quelle satisfaction en effet pour l'organisateur de pouvoir présenter à sa Fédération nationale un circuit traversant des sites classés Natura, alors même que ces tronçons de parcours neutralisés et non chronométrés, ne comptaient en rien pour l'épreuve. Cette délicatesse touristique, présentée comme cerise sur l'enduro, se révèle donc cruellement payée par notre environnement... et par les contribuables. Un affligeant constat d'incohérence et d'anti-citoyenneté. »

Sur la zone Natura 2000 du barrage de Rochebut

Je vous livre ici mes analyses et conclusions personnelles suite au suivi de quatre insertions en zone Natura 2000 dans la partie du versant sud de la retenue de Rochebut. Des photos ont été prises.

ment de celle-ci. »

NB : ce ne fut pas le cas partout dixit Haut-Cher et Combraille qui a des photos à l'appui.

Dans l'article 10 : « des contrôles seront diligentés par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et par l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) »

NB : c'est-à-dire, des contrôles comment ? A quel endroit ? L'ONEMA par exemple, où étaient-ils, on le sait comment ?

Article 11, attention, c'est celui qui porte sur Natura 2000 :

1 - Neutralisation de la course dans la zone Natura 2000, pas de chronométrage destiné à classer les pilotes.

NB : mais 350 motos sont passées le 19 juillet ! Mais elles ne faisaient pas l'enduro : une petite finesse pour déresponsabiliser l'enduro de Villebret qui ne trompe personne.

2 - Limitation de la vitesse à 10 km/h sur toute la zone Natura 2000

NB : impossible à respecter, on ne monterait même pas une pente.

8 - Mise en place de passerelles sur toutes les traversées de ruisseaux.

NB : rassurant... surtout quand les passerelles sont des palettes.

11 - Installation de bottes de paille pour filtrer l'eau en aval des zones à risque de ravinement (zones à valider par l'ONCFS).

NB : Waah ! Au fait quelqu'un a vu les bottes ?

13 - Remise en état si besoin (état des lieux avant et après) des zones dégradées après la manifestation

NB : ben oui, on le sait bien que ça dégrade... par contre la remise en état, on l'a pas trop vue.

Article 12 (d'ailleurs) : « Toute dégradation constatée de l'itinéraire, après la manifestation, sera réparée ou nettoyée au frais des organisateurs dès la fin de la manifestation »

NB : Mazirat attend.

Article 13 : « les riverains concernés par le circuit de l'enduro devront être informés du passage de cette manifestation par l'organisateur. »

NB : mais bien sûr ! Et c'est quoi qui a été mis en place ?

Une nouvelle intrusion de 350 enduristes le samedi 19 juillet 2014, suivie de la pluie, le soir même puis la nuit, et cela donne à nouveau un résultat lamentable.

Des photos ont été prises le mardi 22 juillet en fin de matinée en pensant laisser tout le lundi aux organisateurs pour remettre en état comme demandé. Ceux-ci sont effectivement venus le lundi ou le mardi matin de bonne heure pour enlever les bandes matérialisant le parcours. Mais ils n'ont effectué ce travail que sur une petite centaine de mètres à partir de l'entrée compte tenu des difficultés. En effet, à pied, la progression s'avérait fort difficile dans la boue, et à plus forte raison impossible à moto et à faible vitesse. Ils ont dû juger aussi que les dégâts s'afficheraient de manière encore plus flagrante et ils ont retardé ce débarrasage.

Nous possédons donc deux séries de photos, aval et amont de 2014, qui permettent de constater au vu de l'aménagement du parcours et contrairement à ce qui avait été annoncé et même affirmé par le préfet (courrier du 08/08/14), que :

- Le tracé n'est pas matérialisé par des garde-fous laissant un passage d'1,5 mètres de large. Ceci est impossible matériellement (usage d'arbres et non de piquets à enfoncer par exemple). En effet, cette matérialisation se doit aussi d'épouser des reliefs très prononcés, des montées abruptes qu'il est indispensable d'élargir pour les gravir et de vastes zones d'impacts déjà existants qui rendent la progression difficile.

- Aucune botte de paille n'a été amenée et placée aux endroits sensibles.

- La passerelle est insignifiante, minable même par rapport à celle qui avait été mise en place en 2008 (voir dossiers photos notés VO des séries 5-2008 jour de l'épreuve et 4-2008 amont de l'épreuve).

Maintenant, quand on prend acte de l'état de ce

parcours photographié juste avant l'épreuve (18 juillet 2014) force est de constater que le tracé est déjà totalement dégradé et très fortement impacté. Ce n'est donc pas un sol portant un sentier piétonnier, naturel et propre à un site N2000, mais un terrain chaotique réservé à pratiques motorisées, tout à l'image d'un terrain de circuit homologué.

Ceci est le résultat d'une détérioration énorme qui date des années 2008, 2007 et, au départ, de 2006.

Cela fait dire aussi que, même 6 ans après le dernier choc (2008), il est impossible à la nature de se régénérer c'est-à-dire être en mesure de colmater ses ornières et retrouver sa couverture végétale, contrairement aux bêtises que l'on peut entendre et ce, compte tenu de la profondeur du labourage soumis à ruissellement.

Autre raison, secondaire soit, mais qu'il faut aussi prendre en compte au niveau responsabilisation : ce site est réutilisé à longueur d'année par des pratiques sauvages. Moralement, c'est là une conséquence de grande importance.

Toujours sur le plan moral, force est de constater et d'affirmer que, de toute la région, cette partie du site N2000 est devenue en conséquence le secteur qui enregistre le plus grand passage de motos après le circuit homologué de Quinssaines à l'ouest de Montluçon.

Depuis des années, il faut souligner l'absence de responsabilisation de la part de tous les acteurs confondus. Aucun n'a connaissance vraiment de ce problème de dégradation et ne cherche pas à en mesurer sa gravité tant matérielle que morale.

Cela s'adresse :

- Aux élus laxistes, incapables de se transporter sur le terrain, et qui sont inaptes à analyser la destruction dont ils sont directement les auteurs de première ligne,

- Aux sous-préfets et préfets qui dans ce contexte de gestion environnementale n'appliquent nullement un quelconque « devoir d'information et de conseil ». Ils emboîtent tout bonnement le pas des élus inconscients au lieu de s'en démarquer,

Extraits commentés de l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2014 qui autorise l'enduro

« Vu l'arrêté préfectoral n°315 du 28 janvier 2010 portant approbation du document d'objectifs (docob) du site Natura 2000 FR 8301012 - gorges du Haut Cher. »

NB : un document qui s'oppose au passage des sports motorisés !!

« Vu l'avis favorable de M. le Préfet de la Creuse et ses prescriptions reprises dans le présent arrêté préfectoral »

NB : ce dernier a fait sortir la boucle Natura 2000 creusoise du parcours)

« Vu l'avis favorable du sous-préfet de Montluçon Vu l'avis favorable des maires de Villebret, Saint-Genest, Sainte-Therence avec réserve, Mazirat, Terjat, Marcillat-en-Combrailles, Saint-Marcel-en-Marcillat, Arpheuilles-Saint-Priest »

NB : euh, ils y gagnent quoi tous ceux-là pour leurs communes à un vrombissement de moteurs pendant deux jours et à faire bousiller leurs chemins ? à part des questions de volontairement « mal informé », ou moins excusable de : « je m'en foutisme », « pas faire de vagues » ou de copain-copain avec les enduristes...

« Vu l'avis défavorable du maire de La Petite Marche »

NB : Ah il est pris en compte au final ? ah ben non, le parcours passe dans cette commune)

[...]

« Vu l'avis favorable du directeur départemental des territoires de l'Allier avec les réserves mentionnées dans son avis circonstancié du 19 juin 2014 »

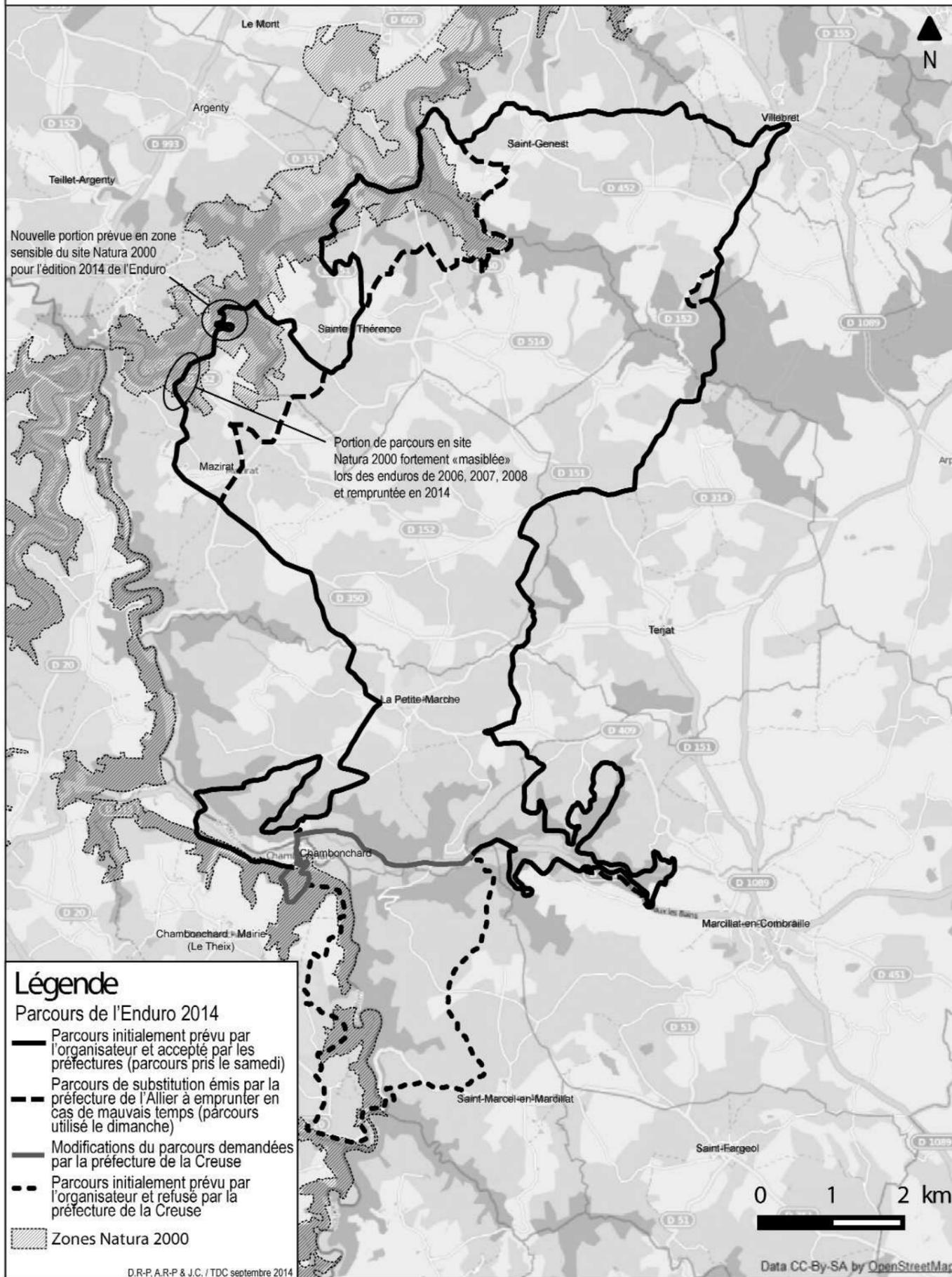
NB : sauf que dans ces fameuses circonstances il est mentionné « le parcours devra utiliser l'itinéraire de substitution, empruntant notamment la RD 50, défini lors de la réunion en préfecture le 12 juin afin d'éviter la zone Natura 2000 et ce, quelques soient les conditions climatiques ». Un avis pas pris en compte puisque les motos sont passées.

L'arrêté qui suit comporte 15 articles.

Dans l'article 7 : « Toutes les signalisations concernant l'épreuve (panneaux, flèches) devront être enlevées immédiatement après le déroule-



Le parcours du championnat de France Enduro 2014 et ses modifications par les préfetures



- Aux gestionnaires actuels et membres du COPIL dans lequel figurent la plupart de ces mêmes élus mais aussi des représentants de services de l'Etat qui eux aussi s'expriment de manière curieuse de par des considérations contraires à leur mission,
 - Aux propriétaires contactés, consentants ou totalement détachés de savoir ce qui se passe sur leurs biens,
 - Aux organisateurs qui ne résonnent qu'à travers leurs avidités de besoins d'assouvissement de leur pratiques et de gloriole publicitaire quelles qu'en soit les conséquences environnementales.
 - Enfin, vis-à-vis des nombreux discours récurrents mettant en avant les retombées économiques qui arrosent la Combraïlle lors du déroulement de ces manifestations, aucun dossier d'études sur ce sujet n'est capable à l'heure actuelle d'en démontrer une réelle existence. Comme chacun sait, les participants à ces épreuves s'organisent au mieux pour réduire leurs dépenses en restant le plus possibles autonomes.

Conclusion générale : la Combraïlle s'achemine peu à peu vers une gestion de république bananière...

Une habitante concernée

N.B. : Le pétrole ne coûte pas cher pour tout le monde. A l'heure des réflexions sur la consommation énergétique, on dépense du carburant pour faire des course de motos et de quads sur des chemins (ou même dans les bois, sans chemin du tout), et on s'en félicite. Les quads et les motos, eux, ont le droit de se moquer des divers règlements alors que la moindre association environnementale est épiée à la loupe.

Les quads, pour leur part, devraient être réservés à l'usage professionnel et non de compétition. A qui le tour, pour la prochaine version de l'Enduro ? Le mieux est encore que les habitants se saisissent du sujet, d'autant plus que les mairies, même si des préfets font imbécilement pression, peuvent réellement prendre des arrêtés pour s'opposer au passage de ces courses.

Contactez l'association « Haut-Cher et Combraïlles » pour plus d'informations et pour voir les photos de toutes les années d'enduro-Combraïlles (sur DVD)
 Voir aussi la Brève sur l'Enduro-Kid dans notre numéro précédent

Avis DDT - enduro 2009

« ... en cas d'organisation d'une prochaine manifestation de ce type, aucun passage dans un site Natura 2000 ne sera toléré. »

Comme ils sont passés la DDT va dire quoi maintenant ?

Un avis creusois

Bonjour,
 En tant que président du site Natura 2000 des Gorges de la Tardes et du Cher, en tant que Conseiller Général de « base » du département de la Creuse, je suis farouchement opposé au passage de véhicules terrestres à moteur dans le cadre du championnat de France d'enduro moto les 19 et 20 juillet 2014, sur le site Natura 2000 concerné.
 Je ne partage pas du tout les conclusions d'Érik Jeanton, animateur ONF.
 En effet, le département de la Creuse est un département préservé, qui axe sa politique touristique sur les randonnées à pieds, à vélo, sur le calme et la sécurité. Le département n'a rien à gagner et prend des risques inconsidérés en autorisant le passage de cette manifestation dans un site Natura 2000, et de plus sur des terrains dont il est propriétaire.

La remise en état après l'épreuve est tout à fait théorique et impossible à mettre en œuvre en pratique.
 Pourquoi autoriser une telle épreuve tous les trois ans, comme le préconise Erik Jeanton ? Ne prenons pas le risque de dégrader ce site, et laissons le vivre et « respirer »...

François RADIGON

Entre le maire de La Petite Marche et le préfet

Le maire de La Petite Marche s'est opposé, tout comme son Conseil Municipal au passage de l'Enduro.

Conseil Municipal de La Petite Marche

Séance du 16 mai 2014

Monsieur le maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande du président de l'Enduro motos de Villebret de passage des motos sur la commune de La Petite Marche lors de la manifestation du 19 juillet 2014

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

N'autorise pas Monsieur le maire à donner son accord pour le passage des motos lors de l'enduro-motos de Villebret.

Du sous-préfet de l'Allier, Thierry Baron, le 16 juin 2014-09-07,

A monsieur le maire de La Petite Marche
 Par sa délibération, citée en référence, le conseil de La Petite Marche a décidé de ne pas vous autoriser à donner votre accord à la traversée de la commune par des motos, à l'occasion du championnat de France d'enduro organisé les 19 et 20 juillet 2014 par l'association sportive motocycliste de Villebret.

Ceci me conduit à vous faire part des observations suivantes au titre du contrôle de la légalité. L'article R-331-26 du code du sport précise ainsi qu'il suit la procédure d'autorisation des concentrations et manifestations organisées sur les voies ouvertes ou dans les lieux non ouverts à la circulation publique et comportant la participation de véhicules terrestres à moteur :

« Dès réception d'une demande d'autorisation, le préfet saisit pour avis les autorités locales investies du pouvoir de police ».

Ainsi la réglementation attribuée à l'autorité de police - c'est-à-dire, en ce qui concerne les communes, au maire -, compétence pour émettre un avis préalable à la tenue des manifestation susvisées.

En vous refusant d'émettre un avis favorable au passage du championnat de France d'enduro à La Petite Marche, le conseil municipal a empiété sur vos compétences. La délibération du 16 mai se trouve de ce fait entachée d'illégalité et je vous invite à demander au conseil municipal de l'annuler.

J'appelle en outre votre attention sur le fait que la portion du circuit traversant la commune consiste en un chemin rural, c'est-à-dire une voie ouverte à la circulation du public. Une mesure par laquelle vous interdirez le passage des motos porterait donc atteinte au principe de libre circulation des usagers, lequel je vous le rappelle constitue un principe général du droit. Une telle décision ne pourrait être régulière qu'à la condition d'être dûment motivée par des considérations de droit et de fait la justifiant.

Pour votre plus ample information, vous trouverez en pièce jointe une réponse ministérielle de 2001 rappelant les conditions de légalité des mesures de police restreignant la liberté de circuler. Il y est notamment précisé que « Comme toute mesure de police, les dispositions prises dans ce domaine par le maire doivent, d'une part, procéder de considérations ayant trait à la nécessité d'assurer la sûreté et la sécurité publique aussi bien que la tranquillité publique et, d'autre part, respecter la règle de « l'économie des moyens » c'est-à-dire être justifiées tant par l'importance du but à atteindre que par l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée l'autorité municipale d'adopter une solution moins rigoureuse ».

Je tenais à vous fournir ces précisions.

Le Pompon !

Le sous-préfet reproche donc au maire de ne pas avoir été dictatorial et d'avoir consulté son Conseil ! Il fallait bien trouver un vice pour que l'enduro (des potes au préfet ?... ou faut-il s'écraser devant les firmes fabricants de la motocross et du quad ?) passe par La Petite Marche. Un sous-préfet qui ne regardera par contre aucune des infractions des enduristes.

Itinéraire de substitution ou trompe l'œil ?

De la préfecture de l'Allier à l'association motocycliste de Villebret, le 23 juin 2014

Monsieur, vous avez déposé un dossier de demande de manifestation sportive pour l'organisation du championnat de France d'enduro motos les 19 et 20 juillet 2014 au départ de la commune de Villebret. Ce dossier appelle de ma part les trois réserves suivantes :

- l'ampleur de l'épreuve générant 1320 passages dans des milieux sensibles, il apparaît que la manifestation a un impact notable sur la conservation des habitats et des espèces ayant conduit à la désignation du site Natura 2000.

- les orientations de gestion incluses dans le document d'objectifs (docob), approuvé par arrêté préfectoral n°315/10 du 23 janvier 2010 préconisent la limitation de la pratique des sports motorisés en fond de gorge du Cher.

- le retour à l'état des milieux traversés, lors de l'édition 2008 de la même épreuve organisée par vos soins, a nécessité un laps de temps important.

En conséquence, vous n'avez pas l'autorisation d'emprunter l'itinéraire prévu dans ce site Natura 2000 pour la présente manifestation. Aussi, il vous appartient de proposer un nouvel itinéraire de substitution qui sera présenté à la commission départementale de sécurité routière le mardi 24 juin 2014 à la préfecture de l'Allier.

De l'association « Haut cher et Combraille, d'aujourd'hui à demain » à la préfecture de l'Allier

Monsieur le Préfet,

L'enduro moto des Combrailles 2014 vient de se dérouler les 19 et 20 juillet derniers. Depuis plusieurs mois déjà, la Fédération Allier Nature s'était efforcée de faire prendre conscience à tous les acteurs décisionnaires, et avec références à l'appui, qu'il s'avérait impensable de faire pénétrer en sites Natura 2000 une telle épreuve sportive s'adressant à 350 compétiteurs.

De son côté, la Direction Départementale des Territoires vous confirmait aussi son avis défavorable par courrier en date du 19 juin 2014.

Ces avis n'ont pas été suivis et, aujourd'hui, force est de constater que le site Natura 2000 « Gorges du Haut-Cher » se présente donc comme le « site officiel » des pratiques motorisées de notre région, juste après le terrain homologué de Quinssaines.

Entre autres, cette nouvelle intrusion en pleine nature du versant sud de la vallée du barrage de Rochebut, fortement défigurée en 2008, vient accentuer à nouveau les profondes cicatrices devenues inguérissables et laminer une

fois encore un sol de sous-bois incapable de retrouver sa couverture végétale naturelle.

Vous pouvez prendre conscience de cet état de fait en examinant les deux photos jointes, choisies parmi beaucoup d'autres. Le constat est affligeant.

Dans le cas où vous chargeriez vos Services d'Etat d'établir une évaluation des dégâts du secteur en question, notre association veut bien collaborer à ce travail en mettant à disposition ses témoignages photographiques effectués avant et après cette manifestation sportive de 2014 ainsi que les clichés avant et après le passage en 2008. A l'époque, une série de photos dénonçant ces mêmes dégradations avait déjà fait l'objet d'une transmission auprès de vos services.

De la préfecture de l'Allier à l'association « Haut Cher et Combraille, d'aujourd'hui à demain », le 8 août 2014 (extraits)

Le passage de la course sur le site Natura 2000 s'est effectué uniquement le samedi puisqu'en raison des orages de la nuit du 19 au 20 juillet, et conformément à l'arrêté d'autorisation, l'itinéraire de substitution a été utilisé. La zone Natura 2000 était clairement matérialisée par des pancartes en entrée et sortie, pour l'information des concurrents, de même le public était informé de l'interdiction de pénétration sur la zone et aucune infraction n'a été constatée. L'ensemble du parcours a été aménagé correctement pour ne pas porter atteinte aux milieux aquatiques, l'installation de passerelles temporaires et la signalisation ayant évité le passage des participants dans le lit des cours d'eau. Aucune détérioration significative n'a donc été constatée sur ces cours d'eau, tous équipés de franchissements temporaires. Les passages successifs ont naturellement érodé la couche superficielle du sol au niveau de la piste, sans cependant créer de sillons très profonds. Le dimanche 20 juillet, les concurrents ont donc emprunté le tracé secondaire prévu par les organisateurs et ainsi évité la zone Natura 2000 ; aucune infraction n'a été constatée.

N.B. : Alors, ça veut dire qu'il reconnaît, au final, le préfet de l'Allier (Arnaud Cochet), que les motos sont bien passées sur Natura 2000 le 19 juillet ou pas ? Ah oui, c'est vrai, elles n'étaient pas chronométrées sur cette portion ! ça compte pas alors... Quand la mauvaise foi vous tient.



Extraits du fameux docob

(DIREN Auvergne, document d'objectifs du site Natura 2000)

Dans les principes des différents thèmes :

« Empêcher l'accès de véhicules motorisés en bord d'eau (à l'exception de certains sites déjà bien aménagés comme la retenue de Rochebut) »

« Interdire la pratique de sports motorisés terrestres en fond de gorges »

« Renforcement de la vigilance et application de la réglementation en vigueur pour la pratique des sports motorisés terrestres : application de la réglementation spécifique sur la circulation des engins motorisés et harmonisation des démarches communales sur ce sujet »

Des panneaux avec : « un code de bonne conduite à adopter sur le site et le rappel des réglementations en vigueur s'appliquant à tout espace naturel (dépôt de déchets, sports motorisés, promenades des chiens...) »

Courriers des lecteurs



Trous

Bonjour,

Suite à votre appel dans un précédent numéro, veuillez trouver ci-joint pêle mêle quelques clichés des trous des Combrailles.

Ceux-ci ont été pris sur les communes de Saint-Avit, La Celle et Condat en Combrailles. Ces quatre clichés illustrent une histoire commune. Nos ancêtres avaient construits de solides bâtiments en pierre destinés à durer plusieurs siècles. Un petit trou dans le toit aboutit inexorablement à leur disparition au bout de deux ou trois décennies.

Ce phénomène récent concerne presque tous les villages de notre région campagnarde. Il a certainement pour origine la désertification, l'appauvrissement, le détournement des centres d'intérêt et la négligence.

Existe-il des pistes pour l'enrayer ?... Une idée à creuser dans notre journal.

Sebastopol (en rectification du numéro 8)

Vladimir Popof, maire adjoint de Sébastopol au Trou,

Cher Trou des C...

C'est un peu fort de café du Tyrol, voilà que votre rédacteur en chef rajoute un zéro au nombre d'habitants de ma rade qui ne comptait que 15 000 habitants en 1 855 quand les co-alizées décidèrent (j'aillais écrire décidèrent) d'en faire le siège : résultat 550 000 morts, donc s'il y avait tue 15 000 sébastopolais,

La Naute : concerts insupportables

Dans notre premier numéro (ça date donc de deux ans), on vous avez parlé de ce résident secondaire, habitant l'île de France, qui s'était plaint du bruit sur l'Étang de la Naute (communes de Champagnat et de Saint-Domet). Le ton est monté cet été entre l'association Naut'Active et le parisien.

Cet été, étaient justement prévus les relevés sonores par un huissier.

Le résident secondaire avait porté plainte pour nuisances sonores, du fait des nombreux concerts durant l'été, dehors, au bord de l'étang de la Naute. On peut se dire, en effet, que ce ne doit pas être drôle, quand on n'aime pas la musique, d'avoir des concerts dynamiques pas très loin de chez soi. Cela dit, ça reste des concerts, et par rapport à une manifestation de type « Bal Ultrason » et musique de boîte de nuit, ça fait beaucoup moins de bruit. Les concerts ont lieu une à deux fois par semaine et on ne joue plus après minuit. Il faut donc relativiser certaines nuisances. D'autant plus, que le plaignant est un résident secondaire, il est donc fort possible qu'il ne soit pas présent tous les soirs de concerts.

polaises, à rythme état-que-ment vos francos-turcos-anglos eussent tue 5 500 000 décédés. C'est beaucoup pour une bourgade ex-gracque (Tauride), ex-Tatar, ex-Ukrainienne et bientôt ex-Russe car l'indépendance s'impose ou du moins le rattachement avec Sébastopol Creuse à la frontière des Combrailles.

Votre Popof.

« Mon cul, mon cul, dans le Sébastopol, dit Zazie qui connaissait des tas d'histoires et qui savait se faire comprendre à demi-mot »

Henri Jeanson

Eoliennes : rumeur ou pas ?

Voilà un courrier envoyé par un lecteur juste avant la sortie de notre numéro. Nous n'avons pas entendu parler d'éoliennes à ce jour sur Château. A vérifier donc dans un prochain numéro. N'hésitez pas à nous écrire ou nous appeler pour nous éclairer à ce sujet.

Bonjour,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre numéro sur les éoliennes. Je suis originaire de Saint-Hilaire de Pionsat où vivent toujours mes parents et je réside régulièrement à Château-sur-Cher.

J'ai récemment appris, qu'en toute discrétion un projet d'installation d'éoliennes était à l'étude par les services du préfet, à l'initiative du maire de Château-sur-Cher et/ou de la communauté de communes.

Reste cette question qui se pose partout à propos des concerts : qui doit primer du dynamisme et de la vie culturelle ou des aspirations au calme du voisinage ?

Ici, en termes de voisins, un seul s'est manifesté. Il n'a pas été rejoint par les autres habitants à proximité de l'étang, dont certains vont aux concerts.

L'huissier est donc venu. Le problème pour l'association de La Naute aurait été qu'il ne vienne que lors des plus gros concerts, comme par exemple lors de celui des Echappés de Sangatte avec les Ogres de Barback et une fanfare du Bénin ou, peu avant, lors de la prestation de Jim Murple Memorial. L'association a donc préféré des mesures régulières, durant tout l'été, pour montrer que, si bruit trop fort était émis, il s'agirait surtout de quelques pics. L'association a aussi dépêché son propre émissaire pour vérifier les conditions dans lesquels l'huissier ferait les mesures.

Les membres de l'association faisaient également signer une missive, le soir des Ogres de Barback, qu'il comptait porter au résident secondaire pour lui prouver combien les

Les eaux de la Rozeille dés herbées

Cet été les militaires du camp de La Courtine ont foutu des pesticides partout autour du bassin de Magnat-l'Étrange (sources de la Rozeille) qui alimente en eau une très grande partie des Combrailles creusoises. Plusieurs articles sont parus dans La Montagne sur ce sujet, le dernier signalant que l'eau de la Rozeille d'après les analyses d'été, n'est pas contaminée... mais combien de temps peuvent mettre des pesticides pour s'infiltrer ? Cela pose la question de militaires tous permis qui n'hésitent pas à risquer la santé des habitants de 50 communes creusoises. Et ils seraient censés nous défendre ?

Courriel au trou :

Malheureusement, les papiers demandés ne sont pas en mairie [de Magnat-l'Étrange] mais au SIAEP, qui refuse toute action en justice puisque les analyses sont bonnes. Ils préfèrent obtenir la signature de la convention avec le camp militaire concernant l'accès aux zones de captages, qui n'est toujours pas signée depuis 2009. Pour qu'elle aboutisse, l'ARS va la rédiger en accord avec des élus, le SIAEP et le camp. La fin de la rédaction est prévue pour février. Il est hallucinant que cela n'ait pas été fait plus tôt, car il faut des autorisations pour aller sur place d'ici là. De plus, tout cela se fait dans un contexte de relations particulièrement tendues avec l'armée qui veut que nous signons une « convention » (rédigée par elle seule) pour limiter l'accès aux routes départementales côté Malleret et Beissat aux dimanches seulement. Cela revient à les condamner pour tous les usagers civils (travailleurs, pompiers, etc).

Pétition Rozeille

Le camp militaire de La Courtine épand du DESHERBANT TOTAL au-dessus du barrage de Beissat et des zones de captage de différentes communes, dont Crocq et Felletin

La pollution pourrait s'étendre jusqu'à Évaux-les-Bains : le réseau du syndicat d'alimentation en eau potable de La Rozeille alimente 50 communes en eau potable, soit 1/4 de la Creuse !

D'après la lettre envoyée par le Président du SIAEP (Syndicat de La Rozeille) à celui de l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) du Limousin le 2 juillet 2014, « [ses agents] se sont rendus sur les lieux et ont constaté la présence d'un tracteur équipé d'un système de pulvérisation. Aux questions des agents, le conducteur du tracteur a répondu qu'il ne connaissait pas la nature du produit contenu dans la citerne autoprotégée... »

Après deux semaines d'enquête par la préfecture, le nom du dés herbant serait toujours inconnu !...

« Ceux-ci se sont de ce fait rendu au camp militaire de La Courtine où ils ont rencontré l'officier de tir qui était au courant de l'opération constatée mais n'en était pas le commanditaire. Cet officier a affirmé à l'agent du SIAEP qui l'a questionné que l'opération de dés herbage avait été faite en coordination avec l'Agence Régionale de Santé et de la Chambre d'agriculture de la Creuse. »

Ces deux institutions censées protéger notre santé et notre écosystème auraient eu un rôle dans cette affaire... Lequel ?

« Selon l'officier[...], ce mode de traitement des « pare-feux » se substituerait aux passages « cover-crop » lesquels seraient source d'accident (éclat d'obus) ».

L'arrêté préfectoral n°2007-1161 du 17 octobre 2007 précise que « la croissance de végétaux [dans les zones de pare-feux] sera régulièrement limitée par des moyens mécaniques ». Comment se fait-il que les militaires soient autorisés à transgresser la loi ?

Les zones d'épandages se situent « en amont du barrage de Beissat [...] ainsi qu'aux captages souterrains du Mansouleix, du Creux du Loup et du Puy des Vergnes. Il est à noter que sur les captages souterrains, il est impossible de retenir les polluants qui de ce fait se retrouveraient dans l'eau desservie. »

Ces captages souterrains apportent l'eau directement chez le consommateur..!

« De plus, les fortes pluies d'orage hier sur cette partie du territoire sont un facteur aggravant d'un éventuel processus de pollution. »

Non seulement ils épandent ce produit X en grande quantité (sur au moins 100 ha d'après les militaires), mais en plus ils le font en période pluvieuse !!!

« Dans son rapport du 5 juin faisant suite à un prélèvement d'eau brute du 24 avril sur la retenue de Beissat, votre service mentionne quelques traces de « glufosinate » qui est un dés herbant total. La mesure est de 0,084 µg/l pour une limite qualité de 0,1 µg/l. »

Ces analyses étant antérieures aux épandages constatés début juillet, d'autres analyses sont prévues le 16 juillet. Au cours d'une réunion avec les élus locaux, les militaires ont affirmé « prendre toute la responsabilité de cette affaire ». C'est ce que les riverains osent espérer en effet...

« Au nom du SIAEP de la Rozeille qui a la compétence et la responsabilité de la qualité de l'eau potable sur les 50 communes de son territoire, je vous fais part M. le Directeur, de toute mon inquiétude quant aux éventuels risques encourus par la population s'il s'avé-

rait que ces agissements portent atteinte à la protection de la ressource en eau à la santé publique. J'adresse également un courrier à M. le Préfet de la Creuse. »

Ainsi, pour notre santé, celle de nos enfants et la sauvegarde de tout notre écosystème, je signe cette pétition :

<https://www.change.org/p/florence-tessiot-faites-une-enqu%C3%AAtre-objective-et-transparente-prenez-des-mesures-pour-prot%C3%A9ger-la-population-et-l-environnement>

Pétition lancée par Marie Padovani

« Penser, c'est désobéir. »

Le Colonel

Liste des communes alimentées par l'eau de la Rozeille

- Alleyrat
- Arfeuille-Châtain
- Auzances
- Beissat
- Bellegarde-en-Marche
- Bosroger
- Brousse
- Bussière-Nouvelle
- Chambonchard
- Champagnat
- Chard
- Charron
- Châtelard
- Fontanières
- La Chaussade
- La Rochette
- La Serre-Bussière vieille
- La Viletelle
- Le Chauchet
- Le Compas
- Les Mars
- Lioux-les-Monges
- Lupersat
- Magnat-l'Étrange
- Mainsat
- Mautes
- Moutier-Rozeille
- Néoux
- Peyrat-la-Nonière
- Pontcharraud
- Poussanges
- Puy Malsignat
- Reterre
- Rougnat
- Saint-Alpinien
- Saint-Amand
- Saint-Avit-de-Tardes
- Saint-Domet
- Saint-Frion
- Saint-Georges-Nigremont
- Saint-Julien-la-Genete
- Saint-Julien-le-Châtel
- Saint Maixant
- Saint-Pardoux le neuf
- Saint-Priest
- Saint-Sylvain-Bellegarde
- Sainte-Feyre-la-Montagne
- Sannat
- Sermur
- Tardes

L'Auvergne 100% haut débit.

Ah bon ?

Habitants un petit hameau d'un petit village de notre chère Combraille, nous essayons depuis maintenant plusieurs mois d'avoir une connexion Internet à la maison. Nous sommes dans ce qu'on appelle une zone blanche, qui ne peut pas bénéficier d'Internet via la ligne classique, ou alors la connexion serait fort lente et inadaptée aux pages du net d'aujourd'hui, surchargées de publicités mouvantes et défilantes pour une simple boîte mail ou pour consulter la météo...

Heureusement, nous sommes sauvés, le Conseil Régional annonce haut et fort dans ses bulletins une Auvergne 100% haut débit. On peut lire sur leur site internet : « Ce dispositif concernera à l'horizon fin 2008 298 communes qui comptent aujourd'hui 14 226 lignes téléphoniques en zones d'ombre. Ainsi, 99,6% des foyers auvergnats auront accès au haut débit, et l'Auvergne deviendra l'une des régions les plus performantes en couverture haut débit ». On se doute alors que nous pouvons bénéficier d'une installation spéciale, d'une aide. Sachant que ce sont les impôts de tous les citoyens (principalement ceux de la Région), qui ont mis dans le pot commun ces 38,5 millions d'euros qu'a nécessité la mise en place des réseaux et équipements.

Figurant dans les malchanceux 0,4% (chiffre bien faible, non ?) n'ayant pas le haut débit, nous devons donc faire installer une parabole et l'équipement adéquat. Cependant, depuis début 2014, le Conseil régional, qui prenait autrefois en charge l'ensemble du coût de l'installation afin de pallier aux inégalités d'accès entre territoires, ne subventionne aujourd'hui plus que le matériel. Nous nous renseignons sur les coûts pour faire installer le matériel : plus de 400 euros à notre charge...

Et c'est en apprenant cette nouvelle, alors que nous nous remuons les méninges depuis près de 6 mois après d'innombrables échanges téléphoniques avec connexion verte (le prestataire satellite, un peu casse-pieds il faut dire) et notre chère collectivité, que nous recevons le dernier numéro du bulletin du Conseil régional « l'Auvergne en Grand ». Oui, Grand, c'est le leitmotiv de notre région et de notre département : faire de Clermont-Ferrand une grande métropole englobant Vichy amassant toujours plus de citadins, la chaîne des Puys patrimoine mondial UNESCO (combien cette démarche aura-t-elle coûtée depuis le temps que le dossier traîne ?), etc... Et que pouvons-nous lire dans ce bulletin : un article sur l'Auvergne « très haut débit ». Voilà qu'on nous annonce 100% du territoire couvert par le très haut débit d'ici 2025 ! Sur leur site internet, que nous consultons donc ailleurs que chez nous, on trouve : « L'objectif est de parvenir à une couverture THD complète de la population auvergnate d'ici 2017 : à savoir 100% de la population bénéficiant d'une connexion Internet d'une rapidité supérieure à 8 mégabits par seconde. Le coût de cette première tranche (jusqu'en 2017) pour le déploiement de la fibre optique est évalué à 375 millions d'euros, mais avec un retour sur investissement. D'ici 2017, l'Auvergne se dotera d'une véritable autoroute numérique avec 3 000 km de fibre optique. En tout, le réseau complet comptera 9 000 km de fibre déployée d'ici 2025. »

Cette fois, sera-t-on dans les 100% ? Nous, nous voudrions juste une connexion. Alors pas la peine de se pavaner « première région de France en 100% haut débit » là-haut dans les tribunes. A moins que certaines parties des Combrailles ne fassent plus partie de l'Auvergne (quand on est content de rejoindre Rhône-Alpes pour être avec une région riche et se vanter de constituer la future deuxième région la plus peuplée de France, c'est qu'on n'aime pas trop le rural peu dense non ?). En même temps, c'est sans doute mieux d'être sans très haut débit suréquipé que d'avoir un pylône Wifi Max (si, si, ça existe) pas loin de chez soi...

concerts à la Naute étaient appréciés par la population. Mais que nenni, le résident secondaire n'a voulu entendre aucune solution à l'amiable.

Le pouls des habitants de Champagnat aurait aussi été pris et La Naute est appréciée par une très vaste majorité, si ce n'est par tous. On peut dire, c'est facile à apprécier quand on habite dans le bourg, on n'a pas le bruit qui va avec. Après, il y en a qui passe autant de fois la tondeuse qu'il y a de concerts à la Naute, et en plein moment de la sieste aussi et ce bruit là (la tondeuse) ne participe pas à la vie culturelle !

Selon un membre de l'association, la valeur immobilière de la propriété du résident second-

taire aurait même augmenté du fait de l'attractivité insufflée par les activités associatives de La Naute.

Ce dont il est question aussi, avec ces affaires de bruit, c'est de l'individualisme : un mec qui fait tout le temps ronfler sa mobylette dans un village, il emmerde tout le monde, il fait du bruit pour sa propre satisfaction sans tenir compte de la gêne des autres et un mec qui veut faire fermer un lieu de concerts (surtout quand il est résident très occasionnel) ne pense aussi qu'à sa pomme, d'autant plus qu'il a semblé vouloir refuser toute espèce de dialogue.

Le Conseil Général ayant mis bien des billes dans la construction d'un bâtiment (qui a rendu La Naute moins romantique, mais bon...), on le voit mal laisser le lieu fermer sans rien dire. D'ailleurs, La Naute ne semble pas risquer la fermeture et les membres de l'association ne sont pas tellement inquiets.

Après, on peut faire d'autres propositions, comme celle d'envoyer de temps en temps (une ou deux fois l'été) un concert (ou une première partie) dans le bourg de Champagnat ou de Saint-Domet pour faire vivre un peu les centres des villages. Ou de renforcer les liens, par des activités connexes, entre les bourgs et

l'Étang de la Naute. Avis aux communes !

En attendant, dans le nouveau bâtiment, on peut faire quelques petits évènements en automne qui ne devrait pas déranger le voisinage.

LA NAUTE automne 2014
CHAMPAGNAT - SAINT DOMET (23)
SPECTACLES - CONCERTS - MANIFESTATIONS
05 55 67 12 54

- VENDREDI 12-09 FUMUJ
- DIMANCHE 21-09 RYO, SILO, TANGO C' La pierre et le tapis
- VENDREDI 26-09 KÉBOUS
- VENDREDI 10-10 APÉRO-ORNITHO
- VENDREDI 17-10 CITY KAY
- DIMANCHE 26-10 LES SAISONS EN VRAC CONCERT JEUNE PUBLIC
- VENDREDI 31-10 AYWA
- DIMANCHE 02-11 Marché aux vivaces et aux arbres
- SAMEDI 15-11 LES HURLEMENTS D'ILEO

BAR / RESTAURANT OUVERT EN WEEK-END HORS SAISON
CAMPING 24 / 24
SALLE DE SPECTACLES
tout savoir sur la Naute
www.lanaute.com



Propos des CILEs : innovation & perspectives



Pour faire suite à l'article de JMH sur les Initiatives Locales paru dans le TdC n°7, les Compagnons de l'Initiative Locale & d'Entraide souhaitent apporter de l'eau au moulin afin de préciser les éléments de leurs démarches et d'en expliquer quelques enjeux.

L'association des CILEs est née en Mai 2013 à partir d'un certain nombre de constats sur les réalités locales et de leurs mises en perspective dans un contexte global.

Le niveau local est à la fois plus préhensible et compréhensible tant il s'appuie sur des réalités vécues, il s'étaie sur nombre de témoignages partagés qui se sont rapidement croisés. A croire que, dans les faits, ceux qui se mirent autour de la table, au moment de la création de l'association avaient éprouvé les mêmes choses, les mêmes sensations quant à leurs installations et implications dans les Combrailles. Et, c'était déjà là une bonne raison de se regrouper, de s'interroger et, une bonne intention de tenter d'en faire « quelque chose ».

La première notion qui apparue tenait à la rudesse de ce territoire, principalement de son enclavement indéniable et de son climat à deux saisons « l'hiver et le 15 août » (-dixit). Entendons-nous bien, ceci ne constituait pas une plainte car c'est aussi grâce à ces particularités que ce pays pouvait offrir tout son charme et lui permettait d'apparaître comme un territoire préservé, placé loin des convoitises des développements modernes autant que destructeurs. Et comme on ne peut vouloir une chose et son contraire, tous acceptaient ces difficultés pour les avantages que cela représentaient. Mais, là où s'arrête l'acceptation, c'est l'idée que la rudesse d'un pays ne doit pas faire forcément la rudesse de ses habitants. C'était donc de penser à une deuxième voie qui a émergé de ce premier tour de table. Pourquoi pas se serrer les coudes plutôt que de se diviser à la première difficulté rencontrée, et tenter quelques solidarités pour que chacun puisse s'épanouir au mieux.

C'est ici que sont intervenus d'autres formes de constats, moins lisibles, au départ, mais finalement qui suivaient le déroulement de cette logique, à savoir la notion de « néo ». Une dichotomie apparaissait de manière constante entre ceux qui étaient nés et restés au pays et ceux qui ne l'étaient pas. Cependant nous ne nous leurrions pas : la notion d'appartenance semble, de prime abord, tout à fait légitime, celui qui arrive sur un pays ne doit pas être le conquérant omniscient, omnipotent qui bouleverse tout et fait fi d'une culture et d'un passé, ce serait même une bêtise éhontée. Connaître, c'est « naître avec », ceux qui arrivent ont donc besoin de re-naître avant de se faire re-co-naître. Et puis, il s'agit de comprendre également que ce pays loin des axes du développement moderne a subi les difficultés de se voir mis au ban, classé dans les territoires en déserrance.

En effet, que peuvent éprouver des anciens, qui ont poussé leurs enfants vers la ville pour pouvoir accéder à cette modernité, et qui constataient, dans un même temps, l'afflux de nouvelle population qui sortait, pour la plupart de ces mêmes villes ? L'incompréhension semble tout à fait logique et contribuait même à renforcer une forme de crise identitaire, mais pourquoi donc, ces « gens-là » venaient à tout prix s'installer dans un pays qui n'en valait ni le coup, ni la peine ? Tout cela contribuait finalement à approfondir un pessimisme latent : « mais pourquoi venez-vous ici où tout est foutu et où la société nous a définitivement classés de sans-avenir ? ».

Or, c'était justement l'intention de ces nouveaux arrivants qui, eux, avaient souvent éprouvé les affres de la société dite moderne, et qui les poussaient à se tourner vers des territoires atypiques et hors-compétitions. Pour eux, ils avaient jeté l'éponge de leurs participations à des vies citadi-

nes où il est toujours nécessaire de se battre en créant toutes les formes d'exclusion dans des vies virtualisées qui auraient perdues toutes notions du bien faire et des nécessités simplement humaines. Les premiers signes de la modernité sont la recherche du confort à tout prix. Si l'on peut comprendre et accepter qu'un certain nombre d'apports ont été nécessaires (citons au hasard, l'électricité, l'eau courante, la machine à laver...) le problème est de savoir jusqu'où cette course était capable de nous entraîner, et quand s'arrêtera-t-elle ? Finalement, ceci aurait pu constituer un même terreau pour ces deux formes de population car les « gens du cru » ont cette forme de recul, grâce justement à leurs enclavements, loin des cités mais dont les rumeurs font échos à travers les différents média qui, eux, sont partout. Mais, n'allons pas plus loin dans cette analyse de la vie citadine pour en revenir à notre sujet. Le nouvel arrivant est considéré comme un étranger, une forme d'indien dont on ne sait pas très bien ce qu'il vient chercher dans ce pays de « miséreux » ; il est et il sera le « néo » pour longtemps, et certainement pour toujours. (Constatons un problème linguistique pour ce qui s'oppose à néo, on entend souvent dire « il y a les néos et il y a les locaux », cette terminologie est forcément inexacte à plusieurs points de vue, l'antonyme de « néo » serait plus exactement celui de « archéo » ; par contre, celui de « local », donc l'extra-local est « l'étranger ». Cette précision confirme bien ce qui peut apparaître comme étrange donc de non-compris dans la démarche des nouveaux-arrivants.)

Face à tout cela, les instigateurs des CILEs ont rapidement souhaité proposer des pistes d'actions où, finalement, tout est proposé dans son sigle : - « COMPAGNONS », étymologiquement, celui avec qui on partage le pain mais là il s'agissait, plus précisément en terme d'imagerie nourricière, de l'espace local, qu'on le veuille ou non, le territoire étant constitué de ceux qui y sont installés ; - des « INITIATIVES LOCALES », plus exactement de ce qui pourrait constituer des perspectives d'avenir adaptées aux réalités du terrain, donc sans vouloir reproduire ou recopier des schémas établis de ce qui se fait ailleurs mais qui ne seraient pas adaptés, donc faire preuve d'imagination et d'innovation en terme de projets afin de préserver ce que tous reconnaissent comme avantages à ce territoire et à ses caractéristiques. - Et « d'ENTRAIDE », comme il est toujours plus difficile de faire preuve d'innovation, le propos de cette association est donc de collaborer aux développements de toutes formes de tentatives afin d'aider tous ceux qui souhaitent installer une activité dans quelque domaine que ce soit. L'autre idée est de se faire croiser les différentes dynamiques, de créer des synergies entre les projets afin de les entraîner dans une dimension plus globale où chaque initiative peut potentiellement en nourrir d'autres : par exemple, les projets culturels peuvent croiser des projets liés à la mobilité, à la garde d'enfants, à l'accueil de nouveaux arrivants, etc...

Il est intéressant de noter qu'au départ le terme de solidarité a failli se substituer à celui d'entraide, mais les initiateurs ont choisi ce second terme tant le premier aurait pu vouloir signifier une différenciation entre des aidants et des aidés, alors que chacun, quelque soit son niveau, ses compétences a besoin de l'autre pour s'enrichir, s'auto-nomiser, se réaliser.

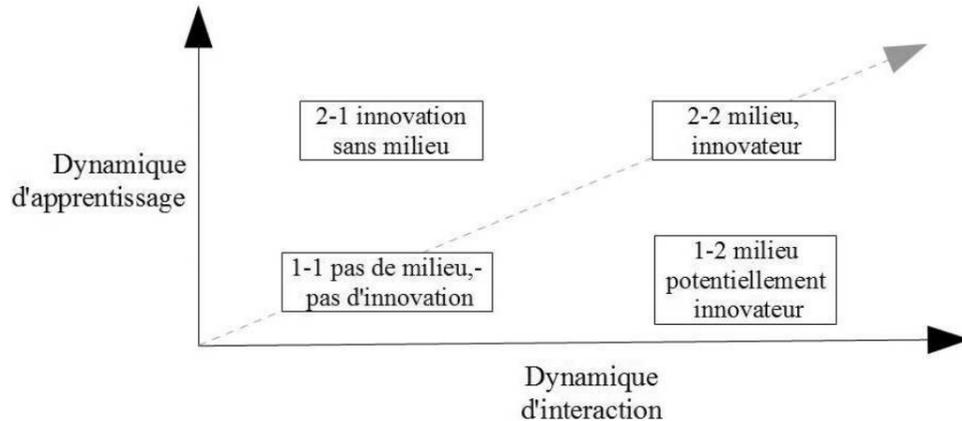
Le propos n'était pas de dire que tous sont à un même niveau, bien au contraire, mais bien de ne pas hiérarchiser ces niveaux tant l'innovation a besoin de chacun, de chaque pensée, de chaque savoir-faire ou de savoir-vivre.

Sur un même territoire, la vérité et la solution seront toujours au milieu de tous, elles ont besoin de la confrontation d'un maximum d'acteurs pour en extraire le meilleur jus.

Voilà donc comment s'est constitué l'architecture de l'association des CILEs : après avoir réalisé un recensement très large des idées, des intentions et des projets plus ou moins formels, l'idée fut de créer des groupes soit autour d'une idée plus ou moins précise, mais déjà formalisée (une ressourcerie, de l'accueil d'enfants, des marchés gratuits...) soit autour d'un domaine plus large

autour duquel pouvait se rencontrer et se compléter différentes idées ou intentions (groupe culture, communication, jardin, groupement d'achats). Cette trame n'étant ni fermée, ni restrictive, il est toujours possible de créer des groupes à façon, dès lors qu'une idée en croise une autre ou devienne celle de plusieurs personnes. L'outil proposé est le réseau, porteur d'intelligence collective dès lors que se croise les participations et les compétences.

Pour en revenir aux propos de JMH dans son article sur les initiatives locales, cette proposition des CILEs se situait dans une perspective



historique de divers projets de territoire qui, bien souvent, avaient fait long feu. Aussi, les initiateurs se sont posés nombre de questions sur ces différentes tentatives dont la plupart avait disparu au fil du temps : pourquoi donc tant de projets apparaissaient puis disparaissaient sans aller au bout de leurs intentions ? C'est une question qui ne pourra certainement jamais être totalement résolue, mais qui méritait d'être réfléchie. C'est à la fois un problème de durabilité, de représentativité et d'efficacité énergétique des apports collectifs. JMH affirme justement que ces tentatives avortées ne constituent pas forcément des échecs puisqu'elles enrichissent à chaque fois une forme d'apprentissage collectif et commun permettant, à chaque fois, de se projeter un peu plus loin. Cependant, on ne peut pas déconsidérer un autre aspect, celui de l'épuisement des ressources et des mobilisations. L'histoire montre qu'à chaque fois que disparaît un projet, le territoire y perd des porteurs et l'énergie mobilisée à un moment donné.

Chacun reconnaît que la société pousse toujours plus vers le repli individuel avec comme finalité de produire des consommateurs passifs et obéissants. Ainsi les tentatives collectives sont un contre-courant qui ressemblent, aujourd'hui, à une forme de combat. On supporte de moins en moins les contraintes et la société nous pousse toujours plus vers le divertissement où il n'est pas nécessaire de se poser des questions. La confrontation pose problème, c'est un outil de l'élaboration qui semble désuet, chacun veut affirmer ses vérités sans véritablement prendre en compte les différents points de vue ou les oppositions. Le modèle n'est plus dans le consensus mais semble se situer dans des formes de manipulation de mieux en mieux connues et élaborées. C'est la perte du « je » participant où, dans la société moderne, les personnes deviennent des individus qui doivent se plier à leurs propres marchandisations. On prend tout ce qui est possible de l'être, à la première difficulté, on jette. Ainsi on efface ce qui est sérieux, austère, complexe pour ce qui, de manière illusoire et artificielle constitue ce qui semble confortable et divertissant. Exit la « prise de tête », alors que c'est ce qui permet indubitablement d'élaborer dans le nombre.

En conclusion, et comme pour boucler la boucle, revenons-en à cette notion d'innovation qui semble nécessaire comme outil de développement pour ce territoire particulier. L'innovation concernerait alors les tentatives de création d'une alternative nécessaire, par et pour le collectif, par et sur un territoire.

Une proposition pour, si ce n'est pas « changer le monde » mais, déjà, tenter de le faire évoluer. Pas si FACILE, mais tellement NECESSAIRE ! Mais avant tout il semble important de tenter une définition du terme « innovation » avant qu'il ne soit éculé, et à moins qu'il ne le soit déjà : l'innova-

tion se base sur deux piliers fondateurs : l'interaction, plus précisément la coopération de l'ensemble des acteurs d'un même milieu, avec comme corollaire le fait de reconnaître que ce « qui vient d'en haut » ou le « copier-coller » n'est ni efficace, ni durable car peu adapté aux caractéristiques locales, une dynamique d'apprentissage, plus exactement, le fait que ces acteurs se tournent tous vers la mise en œuvre de solutions nouvelles, qu'ils soient convaincus que les problématiques du développement sont l'affaire de tous et réalisables qu'à travers le cumul des apports en compétences.

Voilà ce qui peut résumer simplement par ce schéma : (extrait de « sciences humaines »)

En 1-1, il ne s'agit pas de dire que le milieu n'existe pas, mais de constater que celui-ci possède une faible capacité d'adaptation et d'appropriation, les modes et modèles du développement viennent d'ailleurs d'où une faible autonomie locale.

En 1-2, milieu où les interactions sont fortes, les outils liés à la rencontre et à la convivialité existent mais ne produisent que peu de résultat au regard des facteurs de développement.

En 2-1, ce sont souvent les lieux où les pouvoirs locaux ou publics ont mis en place des outils pour le développement local mais lesquels n'ont pas été saisis par les acteurs locaux (l'outil ne fait pas l'artisan)

Et enfin, en 2-2, les caractéristiques de l'exemplarité en matière de développement, ce qu'il faut certainement mis en terme d'harmonisation et de durabilité, pour un territoire.

Tout ceci permet de conclure comme une évidence que la bonne notion de développement d'un territoire mais aussi, par extension, à l'échelle de l'individu, se base sur la bonne volonté des acteurs à se regrouper et à élaborer ensemble. Il y a, évidemment, une situation d'urgence à apprendre à s'organiser collectivement et localement. Dans un monde trop global, il nous faut relocaliser nos quotidiens, c'est à dire nos activités et nos échanges. Créer de l'activité, c'est porter des projets autonomes qui vise à enrichir le développement local, pour son dynamisme et l'émulation créée. Plus qu'ailleurs, il faut faire preuve d'imagination et de création.

C'est bien là où se situe les propos de l'association des CILE, et c'est bien dans ce domaine qu'elle a exercé ces activités. Depuis un an et quatre mois, les CILE ont organisé 3 forum d'initiatives alternatives, afin de collecter les attentes et les besoins. Ils ont participé et contribué à des projets porteurs, tels : le marché gratuit, alias-63 (projet Lieu de Vie & d'Accueil), la ressourcerie des Combrailles. L'association s'est constituée autour de groupes de travail : jardin, culture, communication, groupement d'achats. Les idées et les perspectives sont nombreuses, la démarche des CILE est reconnue et soutenue, localement.

Dans ce dernier trimestre 2014, les CILE organiseront la traditionnelle Assemblée Générale Ordinaire. Ce sera l'occasion de définir les orientations de l'association, de compter les forces vives et de se fédérer autour d'un projet de développement. Ce qui en découlera sera à la hauteur des engagements de chacun, dans un collectif d'échanges et de partages, pour une même idée de « mieux vivre sur notre territoire ».

L'AG est prévue le 17 Octobre à 18 heures, à la salle des associations de St Priest des Champs (repas partagé).

Chasse domestique ou chasse sauvage ?

Je vais essayer de vous présenter quelques débats autour de la chasse. La chasse est critiquée de toutes parts, du milieu des chasseurs, et des non-chasseurs, pas forcément sans raison. Je ne suis pas chasseur, bien qu'étant entouré, comme beaucoup de monde dans les campagnes, de chasseurs. Je propose ici une plongée dans le monde cynégétique des Combrailles et les questions sociales qui l'entourent.

Bon, chasser, quand même, ça pourrait me rapporter ma viande de temps en temps, ça serait toujours ça de moins à acheter mais il faut avoir le temps, il faut peut-être aussi bien s'entendre avec les autres chasseurs, et puis, mine de rien, ça coûte cher. Et puis comment chasse-t-on aujourd'hui ? Et quoi ?

Le gibier

Le gibier, c'est ce qu'on chasse. Aujourd'hui, la chasse se résume principalement à celle du sanglier et du chevreuil. Ce sont des espèces qui prolifèrent, et les causes de cette prolifération font débat. Les chasseurs de petit gibier semblent se faire de plus en plus rares. Et pour cause, faut-il encore parler de gibier quand il s'agit la plupart du temps d'animaux récemment lâchés que tout un chacun peut croiser tranquillement en train de traverser la route. Voilà qui ne donne pas une image reluisante de la chasse, c'est le sketch des inconnus... Et pourtant, les lâchers sont pratiqués partout.

Le petit gibier

J'ai contacté deux éleveurs et marchands de gibier pour avoir une idée des quantités. À Mainsat, ils vendent des faisans et des perdreaux. Les faisans étant décrits comme plus rustiques (qu'est-ce que ce doit être pour les perdreaux alors !), il en est élevé de deux espèces : « rouges » et « noir obscur ». L'éleveur de Mainsat en vend environ 4 000 par an.

À Marcillat-en-Combraille, sur un rayon de 50 km, il se vend 7 000 faisans par an et 2 500 perdrix grises et des grives aussi. Puisque tout ça s'achète bien sûr... où passe l'intérêt économique de l'art de la chasse ? Après la révolution, on était tout content de pouvoir enfin chasser (privilège des riches jusqu'à alors) pour avoir de la viande. Le but de la chasse n'était pas uniquement le plaisir mais la recherche de nourriture. Et puis, un bon civet de lièvre, ou un faisan de temps en temps, ce n'est quand même pas mauvais ! Avec les lâchers, vous allez faire les courses et c'est... le plaisir d'user de la cartouche. Bon, au moins la bête bouffe un peu dans la nature, c'est quand même mieux que du poulet industriel... mais elle ne court plus beaucoup et ne se reproduit même plus. Elle n'est pas assez sauvage pour se défendre, ni peut-être pour couvrir. Voilà pourquoi aussi les chasseurs s'orientent de plus en plus vers le gros gibier, qui est aussi celui qu'on leur demande de réguler.

Pourquoi ce petit gibier a-t-il disparu ? Pour certains, l'agriculture en est la principale cause : les céréales sont fauchées à la moissonneuse, empêchant parfois les nichées ou les détruisant, et surtout elles sont traitées. Les haies ont également été bien malmenées et réduites en largeur. Si les populations de faisans ou perdreaux ont disparu de la carte, on peut penser qu'elles ne trouvaient pas de lieu pour se reproduire, ou pas de nourriture qui leur convenait. Leur chasse n'est donc plus qu'un artifice pour « faire comme dans le temps », pour le geste de rapporter son faisan et de le présenter en sauce aux invités. Mais ça pose le problème, entre chasseurs, de celui qui tirera le premier et il peut y avoir une concurrence rapide entre chasseurs sur des bêtes si faciles à abattre. Les premiers arrivés seront les premiers servis, et si quelqu'un veut tout tirer, il n'en restera plus pour son voisin. Ce qui fait

de la chasse au petit gibier, un monde potentiellement animé de tensions, et cela à l'intérieur d'une même commune.

Bon, on arrive encore à chasser quelques autres espèces sauvages : cailles, ramiers ou bécasses comme on me l'a rapporté sur Châteauneuf-les-Bains, ou des lièvres. Tout ça avec quotas pour ne pas éradiquer totalement les populations.

Le gros gibier

Je commence par vous donner, pour le département du Puy-de-Dôme et pour la saison 2014/2015, les minima et maxima de têtes chassables attribuées.

Sanglier : 1 700/2 500
Chevreuil : 6 500/7 600
Cerf : 200/300
Daim : 0/20
Chamois : 70/140
Mouflon : 50/150

Bon, pour les Combrailles, il y a beaucoup d'espèces exotiques qu'on trouve surtout dans le massif du Sancy. D'ailleurs, je ne pensais même pas qu'on avait le droit de chasser le mouflon ! On chasse surtout le sanglier et le chevreuil, des espèces très présentes et qui sont visiblement en augmentation. Mais c'est surtout parce qu'elles font des dégâts sur les cultures qu'elles dérangent. Et encore, la Combraille n'est pas la région la plus touchée par les dégâts causés par sangliers ou chevreuils.

Qu'est-ce que ça représente sur une commune en quantité chassée ? Par exemple, sur Châteauneuf-les-Bains, on a le droit à 3 sangliers adultes et 5 jeunes et à 14 chevreuils. À La-Celle-d'Auvergne, pour la saison dernière, la fourchette de sangliers se situait entre 4 et 9 et ils en ont tué 5 ; la fourchette de chevreuils, était entre 16 et 20 et ils en ont tué les 20.

Les quotas sont attribués par commune. Et bien sûr, ce n'est pas sans créer certaines tensions de voisinage car ces grandes bêtes ne connaissent pas les frontières. Beaucoup de chasseurs sont capables de se tirer la bourre d'une commune à l'autre, et puis, s'ils lèvent un sanglier qui passe dans la commune d'à côté, ils râlent, et s'ils le suivent et le tirent, c'est ceux de l'autre commune qui râlent ! Il y a une jalousie patente entre chasseurs. Le groupement cynégétique des Combrailles du

L'augmentation du nombre de sangliers Extrait de la thèse de Coralie Mounet, Les territoires de l'imprévisible, 2007.

Plusieurs causes sont avancées par les ingénieurs de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - ONCFS - (Boisaubert et Sand, 1994) pour expliquer l'accroissement important des populations de sanglier, concernant un nombre important de pays européens :

- les changements climatiques avec la présence d'hivers moins rigoureux ;
 - les modifications des pratiques agricoles et forestières avec l'augmentation de la culture du maïs et la reforestation ;
 - les lâchers de sangliers d'élevage ;
 - les efforts de gestion de la part des chasseurs.
- D'autres facteurs sont également indiqués par l'équipe du CNERA (Centre National d'Études et Recherches Appliquées) - cervidés - sanglier de l'ONCFS (Klein et al., 2003) :
- l'indemnisation des dégâts de gibier depuis 1968 aurait permis une augmentation du seuil de tolérance des agriculteurs face aux dégâts et donc au nombre de sangliers ;
 - la valorisation économique de l'espèce à travers le lien entre prix des loyers de chasse et densité de sangliers (dans le Nord-Est de la France) ;
 - la raréfaction du petit gibier de plaine, reportant l'intérêt des chasseurs sur la chasse au sanglier ;
 - le dynamisme en termes de reproduction de cet ongulé et de ses facultés d'adaptation importantes.

secteur de Blot-l'Église rassemble plusieurs communes du coin (sauf Manzat qui s'en est retirée) et, selon son président, ce regroupement permet aux chasseurs de discuter, de faire ponctuellement des battues ensemble et de s'accorder entre communes. On n'en est pas, selon lui, à poursuivre le sanglier qui passe dans une autre commune ni, pour ceux de l'autre commune, à tirer un sanglier qui leur arrive d'ailleurs.

Il y en a qui veulent toujours plus de sangliers. L'avantage pour le partage, c'est que le sanglier comme le chevreuil se chassent en battue. Ce qui ne conduit pas forcément à ce que tout se passe sans histoire. Beaucoup de chasseurs font le tour des propriétaires pour leur apporter un morceau de sanglier ou de chevreuil (en gros, c'est pour les remercier de chasser sur leur terrain) et c'est un pratique villageoise plutôt conviviale. Elle ne concerne cependant que les seuls propriétaires, ... encore que cela dépende de ceux que les chasseurs peuvent « piffer » ou pas. Ça dépend aussi des communes : les partages peuvent se passer différemment. Mais la pratique du don de gibier me semble encore assez répandue.

Bon au moins, le sanglier, c'est un cochon sauvage, allez-vous dire. Je suis obligé d'essayer une petite quinte de toux. Presque partout, on pratique l'agraineage (parfois l'été seulement,



grotte d'Altamira (Espagne)



chevreuil



grotte de Tucuman

comme à Châteauneuf, mais agraineage tout de même). Évidemment, je n'ai pas contacté toutes les communes mais personne ne m'a fait mention de l'absence d'agraineage (communes ne le pratiquant pas, n'hésitez pas à envoyer un petit mot pour dire comment ça marche chez vous, merci !).

Le président de l'association de chasse de La Celle-d'Auvergne est d'ailleurs critique par rapport à cet agraineage ; c'est pour lui le serpent qui se mord la queue. On le pratique pour éloigner les sangliers des cultures mais cet agraineage permet aux sangliers, mieux nourris, de proliférer et donc d'être portés à faire plus de dégâts. Et puis, l'agraineage, faut pas croire que c'est juste pour éviter les dégâts (il y a des agriculteurs qui sont contre), c'est surtout pour fixer une population de sanglier sur une commune. Les bêtes savent qu'ils ont leur bouffe là, ils ne partent pas trop chez les voisins. Puis comme ça, mine de rien, c'est plus facile à chasser, on sait où ils vont. La bête est donc un peu domestiquée. La chasse au sanglier étant aujourd'hui le symbole suprême de la chasse, on peut se demander si ce n'est pas la pratique de la chasse elle-même qui devient un amusement domestique. On parle souvent du lien du chasseur avec la nature, de son insertion dans le paysage sauvage mais les espèces chassées côtoient l'homme de plus en plus, au point d'approcher le domestique. Les poulets, on leur donne aussi du grain et quand on veut les attraper, ils s'enfuient (un peu) aussi : cette petite peur ne suffit pas à en faire des espèces sauvages. La normalisation de la chasse entre pour beaucoup dans les critiques venant de l'extérieur. Il faut du sanglier, alors on agraine. Après, cette seule pratique n'explique certainement pas la prolifération. Les chevreuils prolifèrent aussi. On peut penser que ces deux espèces trouvent leur garde-manger. La diminution de la population campagnarde, moins présente sur le territoire, tout comme la diminution du nombre de chasseurs, explique aussi qu'ils trouvent de plus grands espaces de liberté. Coralie Mounet, dans sa thèse, recense aussi d'autres facteurs expliquant l'augmentation des sangliers, dont... les lâchers. Les chasseurs se posent-ils réellement la question : quelle

chasse voulons-nous ? Ou bien la chasse, à l'image de la société de consommation, entre-t-elle dans le monde domestique des quantités ?...

Le coût d'être chasseur

À propos de quantités, je rapporte ici quelques chiffres, livrés par le président de l'association de chasse de La Celle-d'Auvergne pour les non-chasseurs qui ignorent les coûts de la chasse. Quand on dit chasse, on pense tout d'abord au fusil... bien que se développe de plus en plus, si, si (et même en Auvergne), une pratique de la chasse à l'arc. Un fusil vraiment bas de gamme, c'est 500 euros et, comme tout ce qui est bricole, il faut le changer assez rapidement. Et puis, il faut aussi mettre des cartouches dedans. Ensuite, il y a tout ce qui concerne le coût annuel : le permis à 150 euros, la carte de sociétaire à 50 euros, l'assurance à 30 euros, soit au total 250 euros par an (ça fait environ du 12 kg de viande à 20 euros du kilo, ce qui n'est pas mal quand même). Donc, pour payer sa viande moins cher, c'est moyennement rentable. Ça donne en revanche accès à de la viande de gibier (un peu) moins sous perfusion que celle qui est élevée. L'accès au gibier n'est donc pas la seule motivation pour chasser. Bon, je vous ai déjà parlé des associations de chasse de Châteauneuf-Blot et de La Celle-d'Auvergne puisque j'ai contacté leurs présidents, je vous propose donc de prendre ces deux exemples.

Le groupement cynégétique sis à Blot-l'Église

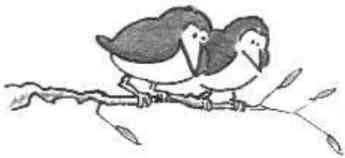
On peut dire qu'il est, pour le moment, original puisqu'il fédère un grand nombre de communes ; son président le décrit au départ comme parti des vieux chasseurs. L'objectif principal était de faire des concours, et il précise bien des concours sans enjeu, disons plutôt des regroupements pour chasser et se côtoyer. Lui, ce qui l'intéresse dans la chasse, c'est les chiens et il signale, outre les meutes de sangliers, 2 meutes sur lièvres et 2 meutes sur renards. Le contact avec les chiens, les voir chasser, distinguer les différents chiens voilà les principales raisons qui lui font aimer la chasse.

Après, vous allez me dire, les chiens élevés pour jouer les Miss France version « chasse », est-ce bien un réel lien à l'animal ? On pourrait dire la même chose des meutes de chiens qui restent enfermés dans des chenils pendant de nombreuses journées... mais dans ce cas-là, la même critique, voire en plus fort, vaut pour la bête à mémère (issue de croisements pour être... une bête à mémère) qui reste enfermée toute la journée à la maison ou au jardin et qui perd complètement ses instincts de chasse, et voit rarement d'autres chiens.

Au passage, question chiens de chasse, ils font parfois plus de dégâts que le renard... Pour le passant, ils ont l'avantage de ne pas être agres-



H. Obermaier et F. Wenzel (1917) - La pintura rupestre del Barranco de Vallpiedra (Castilla)



sifs et de se promener avec leur air indifférent, retournant à leur piste ou à leur niche.

Question « concurrence », le président du groupement cynégétique de Blot critique vivement ceux qui veulent « se la raconter » en montrant qu'ils ont la plus belle meute ou le plus gros 4x4 et tient à un esprit de convivialité, sans enjeu. Il signale aussi qu'il veut que son amicale soit, selon ses termes, « moderne », et ne consomme pas d'alcool.

L'association de La Celle-d'Auvergne : la Diane

(Son nom vient bien sûr de celui de la déesse de la chasse qui obtint de son papa, Jupiter – oui, elle aussi ! – la permission de ne jamais se marier et qui est souvent représentée en peinture avec son arc et ses flèches.)

Déjà, c'est une association, pas une ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). Dans une ACCA, les propriétaires signent pour en faire partie et pour laisser passer les chasseurs. Dès que 70% des propriétaires ont signé, les autres en font partie automatiquement ; ça ne change pas grand-chose de ne pas signer, sauf qu'il y en a qui n'aiment pas signer, croyant que ça les obligerait à quelque chose (ou par peur de l'astérisque qu'ils n'auraient pas vu ?) raison pour laquelle ils préfèrent donner leur accord oral à l'association.

À la Celle-d'Auvergne, il y a une trentaine de chasseurs, soit environ un tiers de la commune. C'est donc un territoire où on chasse encore beaucoup, ce qui devient rare. Et ce qui devient rare aussi, parmi les chasseurs il y a 80% de paysans. Le fait qu'il y ait en général de moins en moins de paysans qui chassent est une des causes de ces tensions entre paysans et chasseurs qui apparaissent dans certaines communes : les enjeux de la chasse se trouvant en contradiction avec ceux des paysans, sans qu'il y ait forcément quelqu'un qui fasse le lien pour les résoudre... Et puis la chasse des non-agriculteurs n'est peut-être pas la même non plus...

Par exemple, le président de l'association de La Celle-d'Auvergne préfère la chasse à la bécasse et au pigeon qu'il continue pour perpétuer la tradition, sa famille et ses amis chassant aussi, et non pas la chasse sanglier.

Il signale aussi que les nombreux résineux sur la commune sont propices à l'augmentation des dégâts de la part des sangliers car ceux-ci ne trouvent pas une nourriture suffisamment riche sous les résineux.

Les débats autour de la chasse

Les Combrailles, malgré la ruralité du territoire et des communes où la chasse apparaît encore présente et plus paysanne que tape-à-l'œil, n'est pas à l'abri des débats qui entourent la chasse. Après avoir présenté des généralités sur le gibier et les chasseurs, je vous propose de soulever... quelques lièvres.

L'oubli d'une chasse populaire ?

Finally, à quoi cette domestication générale de la chasse me fait-elle penser ? Plutôt au droit seigneurial qu'au droit révolutionnaire. Pour les seigneurs, ce qui comptait, c'était de montrer qu'ils avaient attrapé (eux-mêmes) la bestiole ; il fallait la victoire au bout, à tout prix, et pas l'unique plaisir de se promener : il en allait de leur autorité. Après, si on truquait un peu, qu'on rameutait la bête vers le chef, voire qu'on la lâchait... ce n'était que secondaire pour certains. L'illusion de la chasse pouvait suffire. De nos jours, certains entrent aussi dans le m'as-tu-vu et contribuent à donner à l'extérieur une image « beauf » de la chasse : faire le « cake » parce qu'on porte un fusil, s'habiller à la militaire pour que ça aille avec le fusil, faire tourner le 4x4 ou étaler un nombre prodigieux de chiens de chasse. Autant de comportements qui montrent l'image d'une

chasse bling-bling à propos de laquelle on se demande si le chasseur est encore capable de marcher et de se promener. L'alcool et les comportements machos peuvent finir de contribuer à cette image « beauf ». Mais, malheureusement, ils ne sont pas l'exclusivité des chasseurs. Si la critique des chasseurs est souvent caricaturale, c'est que le fusil représente un danger pour ceux qui ne chassent pas.

Avec la hausse du travail salarié, avec les sites Internet qui vantent les plus beaux fusils, les treillis, les bottes de chasseur, les forums internet où on raconte en long en large et en travers la vie de sa meute de chiens, la chasse se fait envahir par le marché qui la pousse à devenir un loisir (de plus en plus coûteux) auquel on s'adonnerait le week-end, comparable à la piscine ou au cinéma. Et de ce fait, le chasseur peut perdre son insertion dans le paysage communal, ses qualités d'observateur de la nature et de l'écosystème local.

On chasse pour le plaisir... oui mais lequel ? Les différentes manières d'être chasseur occasionnent aussi, sinon des tensions entre pratiquants, tout du moins des écarts. Car beaucoup de chasseurs décrivent des comportements : alcool, individualisme, parade, qu'ils ne partagent absolument pas... mais qui existent chez d'autres. Les assemblées de chasse ne posent peut-être pas assez la question « c'est quoi la chasse pour vous ? », qui permettrait de discuter de sa pratique ou de partager des observations de terrain, mais elles se concentrent peut-être un peu trop sur le nombre de bracelets (de bêtes à tuer) qu'elles souhaitent. À force de se concentrer sur les chiffres, on risque d'entrer dans une chasse de rapias plutôt que dans une chasse véritablement populaire.

Il y a même des parcs de chasse privés pour ceux qui ne se contentent pas de la saison de chasse... ou n'ont pas assez de viande. Il y en a un par exemple à La Serre (Creuse) que j'ai contacté. La chasse y est payante sur un domaine fermé de 40 hectares où on trouve un peu de tout gibier. Le propriétaire ne m'a pas contacté communiqué les prix... mais en même temps, il m'a signalé que c'est un coût pour lui (les animaux, les heures passées...). Cependant, les parcs fermés et privés sont le symbole d'une chasse version zoo, de personnes « privilégiées » qui peuvent payer encore plus pour chasser plus. Mais il est certain que quelques-uns y trouvent leur compte.

L'image « beauf » et militaire de la chasse a aussi pour conséquence de fonctionner comme un repoussoir pour les personnes qui préfèrent se tourner vers des loisirs culturels. Elle ne serait donc plus susceptible d'attirer que des jeunes ne sachant pas aligner deux phrases (et qui seraient presque fous de mettre l'autoradio à fond en pleine battue !). Un forum sur la chasse (<http://www.chasseetchien.fr/t8043-Poeme-autour-de-la-chasse.htm>), faisant l'apologie des chiens de chasse, affiche des poésies qui décrivent selon eux... la beauté de la chasse et la majesté de ses chiens. Parmi ces poésies, on trouve la fable de la Fontaine « Le Loup et le Chien », qui ne fait franchement pas l'apologie de la bête asservie et domestique (mais le parallèle doit surtout servir à l'homme) et le poème, magnifique, d'Alfred de Vigny « La Mort du Loup » où, en même temps que la culpabilité de l'homme qui tue, on lit aussi, comme dans la fable, le mépris pour la servilité, attribuée aux chiens de chasse, mépris qui d'une certaine façon se reporte sur le maître de ceux-ci. Si ce dernier poème exalte les sensations issues de la rencontre avec le sauvage, on est loin de pouvoir y lire une apologie de la chasse... et « Le Loup et le Chien » met encore moins en valeur l'animal domestique. Ajoutons à cela le poème « La Chasse » de Théodore de Banville qui est loin de célébrer le chasseur... C'est à se demander si les chasseurs qui ont mis ces poèmes sur le forum ont su les lire... à moins que, tel De Vigny, ils voulaient signaler une certaine supériorité des bêtes chassées sur eux-mêmes...

Il existe bien différentes images de la chasse qui sont renvoyées au public et les chasseurs qui apprécient une chasse insérée dans l'environnement en sont aussi les victimes.



ronnement en sont aussi les victimes.

Le plaisir de la chasse, la perception de l'animal et les « anti-chasse »

L'observateur extérieur et « anti-chasse » critique une chasse « pour le plaisir », qui ne sert même pas à l'alimentation ni à la régulation des espèces étant donné que celles-ci sont lâchées ou nourries. Les chasseurs, tout du moins ceux avec qui j'ai parlé, s'ils signalent un plaisir, ce n'est certainement pas celui de tuer. On pratique rarement un loisir sans plaisir mais c'est justement le fait que la chasse est un simple loisir qui est critiqué par certains « anti-chasse ». C'est aussi la mort de l'animal qui les dérange et on pourrait penser que ce n'est pas indépendant d'une sacralisation de la vie (la mort devenant automatiquement le pire des maux), contemporaine des sociétés occidentales. Celui qui chasse une bête sauvage, parce qu'il la tue, éprouve aussi du respect pour la bête sauvage et indomptée, à l'image de cette vénération portée au lion abattu chez certaines tribus africaines ou au loup en France, il y a quelques centaines d'années. Au regard des relations entre espèces, le plaisir de la chasse, pour l'homme, est aussi une façon de marquer son territoire et de se faire craindre des bêtes sauvages. Une critique des « anti-chasse » consiste à mettre, quant aux espèces, l'animal sur le même plan que l'homme et à déclarer le droit des animaux à ne pas être tués par plaisir. Pour ma part, je n'ai pas non plus une vision anthropocentrique, les sciences découvrant chaque jour que le fameux « propre de l'homme » (le rire, ou les larmes, ou le raisonnement...) est aussi partagé par des animaux, et ne vois pas spécialement de raison de considérer forcément l'homme comme supérieur à l'animal. Mais certains animaux chassent par plaisir, eux aussi, et une critique des « anti-chasse » consiste à dire « Oui, mais nous, nous pouvons raisonner et nous sommes plus coupables de tuer que ces pauvres bêtes qui, elles, ne sont pas douées de raison », ce qui entre en contradiction avec la justification qu'ils formulent pour laisser la vie sauve à l'animal. Sa vie vaut la nôtre car il fait comme nous partie des espèces vivantes, mais lui a le droit de tuer et pas nous parce que nous sommes « supérieurs ». Les contradictions des « anti-chasse » relèvent aussi d'une volonté de sacraliser la vie quels que soient les arguments déployés : une sacralisation de la vie qui peut aller jusqu'à la servilité ? Ou jusqu'au refus de voir une responsabilité dans l'acte de tuer qui est bel et bien présente également quand on mange son poulet (version entière ou agglomérée) et son bifteck. Cela devient alors surtout un débat métaphysique sur notre rapport à la vie et à la mort et ne change en rien le fait que la vie se nourrit aussi de la mort.

Il reste que l'« anti-chasse » questionne aussi les pratiques des chasseurs... et le pouvoir qu'ils ont aussi de ne pas tirer.

La chasse dans les conflits d'usage

Les loisirs du week-end, toujours avec ce maudit travail salarié, augmentent pour tout le monde et se superposent. Certains promeneurs du dimanche, de plus en plus nombreux, surtout lorsqu'ils sont en famille, ne sont guère rassurés de savoir qu'ils peuvent traverser des bois où sont également présents des chasseurs. Cela vaut encore plus lorsqu'ils sortent des chemins et cherchent les champignons au milieu d'un bois. C'est pourquoi le chasseur ne doit jamais charger, ni armer, ni tirer avant de voir la bête. Il est vrai que les Combrailles sont faiblement peuplées et que ces conflits d'usage sont relativement rares mais la crainte de se balader et de tomber sur un chasseur un peu

trop fébrile de la détente est néanmoins bien présente. Le mieux serait encore que les chasseurs dialoguent avec les promeneurs plutôt que chacun se conforte derrière des lobbies parfois complètement « réac ».

Ne nous y trompons pas cependant : les rapports tendus à propos de la chasse soulignent aussi des déphasages du rapport à la ruralité pouvant venir de tous les côtés : la campagne n'étant perçue qu'à travers son aspect esthétique et récréatif.

La propriété entre également parfois en question dans des rapports conflictuels entre propriétaire et chasseur, les premiers ne voulant pas de coups de fusil sur leur terrain. S'ils veulent faire valoir à toute force leur droit de propriété (ce qui au passage, venant d'un écolo ou d'un gauchiste, n'est pas spécialement reluisant), ils peuvent simplement se référer à l'article 422-10 du Code de l'environnement qui permet aux abolitionnistes de la chasse de placer leurs fonds en réserve écologique volontaire (voir par exemple l'association ASPAS « anti-chasse » qui le propose). Cela se justifie si on se promène tout le temps sur son terrain et qu'on a peur du comportement des chasseurs... mais il suffit peut-être de se parler. Ce qui pourrait être aussi dérangeant... ça serait le non-respect de l'environnement : canettes jetées partout, mégots, voire défonçage des chemins à cause des 4x4. Les associations s'inquiètent-elles suffisamment de ces comportements ou passent-elles trop facilement l'éponge du fait d'un nombre de chasseurs en déclin ? On peut vraiment se demander si les chasseurs chassent suffisamment dans leur propre corporation.

Chasseurs cherchent considération

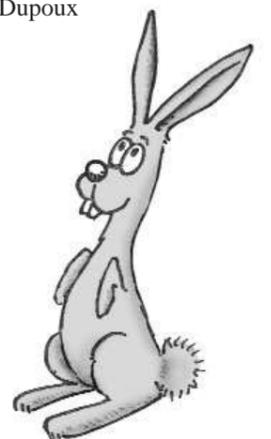
Les chasseurs cherchent légitimité et considération auprès des non-chasseurs, y compris en jouant sur l'argument de la régulation d'espèces qu'eux-mêmes sont capables de déréguler. L'infraction à de nombreuses règles de la chasse et l'indifférence face à une éthique environnementale de la chasse ou face aux promeneurs sont des causes majeures de la « délégitimation » de la chasse. Les armes se perfectionnent aussi ; si elles deviennent plus précises, elles n'en sont pas moins dangereuses pour autant, car la portée des armes est aussi un critère de dangerosité qu'on doit prendre en compte.

La chasse qui, dans l'imaginaire, est liée à la nature, à la forêt et au monde sauvage, doit peut-être justement rechercher l'origine de ses liens au sauvage, surtout dès lors qu'elle entre dans une société domestique de consommation de plus en plus remise en question et complètement coupée des écosystèmes naturels. La chasse ne devient-elle pas parfois un simple prétexte pour posséder un fusil (à l'américaine) et pour pouvoir masquer derrière ce fusil sa peur de l'autre, du voleur, du sauvage ? Et la peur, comme les bêtes, comme les chiens, c'est certainement ce qui rend le chasseur plus dangereux.

Je n'aurai certainement pas fait ici le tour des débats et questions que pose la chasse, et j'ai sûrement dit beaucoup de banalités... mais peut-être que de les dire ou les lire fait du bien de temps en temps ?

Bon, c'est pas le tout, mais qui apporte du civet de chevreuil avec de petites carottes pour la prochaine réunion du Trou ?

Julien Dupoux



Interview

Un chasseur de Château-sur-Cher (canton de Pionsat)

Reçu tranquillement chez des voisins, un chasseur est interviewé pour le journal.

Depuis combien de temps chassez-vous et pour quoi êtes-vous chasseur ?

Ah, je chasse, je chasse, ça fait... 44 ans. Et j'ai toujours aimé la chasse, pas pour la destruction, pour le plaisir de chasser, pour la régulation des nuisibles, le plaisir de chasser, pas pour le plaisir de tuer.

Qu'est-ce qui vous a fait commencer la chasse ?

C'est-à-dire que j'étais déjà d'une famille de chasseurs alors, automatiquement, quand on était tout petits, on a suivi et quand on a eu l'âge, on est partis. Alors moi, j'ai commencé à l'âge de 16 ans et mon père m'avait signé un papier parce qu'il fallait le faire à cette époque-là comme quoi mes parents m'autorisaient à chasser. Parce qu'on ne passait pas de permis comme maintenant, il y avait juste besoin de la signature des parents et c'était fait.

C'était économique à l'époque !

Ah oui, c'était économique. C'était plus pratique que maintenant. Aujourd'hui, le gars qui a des difficultés, il peine pour apprendre. Il faut tout connaître, ils ont un bouquin où il faut tout connaître, sur les oiseaux de passage, tout, tout, même des oiseaux qu'on n'a pas chez nous. Sur l'épave écrite, ils leur posent des questions sur la migration des oiseaux, des trucs qui ne nous intéressaient pas à notre époque. Puis bon, moi ça a toujours été une grande passion.

Vous avez une orientation particulière quant aux espèces que vous chassez ?

Moi, c'est le gros gibier : le sanglier en particulier et le renard. Ce sont mes deux chasses préférées. Le renard parce qu'il faut faire un équilibre, il ne faut pas aller à la destruction non plus parce qu'il est utile. On dit « saloperie de renard, saloperie de renard », mais il capture pas mal de mulots dans les champs et puis il y a toujours eu des renards. Il attrape du gibier malade. Le sanglier, je sais qu'il n'est pas accepté par tout le monde parce qu'il arrive à faire des dégâts mais si c'est bien géré, il n'en fait pas trop. C'est la gestion qui compte.

Mais par ici, il n'y a pas trop de dégâts dus aux sangliers ?

Si, quand même. Sur le maïs, si. C'est uniquement sur le maïs. Après, nous, on a grand de broussailles pour pouvoir les loger.

Un autre chasseur m'a dit que ces dégâts étaient dus au fait qu'on agrainait les sangliers.

Non, parce qu'au contraire, l'agrainage c'est fait pour empêcher de faire des dégâts dans le maïs. On va faire un agrainage assez loin du maïs pour les éloigner de là.

Lui aussi me disait ça, mais il ajoutait que du fait de l'agrainage, la population de sangliers augmente et sont donc plus portés à faire des dégâts.

Non... même si on n'agrainait pas, ils iraient au maïs.

Mais il n'y aurait pas moins de sangliers qu'il y en a ?

Non, la gestion serait pareille. Il s'est implanté chez nous, maintenant il est là. Tant qu'on aura beaucoup de broussailles, on aura du sanglier. On commence même à avoir du cerf.

Ah bon ? À Château ?

Ah oui, ça s'en est vu. Moi, je sais que j'en ai vu un il y a très longtemps, mais là, apparemment, on commence à en voir.

C'est des cerfs qui reviendraient de la Courtine ?

Oui. Ça fait du kilomètre, un cerf. Nous, à l'a-

venir, on est appelés à en avoir. Dans la commune de Chambonchard, ils ont un bracelet pour le cerf.

Vous connaissez des gens qui ont fait des chasses au cerf ?

Par ici, non. Mais nous on en a levé en chassant le chevreuil. Mais bon, on peut pas tuer : ça fait quand même une différence avec un chevreuil. Mais à l'avenir on aura du cerf, c'est sûr et certain. Avec les coupes de bois, ça sera propice à mettre du gros gibier. Et puis, il sera chez lui.

C'est des cerfs qui vont remonter du Plateau alors, et s'installer par ici ?

Ah oui. Et ça s'en voit de plus en plus. Avant, on en voyait seulement un de passage. Les pieds, il y en a qui font pas beaucoup de différence, ils disent que c'est un pied de sanglier... Ben, pour le gars qui regarde bien, non c'est un cerf. Ça ressemble mais c'est pas ça. On dirait un gros sanglier mais c'est un cerf : il y en a beaucoup qui se font avoir avec ça.

Du coup en 44 ans, qu'est-ce que vous avez constaté d'autre comme évolution ?

Ben, j'ai constaté la diminution du gibier naturel : le lièvre, le lapin de garenne, la perdrix qui couvait énormément. On avait de la perdrix grise en masse, nous. Ce qui l'a détruite, c'est quand ils se sont mis à désherber les récoltes. Parce que la perdrix grise, elle a un vaccin : c'est le bleuet. Elle mange du bleuet et pour elle, c'est un vaccin.

Alors le gibier ne se reproduit plus de façon naturelle. Ça peut arriver une fois sur cent qu'il y ait une reproduction naturelle mais c'est très très rare. Avant, on tirait des faisans qui s'élevaient dans la nature. D'abord, on les levait une fois le matin et puis c'était fini pour la journée, on ne les revoyait plus : ils étaient perchés dans un arbre et ils n'en bougeaient plus. Tandis que maintenant, il faut leur foutre un coup de pied dans le derrière pour qu'ils s'envolent.

Là, on va dire les trois quarts des faisans, c'est des lâchers.

Voilà. Moi j'appelle ça des cocottes. C'est pas du tout intéressant. Autant acheter un bon poulet. Et le lapin de garenne, on le chassait tous les jours et il y en avait toujours autant. Chacun chassait sur son secteur, il n'y avait pas d'ACCA.

C'est-à-dire que vous, de Château, vous aviez le droit d'aller chasser ailleurs ?...

Ah oui, sur Fontanières, partout. Mais les gens en avaient assez autour de chez eux et c'est là qu'ils chassaient. Ils ne cherchaient pas à aller plus loin. Et puis à cette époque-là, il n'y avait pas autant de voitures que maintenant, on passait beaucoup à pied, on faisait notre chasse sur notre secteur. Et on avait du gibier. On rentrait et on avait toujours notre gibier. On ne chassait que le matin et on avait notre quota pour la journée. Après, il y a eu la maladie, bien sûr. Pour le lapin, ça a été fatal. Je sais que nous on a essayé de le réintroduire et ça a bien marché. Et maintenant ils se reproduisent naturellement.

Et du lièvre, il y en a aussi ?

Y a du lièvre. Ben forcément, parce qu'il n'y a plus personne qui a bien du chien à lièvre. C'est des chiens qui chassent tous le chevreuil. Ça se tue vraiment par hasard un lièvre, au chien d'arrêt. Les gars qui chassent le faisane arrivent à tomber sur un lièvre. Autrement, on en voit partout du lièvre. Mais on n'a plus de chiens qui sont dressés pour ça.

Ça, par exemple, le chevreuil, c'est une espèce qui a augmenté.

Ça a évolué ! À l'époque, on avait trois journées pour les chasser, celui qui en tuait un, c'était vraiment joli. Mais maintenant, on n'y fait même plus attention.

Pour vous, c'est la déprise qui les a fait augmenter ?

Le chevreuil, comme c'est une gestion par bracelets, ils ne donnent pas assez de bracelets. C'est mal géré.

Mais pourquoi y a-t-il maintenant plus de chevreuils et de sangliers qu'avant ?

Pour le chevreuil, c'est parce qu'il y a plus de géniteurs. Plus ça va, plus ça augmente. Avant, il n'y avait pas de bracelets. C'était trois journées : on tuait ou on ne tuait pas. Ces trois journées finies, le chevreuil ne se tirait plus. Tandis que maintenant, c'est des bracelets. Nous, à la société du bois de Bertanges, on a dix bracelets, on tue nos dix chevreuils dans l'année. Moi j'appelle pas ça une gestion. Si on veut gérer, c'est à nous de ne pas tirer les femelles, de pas tirer les mâles, c'est à nous de faire une gestion. Une bonne gestion dans le chevreuil, c'est un tiers de chaque sorte : un tiers de petits, un tiers de femelles, un tiers de mâles.

Quand il y avait ces trois journées, les chevreuils avaient toute l'année pour se reproduire, alors à force la population a augmenté. Un chevreuil, en moyenne, il fait deux petits par an. Et une petite chevrette d'un an, elle prend les mâles et c'est reparti. Elles prennent le mâle mais elles ne se



mettent pas en gestation tout de suite. Elles se mettent en gestation au bon moment pour elles autres. Cette année, la gestation a été tardive et on voit des petits tachetés en masse. Alors là, ça va être une catastrophe parce que les chiens vont les attraper. Il faudrait éviter de chasser aux endroits où ils sont mais il y en a partout.

Et le sanglier, il y en a beaucoup qui critiquent mais ils se rendent pas compte. Ils voudraient la viande mais ils ne voudraient pas les dégâts. C'est dur à gérer comme ça. Dans ce sens-là, c'est pas trop pratique. S'ils grattent chez le voisin, ça fait rien, quoi... Mais s'ils grattent pas chez moi, pourvu que j'aie la viande, moi : c'est comme ça que c'est vu par beaucoup. Ils font des dégâts, ils font des dégâts... c'est un animal sauvage et puis c'est tout. On voit les chevreuils

dans les plantations de sapins, ils en détruisent pas mal, on ne va pas les exterminer pour ça. Même le sanglier... il mange de tout. C'est toujours la gestion qui est mal faite. Maintenant, c'est sûr que la quantité a augmenté : ils ont fait une erreur parce qu'ils n'ont pas été assez larges au départ. On avait un quota, je vous mets par exemple de trois sangliers dans l'année, après ces trois sangliers, c'était fini. Il pouvait y en avoir d'autres, on n'avait pas le droit de les tirer. Tandis que maintenant, vous pouvez avoir les trois sangliers, si on les tue on redemande des bracelets et ils en réattribuent. C'est selon la population. Moi, je vois, nous, on va pas les détruire, si on trouve qu'on a assez de trois sangliers, on s'arrête là. On cherche pas comme certaines sociétés à les mettre à blanc. C'est pas un principe de chasse ; après, c'est de la destruction, c'est plus de la chasse. C'est comme ceux qui tirent les marçassins, je n'appelle pas ça un chasseur, j'appelle ça un destructeur. Ce gars-là, il faut qu'il tire, c'est le plaisir de tirer.

Maintenant, il y en a beaucoup qui tirent par peur. Je suis sûr qu'il y a la moitié des chasseurs qui ont peur des sangliers. C'est sûr. Ils tirent par peur, moi je l'ai vu de mes propres yeux. Et pourtant, Dieu sait que ça mange pas le monde. Si c'est blessé, j'admets qu'il faut être prudent, il y a des règles. Ce qu'il y a aussi, en battue, c'est qu'il y en a qui ne respectent pas les consignes de sécurité. C'est-à-dire que quand le responsable de battue donne ses consignes de sécurité, il y en a toujours un ou deux qui sont en train de piailler à droite à gauche. Ça fait que finalement, ils n'ont rien compris au film, la battue part et « ah ben, qu'est-ce qu'on tue aujourd'hui, on sait pas » ! Mais, ils sont là. Moi, je serai président, je donnerais mes consignes de sécurité avant et je ferais signer le cahier de battue après. Comme ça, si le type a pas compris, il signe pas. Parce que le tir à balles, c'est dangereux. On voit toutes les années des gens qui sont tués. Il y a beaucoup de choses à respecter dans la chasse.

Alors le sanglier, maintenant, vous le chassez au 4x4 et au portable ?

Ah non, non. Le portable, par contre, moi je trouve que c'est un bien qu'ils aient autorisé le portable parce qu'en cas d'accident, on peut sauver une vie. Mais c'est pas pour ça qu'on en tue plus. Parce que celui qui se fait prendre avec le fusil chargé dans un 4x4, il a tout gagné, il le sait. Il paie. C'est logique. Moi, celui qui se promène le fusil chargé dans une voiture, je n'accepte pas. On respecte. Moi, je sais que si je suis à un poste, j'y reste. On a des consignes de sécurité. Normalement, on doit attendre le responsable de battue qui doit corner la fin de battue. On ne doit pas bouger de son poste avant que la fin de battue soit cornée. Et il y en a qui se déplacent : les accidents viennent comme ça. Ou ils empêchent l'autre de tirer parce que l'autre a écouté bouger de l'autre côté et il est parti, il sait pas si le gars est là ou pas. Les trois quarts des accidents arrivent comme ça. Et je suis sûr qu'il y en a pour qui c'est la peur. Moi, j'en ai vu un carrément tirer en l'air. C'est comme ceux qui envoient des décharges partout : ils voient bouger dans les ronces, ils envoient la purée. Ceux-là sont dangereux.

Sur votre commune, vous êtes combien de chasseurs ?

À la société du bois de Bertanges on est 12. Et il y a une très bonne entente.

Je suppose qu'il y a moins de chasseurs qu'avant, comme partout.

Forcément. Déjà, les jeunes connaissent beaucoup moins la chasse. Il y en a qui s'y sont mis, rien qu'à nous voir, et puis ils passent leur examen. Il y en a qui croient que c'est de la destruction. Il y a aussi des anti-chasse mais ça, on peut pas les changer, les gars. Il y en a qui ont pitié pour les animaux. Moi, je sais que j'aime bien les animaux, j'aime pas laisser souffrir une bête. Si je blesse un sanglier, je n'hésite pas à lui foutre une deuxième balle, contrairement à des gars qui le regardent agoniser devant eux. Moi, je trouve pas ça bien. Mais il y a des jeunes, c'est sûr, personne leur a jamais fait découvrir le plaisir de la chasse. C'est comme la pêche. Il y

a beaucoup de jeunes qui ne pêchent pas parce que personne ne leur a fait découvrir ce plaisir. Maintenant, bien sûr, ça revient cher aussi. C'est coûteux. Pour le gars qui part à zéro, c'est un assez gros budget. Mais bon, comme un fusil, on investit une année et après il est fait pour quelque temps quand même. Mais c'est sûr que ça revient cher, c'est comme tout le reste d'ailleurs.

Il y a peut-être aussi moins de paysans qui chassent ?

C'est-à-dire que c'est beaucoup groupé, c'est des grands domaines. C'est plus des petits paysans comme dans le temps. Alors, bien sûr, c'est sûr qu'il y a moins de monde. Moi, j'ai vu le village de Champauvergne, on était 63 habitants. On est 9 maintenant. Et encore, pas des tout jeunes. Il y a des villages qui sont appelés à être fermés. Alors, là il n'y a plus personne qui chasse.

Et dans votre groupe de 12, il y a des jeunes ?

Ah oui, il y a des jeunes. On en a un qui a commencé de chasser l'an dernier. On l'encourage, on le suit, on l'emmène avec nous. Ça permet de voir s'il a peur du sanglier ou s'il a pas peur. C'est une mise à l'épreuve qu'il faut faire. On ne lâche pas quelqu'un avec un fusil dans la nature comme ça. C'est vraiment trop dangereux. Là, on l'a testé, c'est bien, il est très calme.

Et si vous voyez quelqu'un de pas calme, vous dites quoi ?

Là, normalement, il est exclu de la battue pour deux week-ends. Il doit participer à la battue sans arme et s'il récidive, c'est sa carte à l'année qui s'en va.

Enfin, le gars il doit s'en rendre compte par lui-même...

Ah, non ! Il y en a qui ne peuvent pas s'empêcher de tirer. Moi j'en connais un sur Fontanières, il ne peut pas s'en empêcher. C'est plus fort que lui, il faut qui tire. Il peut tirer un chevreuil à 200 mètres de lui, ça le gênera pas, il est content. C'est pas comme ça, la chasse. Moi j'ai vu des sangliers, je les ai regardés passer, j'ai même pas levé ma carabine. Je me suis dit « Et si dans le bois il y avait quelqu'un... ». J'ai bien fait, et puis je regrette pas. Des sangliers, on en revoit.

Je vous dis, c'est cette peur de sanglier... Il y en a qui chassent et qui ont peur du sanglier, c'est sûr. On les voit, quand ils en ont tué un, ils sont blancs comme des morts. Ça leur fait bien une réaction quelconque. Ils passent dans les broussailles, il leur faut leur fusil chargé sur le dos, sinon ils n'y vont pas. Le nombre de fois que j'y ai été sans fusil, moi... Je dis pas que c'est une référence ni une sécurité, mais enfin bon... Je sais que si j'entre dans la broussaille avec mon fusil, il n'y aura pas de cartouche dedans. C'est ce qui compte dans la chasse et ce qui est prévu dans les consignes de sécurité. Le gars qui rabat le gibier doit avoir son fusil non chargé.

Pour terminer, puisqu'on a parlé du retour du cerf, est-ce que vous pensez que le loup pourrait revenir aussi ?

Ah, oui. Je suis sûr qu'il reviendra et qu'il sera présent chez nous. Il est pas bien loin, d'ailleurs.

C'est une espèce que vous aurez à gérer aussi !

Ah oui, là ça sera difficile par contre. Moi, je vois rien à part le détruire... Ça fait pas bien de cadeau quand ça se met dans un troupeau de moutons... Le loup peut s'attaquer à un petit veau dans les champs. Enfin, on n'en a pas encore des quantités phénoménales. Je pense qu'il sera très mal accepté. Rien que parler du loup...

C'est quand même une bête majestueuse.

Oui... mais pour l'instant sa présence m'intéresse pas. Le loup, faut le débusquer... c'est pas comme le renard.

Interviewé par JD

Les trous des Combrailles ou les cabornes dans les arbres....

Les lignes qui suivent, traitent d'une espèce animale qui compose votre patrimoine biologique ou biodiversité locale. Bien moins connue que la girafe et l'éléphant, cette espèce discrète est néanmoins souvent présente dans la plupart des communes des combrailles creuses.

Son évolution au cours des dernières décennies et sa forte capacité d'adaptation aux évolutions paysagères récentes en font une espèce très intéressante à étudier malgré son statut d'oiseau commun.

Identité :

- Règne :** animal
- Classe :** oiseaux
- Famille :** colombidés (4 espèces en Creuse, une sédentaire et 3 migratrices)
- Espèce :** Pigeon Colombin.
- Nom latin :** Columba oenas. Oenas est étymologiquement proche de l'œnologie. Selon Olphe Gaillard (1980), ce pigeon est appelé ainsi soit parce qu'il est capturé en France à l'époque des vendanges soit parce qu'il a la couleur du raisin noir à maturité.
- Dénomination locale :** le p'tit bleu.
- Particularités :** espèce cavicole (à besoin de cavité pour nidifier).

Les données historiques sur cette espèce sont peu nombreuses. Son histoire récente est marquée par des fluctuations importantes (CRAMP 1985). Au cours du 19ème siècle, malgré une expansion générale de l'espèce, le pigeon colombin n'a sans doute jamais atteint le Limousin (Précigou et D'Abadie). Quelques années plus tard Joseph Dugenes (extrait de son catalogue des oiseaux tant sédentaires que de passage régulier ou accidentel de 1885) mentionne ne jamais l'avoir observé en Creuse en été.

Vers 1970, suite à une expansion de l'espèce,



le pigeon colombin connaît son apogée dans notre région. Les témoignages oraux « des p'tis coureurs des bois » des Combrailles sont riches sur le sujet.

Extrait de témoignage : « mes souvenirs du pigeon colombin remontent à loin, les années 60/70. Nous connaissions alors plusieurs arbres fréquentés par le pigeon colombin en période de reproduction. A l'époque, notre relation avec les oiseaux était celle de petits campagnards élevés dans une ambiance très cynégétique. Nous chassions au lance-pierre et dénichions certains oiseaux. C'était notamment le cas du pigeon colombin dans les cabornes des arbres (appellation locale des trous dans les arbres) situés dans les haies où les chênes étaient régulièrement taillés pour le bois de chauffage... »

Discret nicheur cavicole, le p'tit bleu ainsi qu'il est nommé dans notre campagne est souvent méconnu voir ignoré.

La majeure partie de la population limousine de pigeon colombin se situe en Combrailles et montagne limousine. Sur notre territoire, le pigeon colombin est uniquement présent dans son milieu originel : bois et forêts comportant de très vieux arbres. Sa forte capacité d'adaptation aux modifications de milieux a permis son installation dans des milieux très diversi-

fiés en France : falaises de bord de mer, bâtiments, terriers de lapin....

Dans les Combrailles creuses, il est uniquement présent dans la même essence d'arbre : le hêtre commun. Autrefois nicheur dans les haies bocagères, il a disparu de ce type de milieu suite à la suppression de nombreuses « bouchures » et à la raréfaction des arbres creux. L'habitat de reproduction où le pigeon colombin nichait disparaissant, cette dernière espèce n'a donc plus fait partie de notre avifaune nicheuse locale pendant quelques années.

Eureka !!! en 1974, une nouvelle espèce arrive sur notre territoire : le pic noir (le plus gros des pics présent dans notre région). Capable de creuser des bois relativement durs, le pic noir constitue de ce fait l'unique fournisseur de loges dans nos forêts qui ne comportent que de très rares arbres creux. Pour se reproduire et dormir, le pic noir a creusé de nombreuses cavités dans les boisements les plus anciens telles que les futaies de hêtre commun. Au fur et à mesure des années, le pic noir abandonnera progressivement quelques unes de ces cavités au profit d'autres espèces cavicoles telles que le pigeon colombin. La répartition du pigeon colombin en Combrailles est donc fortement liée à la présence d'arbres à loges creusés par ce pic.

Migrateur partiel, le pigeon colombin revient chez nous en février, tôt le matin les premiers chants se font entendre. Les pontes s'échelonnent donc d'avril à mi août avec des envols de fin mai à début octobre. La ponte comprend deux œufs, occasionnellement un et exceptionnellement trois. Particularité de reproduction du colombin : le chevauchement des cycles de reproduction, c'est-à-dire que régulièrement des jeunes non volants cohabitent avec une nouvelle ponte dans la loge. Durant la saison de reproduction, un même couple peut se reproduire jusqu'à trois fois.



La prédation et les maladies telles que la trichomonose affectent très peu l'espèce localement par conséquent le succès reproducteur est élevé.

La saison évoluant, à partir du mois d'août, les premiers rassemblements de jeunes se laissent observer sur les chaumes de céréales principalement. La migration post-nuptiale s'échelonne de mi-septembre à fin octobre. Nos oiseaux locaux hivernent pour la plupart en Aquitaine.

Les principales causes de raréfaction de l'espèce sont :

- la perte de son habitat de reproduction en milieu forestier, les systèmes de gestion sylvicoles actuels suppriment certaines essences à forts potentiels écologiques au bénéfice d'essences à croissance et exploitation rapides.
- la diminution du linéaire de haie et la coupe quasi-systématique des arbres creux.
- la trichomonose maladie répandue chez les colombidés dans certaines régions.

Le maintien de l'habitat et d'une population de pigeon colombin locale est fortement lié à une gestion sylvicole raisonnée, autre que celle développée ces dernières années. Notre région

a une culture forestière récente et souvent néfaste à la biodiversité. Vous aurez l'opportunité de le constater dans notre paysage local, la technique coupe rase-plantation se multiplie très vite et elle est malheureusement de plus en plus répandue par les coopératives forestières dont le modèle de gestion sylvicole est très formaté.

Or le morcellement forestier a été très bénéfique jusqu'alors pour notre biodiversité. L'ensemble de ces petites parcelles isolées présentent peu d'intérêts pour les commerciaux du bois. Les faibles volumes exploitables sont économiquement moins intéressants et de ce fait c'est souvent à ces endroits là que nous trouvons les plus vieux boisements dont ces hêtres de plus d'un siècle.

Malgré l'impact humain sur le milieu, une espèce animale a permis le retour d'une autre, bel exemple d'interactions dans la nature.

Les petits coureurs des bois de nos Combrailles des années 60/70 qui connaissaient le p'tit bleu ont laissé place à de petits campagnards aux mœurs plutôt urbains et dont la plupart ignorent souvent les richesses naturelles locales.

Ne privons pas nos enfants de l'école buissonnière au profit d'une éducation hors sol. C'est dehors, dans le jardin, les prés, les bois ou au bord du ruisseau que l'enfant construit une part considérable de son rapport à son corps, à ses sens, à son intelligence, à la vie et aux autres. C'est là qu'il développe au mieux la totalité de son être et de ses futures relations avec son environnement dont il sera un des acteurs de demain pour sa préservation....

Robins des boas



A un homme partant pour la chasse

*Oui, l'homme est responsable et rendra compte un jour.
Sur cette terre où l'ombre et l'aurore ont leur tour,
Sois l'intendant de Dieu, mais l'intendant honnête.
Tremble de tout abus de pouvoir sur la bête.
Te figures-tu donc être un tel but final
Que tu puisses sans peur devenir infernal,
Vorace, sensuel, voluptueux, féroce,
Échiner le baudet, exténué la rosse,
En lui crevant les yeux engraisser l'ortolan,
Et massacrer les bois trois ou quatre fois l'an ?
Ce gai chasseur, armant son fusil ou son piège,
Confine à l'assassin et touche au sacrilège.
Penser, voilà ton but ; vivre, voilà ton droit.
Tuer pour jouir, non. Crois-tu donc que ce soit
Pour donner meilleur goût à la caille rôtie
Que le soleil ajoute une aigrette à l'ortie,
Peint la mère, ou rougit la graine du sorbier ?
Dieu qui fait les oiseaux ne fait pas le gibier.*

Victor Hugo

« La différence entre la chasse et la guerre, c'est qu'à la chasse on ne fait pas de prisonniers. »
Philippe Geluck

La mort du loup

I
 Les nuages couraient sur la lune enflammée
 Comme sur l'incendie on voit fuir la fumée,
 Et les bois étaient noirs jusques à l'horizon.
 Nous marchions sans parler, dans l'humide gazon,
 Dans la bruyère épaisse et dans les hautes brandes,
 Lorsque, sous des sapins pareils à ceux des Landes,
 Nous avons aperçu les grands ongles marqués
 Par les loups voyageurs que nous avions traqués.
 Nous avons écouté, retenant notre haleine
 Et le pas suspendu. -- Ni le bois, ni la plaine
 Ne poussait un soupir dans les airs ; Seulement
 La girouette en deuil criait au firmament ;
 Car le vent élevé bien au dessus des terres,
 N'effleurait de ses pieds que les tours solitaires,
 Et les chênes d'en-bas, contre les rocs penchés,
 Sur leurs coudes semblaient endormis et couchés.
 Rien ne bruissait donc, lorsque baissant la tête,
 Le plus vieux des chasseurs qui s'étaient mis en quête
 A regardé le sable en s'y couchant ; Bientôt,
 Lui qui jamais ici on ne vit en défaut,
 A déclaré tout bas que ces marques récentes
 Annonçaient la démarche et les griffes puissantes
 De deux grands loups-cerviers et de deux louveteaux.
 Nous avons tous alors préparé nos couteaux,
 Et, cachant nos fusils et leurs lueurs trop blanches,
 Nous allions pas à pas en écartant les branches.
 Trois s'arrêtèrent, et moi, cherchant ce qu'ils voyaient,
 J'aperçus tout à coup deux yeux qui flamboyaient,
 Et je vois au delà quatre formes légères
 Qui dansaient sous la lune au milieu des bruyères,
 Comme font chaque jour, à grand bruit sous nos
 yeux,
 Quand le maître revient, les lévriers joyeux.
 Leur forme était semblable et semblable la danse ;
 Mais les enfants du loup se jouaient en silence,
 Sachant bien qu'à deux pas, ne dormant qu'à demi,
 Se couche dans ses murs l'homme, leur ennemi.
 Le père était debout, et plus loin, contre un arbre,
 Sa louve reposait comme celle de marbre
 Qu'adorait les romains, et dont les flancs velus
 Couvaient les demi-dieux Rémus et Romulus.
 Le Loup vient et s'assied, les deux jambes dressées
 Par leurs ongles crochus dans le sable enfoncées.
 Il s'est jugé perdu, puisqu'il était surpris,
 Sa retraite coupée et tous ses chemins pris ;

Alors il a saisi, dans sa gueule brûlante,
 Du chien le plus hardi la gorge pantelante
 Et n'a pas desserré ses mâchoires de fer,
 Malgré nos coups de feu qui traversaient sa chair
 Et nos couteaux aigus qui, comme des tenailles,
 Se croisaient en plongeant dans ses larges entrailles,
 Jusqu'au dernier moment où le chien étranglé,
 Mort longtemps avant lui, sous ses pieds a roulé.
 Le Loup le quitte alors et puis il nous regarde.
 Les couteaux lui restaient au flanc jusqu'à la garde,
 Le clouaient au gazon tout baigné dans son sang ;
 Nos fusils l'entouraient en sinistre croissant.
 Il nous regarde encore, ensuite il se recouche,
 Tout en léchant le sang répandu sur sa bouche,
 Et, sans daigner savoir comment il a péri,
 Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri.

II

J'ai reposé mon front sur mon fusil sans poudre,
 Me prenant à penser, et n'ai pu me résoudre
 A poursuivre sa Louve et ses fils qui, tous trois,
 Avaient voulu l'attendre, et, comme je le crois,
 Sans ses deux louveteaux la belle et sombre veuve
 Ne l'eût pas laissé seul subir la grande épreuve ;
 Mais son devoir était de les sauver, afin
 De pouvoir leur apprendre à bien souffrir la faim,
 A ne jamais entrer dans le pacte des villes
 Que l'homme a fait avec les animaux serviles
 Qui chassent devant lui, pour avoir le coucher,
 Les premiers possesseurs du bois et du rocher.
 Hélas ! ai-je pensé, malgré ce grand nom d'Hommes,
 Que j'ai honte de nous, débiles que nous sommes !
 Comment on doit quitter la vie et tous ses maux,
 C'est vous qui le savez, sublimes animaux !
 A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse
 Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse.
 - Ah ! je t'ai bien compris, sauvage voyageur,
 Et ton dernier regard m'est allé jusqu'au coeur !
 Il disait : « Si tu peux, fais que ton âme arrive,
 A force de rester studieuse et pensive,
 Jusqu'à ce haut degré de stoïque fierté
 Où, naissant dans les bois, j'ai tout d'abord monté.
 Gémir, pleurer, prier est également lâche.
 Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
 Dans la voie où le Sort a voulu t'appeler,
 Puis après, comme moi, souffre et meurs sans
 parler. »

Alfred de Vigny



Le Loup rôde

-article d'anticipation-

Les éleveurs, les chasseurs et les associations environnementalistes se sont enfin réunies à Herment pour évoquer le délicat sujet du loup. Bien installé depuis quelques années sur la commune, plusieurs familles de loups colonisent maintenant le reste des Combrailles. Ils sont arrivés par le Cantal et la Corrèze et rôdent désormais dans les nombreux bois qui composent la région d'Herment. Comme les autres espèces, qui sont aussi ses proies, les plantations résineuses lui conviennent mal et il préfère nettement les feuillus.
 Les éleveurs, d'abord très hostiles à sa présence, émettent aujourd'hui un jugement plus nuancé car le loup régule la population de chevreuils et concurrence aussi le sanglier. Les dégâts dus à ces deux espèces sont donc en nette régression. Reste les troupeaux – de brebis surtout – à protéger et les chasseurs sont sollicités pour procéder à des tirs d'effarouchement. On s'est également muni de chiens de garde.
 - Il y aura toujours moins de brebis tuées par le loup que de brebis qui partiront à l'équarrissage,

Sur les régions nouvelles

Conférence de presse avec le Toine des Farges (Bachir absent, excusé pour cause de Ramadan)

Déclaration de Monsieur Jean-Luc Mélenchon (Front de Gauche), au sujet des nouvelles régions : « Pour faire une région comprenant La Rochelle et Montargis, soit on est tombé sur la tête, soit on a fumé la moquette ». Une opinion qui, elle, semble marcher de pied ferme sur la Terre, opinion digne « d'un gars qui a gardé les vaches », ce qui est un label de qualité, de lucidité, de bon sens. Que cherche-t-on avec de pareilles modifications vaseuses (ne croyez-vous pas qu'il y a rien de plus urgent actuellement) ?

Quelques hypothèses de travail :

- On veut faire diversion face aux vrais problèmes inavouables...

- On modifie pour modifier, on dresse les uns contre les autres, pour faire semblant de faire quelque chose...

- On se moque de savoir que plus on change, plus les braves gens ont du mal à suivre, plus ils s'y perdent et plus il est alors facile de les leurrer, de les bernier encore plus....

- Ou alors, c'est qu'il faut bien donner une carrière aux surchargés de diplômes ésotériques, à ces gens se croyant obligés de « pondre des idées » originales, la plupart du temps ineptes : « Comment transformer sa grand-mère en pédalo ? » (Une idée par jour, six conneries par semaine. Dimanche repos.)

Il est grand temps pour eux d'aller « apprendre à garder les vaches ». En fait, les Alsaciens ne veulent pas être Alsaciens-Lorrains, les Nantais veulent être rattachés à la Bretagne. Nous, en Combrailles, on n'a jamais aimé être attachés ou rattachés à qui que ce soit, on serait plutôt du genre libres.

À la rigueur accepterait-on un rattachement avec le Qatar, ou un quelconque émirat arabe bien garni. Ça mettrait du beurre dans

nos épinards. On ferait passer les pommes de terre « bourrudes ». Certes, il y a bien quelques inconvénients, certains majeurs, tel que l'obligation de se laver les pieds tous les vendredis (ça, c'est dur à accepter mais enfin !). Comme d'autres conditions, ce serait à négocier sur la base de l'exception culturelle. Nous, on veut bien suivre à la lettre les préceptes du Coran. Pas une seule goutte de vin. D'accord, c'est la sagesse ; dans un verre de vin, il y a toujours eu plus qu'une seule goutte de vin. Quant à l'histoire du cochon, chez nous par le passé, les prêchi-prêcheurs ont suffisamment baptisé « carpes » leurs bons rôtis de viande ! Ça, on sait faire !...

En regardant bien, le porc est proche de la famille du bœuf (hallal) : quatre pattes, une tête, une queue, chez le porc moins grande, les cornes en plus chez le bœuf. Bof ! Vous me direz : la taille. Ouaich, mais il y a des bœufs nains.

Il faudra que chacun y mette du sien. Nous, on gardera nos habitudes ancestrales, eux garderont les leurs. On boira du vin et mangera du cochon ; eux ils continueront à boire du thé et manger des sauterelles. Tout le monde sera content.

En revanche, quels avantages réciproques !

- D'immenses et gras pâturages pour des milliers de chameaux (pas de regret : la viande bovine se vend si mal)...

- Une possibilité d'investissement immobilier énorme quand on sait le nombre incalculable de maisons à vendre chez nous...

- De l'eau en abondance. Tu perces un trou par hasard, l'eau jaillit comme chez eux le pétrole (bitsoul)...

- L'écoulement facile du trop-plein de demoiselles, à tel point que là-bas, un homme est forcé d'épouser quatre femmes pour assurer l'équilibre et la paix des ménages, alors qu'ici les attendent des milliers de vieux gars céliba-

taires, encore que toujours actifs, prêts à prendre la relève (la relève, ouaich enfin pas tous les jours quand même !)...

- Ils ont les champs de gaz et de pétrole, nous on a les mines de fromages à ciel ouvert...

Les rois mages porteurs de cadeaux et de tous les enchantements de l'Orient se seraient arrêtés à Bethléem. C'est faux !

Ils ont fait « étape ». Ils arrivent, attendons-les et préparons-nous à les recevoir royalement (ce qui est un minimum pour des bouseux républicains).

NB : Certains illuminés ont bien préparé l'accueil des Martiens.

Vive les Combrailles libres !

Vive le rattachement au Qatar !

Salam, la paix sur vous !

Et porta vous bi !

1er PS : Le Toine (des Farges) y m'a dit : le Pierre, tu m'en réserves une petite brunette avec des yeux de gazelle en amande et avec des mamelles comme la Ribaude (à chacun ses échelles d'appréciation). Pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir gardé les vaches, sachez que, par le passé, les vaches avaient la fierté de porter un nom fleuri personnel, tel « la Ribaude », et non pas un numéro d'immatriculation comme les bagnoles.

2e PS : Je bats ma coulpe (pas trop fort, je suis fragile) : ma notion du Qatar date un peu. Maintenant, ils boivent (les Qataris) toujours du thé, mais ils ne mangent plus les sauterelles qu'à l'apéritif (sans alcool). Ensuite, ils se tapent du Corned-Beef américain. Quand ils vont avoir mis le nez (et la langue) dans la Limousine ou la Charolaise, tout va changer. Pas de problème, ici les bovins et les ovins, ils naissent déjà hallal.

Le Pierre de Tcha Debour

avance les associations environnementalistes. Bref le loup est là, on s'y était un peu préparé. Maintenant, il s'agit vraiment de faire avec.

Le bla-bla, la réunion, tout ça, c'est bien qu'il a bouffé sa première brebis. Certains chasseurs aimeraient bien pouvoir le tirer mais, le fait est qu'il rend aussi des services et qu'il est encore loin de pulluler. Le territoire est loin d'en être envahi. Un éleveur à la retraite a quand même ricané en disant que si les troupeaux de brebis étaient plus petits, avec un chien au milieu, on aurait moins peur que les loups tombent dedans et qu'il faudrait voir à voir à prendre des moutons qui aient un peu plus l'instinct de défense.

Il est vrai que la présence des bêtes sauvages interroge des pratiques humaines, super-spécialisées et à échelle industrielle, devenues sensibles aux moindres aléas (la météo, le marché, le loup,...) et qui vivent souvent sous perfusion.

Le Loup et le Chien

Un Loup n'avait que les os et la peau,
 Tant les chiens faisaient bonne garde.

Ce Loup rencontre un Dogue aussi puissant que beau,

Gras, poli, qui s'était fourvoyé par mégarde.

L'attaquer, le mettre en quartiers,

Sire Loup l'eût fait volontiers ;

Mais il fallait livrer bataille,

Et le Mâtin était de taille

A se défendre hardiment.

Le Loup donc l'aborde humblement,

Entre en propos, et lui fait compliment

Sur son embonpoint, qu'il admire.

« Il ne tiendra qu'à vous beau sire,

D'être aussi gras que moi, lui repartit le Chien.

Quittez les bois, vous ferez bien :

Vos pareils y sont misérables,

Cancres, haïres, et pauvres diables,

Dont la condition est de mourir de faim.

Car quoi ? rien d'assuré : point de franche lippée :

Tout à la pointe de l'épée.

Suivez-moi : vous aurez un bien meilleur destin. »

Le Loup reprit : « Que me faudra-t-il faire ?

- Presque rien, dit le Chien, donner la chasse aux gens

Portants bâtons, et mendians ;

Flatter ceux du logis, à son Maître complaire :

Moyennant quoi votre salaire

Sera force reliefs de toutes les façons :

Os de poulets, os de pigeons,

Sans parler de mainte caresse. »

Le Loup déjà se forge une félicité

Qui le fait pleurer de tendresse.

Chemin faisant, il vit le col du Chien pelé.

« Qu'est-ce là ? lui dit-il. - Rien. - Quoi ? rien ? - Peu de chose.

- Mais encor ? - Le collier dont je suis attaché

De ce que vous voyez est peut-être la cause.

- Attaché ? dit le Loup : vous ne courez donc pas

Où vous voulez ? - Pas toujours ; mais qu'importe ?

- Il importe si bien, que de tous vos repas

Je ne veux en aucune sorte,

Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor. »

Cela dit, maître Loup s'enfuit, et court encor.

Jean de la Fontaine

ET si on parlait forêt...

Suite au dossier sur la forêt paru dans le Trou des Combrailles, il nous semblait intéressant de réaliser une série d'articles à vocation pédagogique afin d'expliquer les diverses façons de produire du bois de façon durable.

En effet, même si la forêt remplie de multiples fonctions (paysage, protection des sols, régulation de l'eau, réserve de biodiversité, loisirs,...), elle occupe une fonction économique majeure dans nos régions de par sa production de bois. Beaucoup de personnes sont favorables à son utilisation dans la construction et l'aménagement, et je pense que nous sommes nombreux à préférer les emballages bois (palettes, caisses, boîtes,...) aux plastiques.

Or, pour avoir ses produits, il faut passer par une gestion de nos forêts. Et à ce titre, il existe beaucoup d'idées préconçues sur la gestion forestière et sur le métier de forestier.

Nous commencerons par les bases de la production forestière, c'est les conditions pour qu'un arbre pousse correctement, et qu'on puisse le cultiver (et oui, la forêt, ça se cultive....) afin de produire du bois de la meilleure qualité possible

Les stations forestières

Une station forestière est une surface de terrain variable en superficie (de quelques mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares) dont le relief, l'exposition, le climat, le sol et la végétation sont relativement homogènes.

Il est très important de réaliser un diagnostic, même sommaire, des stations sur lesquelles sont installés les peuplements forestiers (et ce d'autant plus dans le cadre d'un reboisement, par exemple).

Les arbres sont dépendants des conditions de milieu sur lesquels ils vivent : or, pour produire du bois de qualité, un arbre doit être « bien en station », c'est à dire qu'ils doivent trouver les conditions optimales par rapport à ses exigences : un chêne est différent d'un pin ou d'un douglas quant à ses besoins. Les choix dans la gestion forestière découlent avant tout de la connaissance des caractéristiques du milieu.

La topographie et l'exposition influencent les apports en eau et la profondeur des sols. Les fonds de vallons, par le phénomène de drainage et de lessivage, donnent souvent des sols profonds et des apports excédentaires en eau (sols mouilleux). A l'inverse, les crêtes ou les versants pentus présentent souvent des sols superficiels (peu d'épaisseur de terre fine) et desséchants. Bien sûr, des nuances existent, notamment la présence de sources ou de replats sur une pente.

Au niveau climatologique, 2 facteurs sont importants : la température et la pluviométrie. Les températures moyennes et minimales, ainsi que le nombre de gelées tardives (gelées printanières, fréquentes dans nos régions) influencent énormément le développement de certaines essences forestières.

Les apports en eau sont indispensables à la vie de l'arbre. Que ce soit sous forme de précipitations (pluie, neige) ou d'humidité atmosphérique, chaque espèce a ses propres besoins en eau. Un sapin pectiné a besoin d'un minimum de 1000mm d'eau/an, un hêtre 900mm/an, alors qu'à l'inverse, un mélèze d'Europe ou chêne sessile se contentent de 600mm/an. Un autre aspect est la répartition de ces précipitations dans l'année : le phénomène de sécheresse estivale peut, selon les essences, freiner le développement des végétaux.

Le sol est le support et le garde-manger de l'arbre. Sa texture (proportion de sables, argiles, limons, cailloux), sa structure (compacte, grumeleuse...), sa profondeur, son acidité, sa richesse en eau, en matières organiques et minérales conditionnent le bon développement des arbres. Certains, par exemple bon nombre de résineux, préfèrent les sols sableux et drainants, alors que d'autres, comme le chêne pédonculé affectionnent les sols limono-argileux. Dans tous les cas, des sols profonds, bien alimentés en eau et minéraux (sans excès) et pas trop acides conviennent à bon nombre d'essences : alors pourquoi y planter du pin ou

du douglas quand on peut produire de magnifiques chênes ou autres feuillus sur ces stations ? C'est « donner de la confiture au cochon » ! (passez-moi l'expression)...

Enfin, la végétation en place nous donne des indications sur la nature des sols : les bruyères ou callunes indiquent un sol acide (voire très acide) et relativement sec ; au contraire, les carex démontrent la présence de nappes d'eau superficielles. Certaines plantes peuvent également poser des problèmes au niveau des plantations, c'est le cas des fougères aigle, très vigoureuses, qui peuvent « étouffer » les jeunes plants. Il conviendra de sélectionner des essences capables de résister, et surtout de prévoir des interventions au bon moment pour pouvoir maîtriser la fougère.

Quand on parle d'essences forestière

Un essence forestière est un terme utilisé en sylviculture pour désigner une espèce, sous espèce ou variété d'arbre.

On parle souvent d'essence objectif pour désigner des espèces pour lesquelles on souhaite travailler en priorité sur une parcelle. Tous les travaux et coupes seront réalisés afin de favoriser au maximum ces essences. Au contraire, les essences d'accompagnement ne joueront pas un rôle prépondérant dans la production de bois, mais elles peuvent (et doivent !) tenir un rôle culturel en accompagnant les essences objectives, afin d'éviter la présence de branches basses, par exemple, ou en favorisant la rectitude du tronc. Ces essences ne sont pas à négliger, alors que bien souvent, elles sont éliminées en totalité. C'est le cas, assez fréquent dans notre région, lors d'opérations d'éclaircies sur des chênes par exemple, où de soi-disant forestiers coupent systématiquement l'ensemble du sous-bois, ne laissant que quelques malheureuses tiges de chênes. Le résultat est saisissant les années suivantes: les chênes laissés en place, quand ils ne se couchent pas sous l'action du vent et de la neige, se couvrent de « gourmands » (multitudes de petites branches apparaissant tout au long du tronc), ce qui déprécie fortement la qualité du bois de la bille de pied. Erreur grave !!

Les essences forestières n'ont pas du tout les mêmes caractéristiques en ce qui concerne leurs besoins en lumière, indispensable notamment dans leur jeune âge. Certaines ont besoin d'un couvert végétal pour se développer : on les appelle essences d'ombre. C'est le cas par exemple du sapin pectiné ou du hêtre, qui préfère pousser sous couvert d'autres arbres ou végétaux afin de favoriser une meilleure rectitude du tronc : plantés à découvert, ils ont tendance à « buissonner », formant des individus de type « sapin de Noël ». Au contraire, les mélèzes et les pins sont des essences de pleine lumière, craignant énormément la concurrence d'autres végétaux. Ils ont besoin d'être installés à découvert, sous peine de s'étioler rapidement. Bon nombre d'essences, comme les chênes, le douglas ou l'épicéa, sont considérées comme des essences de demi-ombre (ou demi-lumière), pouvant dans leur jeune âge accepter sans dommage un couvert relatif pendant une période pas trop longue.

Dans tous les cas, la végétation concurrente, si elle est bien maîtrisée, joue un rôle favorable à l'éducation des jeunes tiges, évitant la formation précoce de branches, protégeant les plants contre le vent, le fort ensoleillement et les dégâts du gibier : en sylviculture, vouloir faire trop propre conduit souvent à des désillusions : nous ne sommes pas en « jardins espaces verts » !

Chaque essence forestière possède enfin des exigences écologiques particulières : exigences d'altitude, climatologiques, pédologiques (le sol), en eau. Les résineux, à quelques exceptions près, redoutent les sols mouilleux, au contraire du chêne pédonculé, de l'aulne (vergne), du frêne. Le douglas a besoin, comme le hêtre ou les sapins, d'une certaine humidité atmosphérique.

Enfin, leur croissance est très différente d'une



Régénération naturelle de douglas

essence à l'autre, et cela doit être pris en compte lorsque l'on veut associer plusieurs essences (peuplement mélangés), sous peine de voir une espèce « étouffer » par l'autre. Le douglas possède une croissance assez rapide, atteignant sa maturité en terme de production vers 70-80ans (contrairement à certains industriels ou commerçants qui imposent des âges d'exploitation de 50 ans. Une hérésie !), et devra être associé, en mélange, avec des essences possédant les mêmes croissances assez rapides, comme le chêne rouge d'Amérique par exemple.

Pour finir, je voudrais revenir sur un terme populaire qui veut que tout arbre qui possède des feuilles en forme d'aiguille soit dénommé « sapin ». NON !!! Vous viendrait-il à l'idée que tout animal à 4 pattes qui mange de l'herbe soit nommé « vache » ? je ne pense pas. Les sapins (pectiné, grandis, nordmann,...) sont un genre précis de résineux, au même titre que les épicéas, les pins, le douglas (qui n'est ni un sapin, ni un pin), les mélèzes, les cèdres, etc... Appelez-les résineux ou conifères (fruits en forme de cônes), ce sera plus juste.

Et les propriétaires, dans tout ça ?

La majorité des forêts dans notre région appartient à des propriétaires privés. Ils sont donc les seuls décideurs sur les interventions ou le devenir de leurs forêts. C'est leur liberté, même si certaines règles existent.

Évidemment, ne connaissant pas forcément la gestion forestière, ils font souvent appel à un professionnel (nous verrons cela dans un prochain article) pour les conseiller. Mais en dernier lieu, c'est le propriétaire qui décide.

Selon ses besoins ou envies, le professionnel pourra proposer différents scénarios de gestion, car il n'en existe jamais un seul en forêt. Les soi-disant professionnels qui disent à un propriétaire « Oh là, y'a qu'une chose à faire, c'est la coupe rase » ont souvent une idée derrière la tête et pensent plus leurs intérêts qu'à ceux du propriétaire (et encore moins à la forêt).

Alors bien sûr, le propriétaire peut avoir un besoin urgent d'argent, mais il faut aussi leur expliquer que derrière une coupe rase, leur terrain (et donc leur capital) ne vaut plus grand chose : le prix du fond (le sol) sans le capital dessus. Et cela pendant de nombreuses années voire décennies. S'ils viennent à vouloir transmettre ou vendre ce patrimoine, leur valeur aura fortement chuté.

Il faut donc savoir écouter les envies et besoins du propriétaire afin de lui proposer tous les schémas possibles en matière de gestion forestière, avec leurs atouts et contraintes. Ensuite, c'est lui, et lui seul qui décide.

Dans un prochain article, je vous présenterais les aspects techniques de la gestion et de l'exploitation forestière. En espérant que cet article vous a suffisamment intéressé pour pouvoir attendre jusqu'au prochain numéro. Et je vous souhaite, en cette saison propice, de bonnes ballades en forêt !

Rémy GAUTIER
Technicien forestier indépendant
gautierremy1@gmail.com
tél : 06-45-71-55-66

Poésie

*Les vibrations écarlates
Des passions trop vives,
La rose rouge qui saigne
Au cou de la danseuse,
Les trémolos de l'amour fou
Ivre de n'être plus,
Le cri violent
Dans la nuit embrasée,
Les feux jamais éteints de la vengeance.
La guitare se lamente
D'un désir jamais assouvi,
Dans la fulgurance
Des accords trépidants.
La voix s'étrangle
Dans le frémissement
D'une mort annoncée.
Et je tremble et je ris
Au cœur d'un tragique
Qui ne croit plus en lui-même
Et qui se moque de tout.
La désespérance
Rugit et se tord
De douleur et d'effroi.
De vieilles plaintes
Montent du plus profond
De nous-mêmes.
Et la douce Aurore
Pleure au milieu des ruines.*

Claude-Paule Mutel

Un élève plus doué que le maître

Une petite histoire pour rythmer la semaine et apprendre à rester humble

Un professeur déjeune à la cantine quand un étudiant vient s'asseoir en face de lui.

Le prof lui dit avec un sourire narquois, pour le taquiner :

- Les oiseaux et les cochons ne déjeunent pas ensemble !

- Oh ! excusez moi, dans ce cas je m'envole, lui répond l'étudiant.

Honteux de s'être fait avoir si bêtement, le professeur décide de le coller lors du contrôle de la semaine suivante, mais l'étudiant répond parfaitement à toutes les questions.

Alors le prof lui pose un petit problème :

- Tu es dans la rue et tu trouves deux sacs, l'un contient des billets de banque et l'autre de l'intelligence, lequel choisis-tu ?

- Le sac rempli de billets » répond l'étudiant.

- Moi, à ta place, j'aurais choisi l'intelligence !

- Les gens prennent toujours ce qu'ils n'ont pas, lui répond l'étudiant !

Le professeur ravale sa rage, mais il prend la copie de l'étudiant et inscrit dans la marge : « CONNARD ».

L'étudiant reprend sa copie, va s'asseoir et au bout de quelques minutes revient :

« Monsieur, lui dit-il, vous avez signé mais vous avez oublié de me mettre une note ! »

Gouzon, et son ancien site d'uranium de Grands Champs

Il semblerait que le passage de l'uranium à Gouzon soit tombé dans l'oubli... tout en ayant tendance à ressortir.

Une enquête du magazine « UFC Que Choisir » stipulait une présence de radon anormale dans l'eau de consommation des bassins de Gouzon et de Saint-Chabrais. Peut-être cette enquête ne repose-t-elle pas sur des bases

Jusqu'au 31 août, l'association « Oui à l'avenir » invitait le public à consulter des cartes en mairies.

Elle précisait :

« Des opérations de spectrographie hélicoptérée et des inspections sur le terrain ont été menées par AREVA conformément aux circulaires ministérielles de juillet 2009 et août 2013 - La Creuse et le Limousin ont été le prototype de cette recherche qui doit s'étendre aux 230 mines existantes en France. Des cartes ont été établies mais cachées au public et aux mairies pendant trois années. La dernière circulaire a enfin obligé AREVA à les mettre à disposition ».

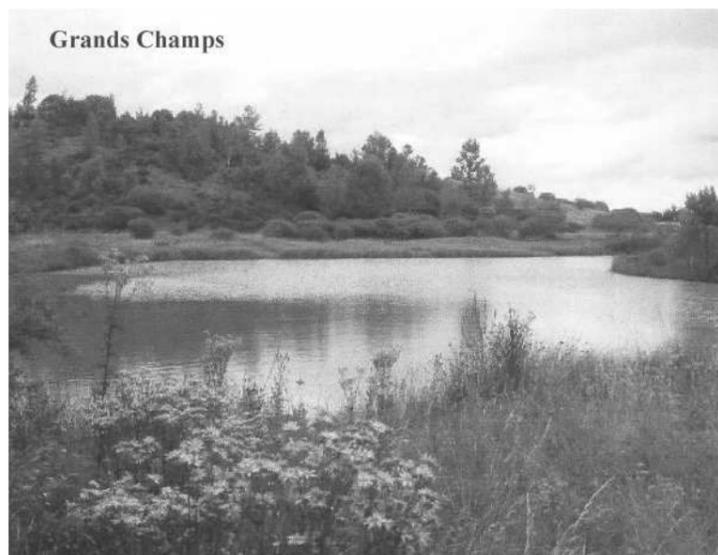
Elles montrent les zones dont la radioactivité résiduelle est supérieure à 600 chocs par secondes

Précision : attention aux unités de mesure... les chocs/sec sont des becquerels, il s'agit de la dose émise et le sievert est la dose reçue... Heureusement pour nous, on ne reçoit pas tout ! C'est comme sous un pommier lorsque les pommes tombent... celles qui tombent correspondent aux becquerels et celles que l'on reçoit lorsqu'on est dessous, ce sont les sieverts (mesure d'un radimètre).

Evidemment, l'étang de Grands Champs à Gouzon fait partie des zones à forte radioactivité mais n'est pas répertorié comme stérile suite à l'opération hélicoptérée étant donné qu'il n'y a pas eu de déplacement de terres. C'est ainsi que tous les sites miniers même ceux qui n'ont pas été clôturés par AREVA après les CLIS (Commission Locale d'Information et Surveillance) en préfecture échappent à ce recensement. D'autre part, les clôtures ne circonscrivent pas vraiment le carreau de la mine ; généralement, elles le réduisent à tel point que le reste se retrouve en prairies, ni vu ni connu et pas même répertorié !

assez solides, toujours est-il qu'il n'est pas interdit de penser que l'existence du site de Grands Champs pourrait ne pas être étranger à cette présence de radon dans l'eau de consommation relatée par « Que Choisir ». Bon, au mois de juillet, j'ai voulu voir en mairie de Gouzon les analyses de l'eau, mais il n'y avait rien, aucun papier. Habitants du coin, je vous invite donc à surveiller (si vous les recevez, sinon il faudrait les réclamer) vos analyses d'eau. Les quelques personnes du secteur que j'ai interrogées ignoraient toutes l'enquête de « Que Choisir » et ne pensait pas qu'il pouvait y avoir du radon dans leur eau. L'une d'elle a dit qu'elle savait que c'était bourré de chlore parce qu'on traitait à bloc l'eau puisée à Varennes (Lussat - cf articles sur les mines d'or) contre l'arsenic. Il était d'ailleurs d'avis que l'eau ultra-traitée ne valait pas mieux, c'est une pollution contre une autre, voire un rajout de pollution. Cette personne m'a parlé du chlore mais pour le traitement des eaux arsénisées, il peut plutôt s'agir de chlorure ferrique. Le médecin de Jarnages constate, pour sa part, un fort taux de cancers mais dont il est bien difficile de savoir l'origine exacte entre le vieillissement de la population et les pollutions de tous ordres. Le radon est connu pour sa dangerosité par radiation mais dans l'eau on n'en sait rien. Le docteur parlait en revanche de l'arsenic, présent dans l'eau et dont les conséquences présumées sur la santé seraient des cancers des voies urinaires.

Le site de Grands Champs, sur la commune de



Gouzon, a connu l'exploitation d'uranium (201 tonnes en tout) entre 1986 et 1988 par Total Compagnie Minière sous forme d'une mine à ciel ouvert. Pour cacher la misère, on a fait une « base de loisirs », c'est-à-dire un vulgaire plan d'eau, par-dessus. Une base de loisirs somme toute agréable puisqu'elle est longée par la nationale ! Quand on en fait le tour, on se croirait plutôt en zone périurbaine pavillonnaire qu'en campagne creusoise. Et dans ce plan d'eau, on y pêche la truite à la mouche ! Des grosses ! Sur le panneau, il est par contre précisé que les poissons doivent être relâchés.

Il y a un site (www.reservoir-grands-champs.com) sur la « base de loisirs », je suis allé voir dessus, le 2 septembre 2014, on n'y parle pas de l'uranium du tout. C'est un peu malhonnête, non ? Il y a une information quant à l'ancien statut de ce site dont on évite de parler.

Il fallait certainement qu'on s'amuse pour cacher la misère et des jeux pour enfants ont été installés au pied du stérile minier là même où le radex donnait une mesure non négligeable de radioactivité. Une information conséquente aurait été souhaitable.

D'autre part, des concours d'attelage optimisent le risque étant donné que les chevaux lèvent la poussière du sol avec leurs sabots et peuvent dévoiler des zones sous-jacentes, pourtant masquées par AREVA lors de l'aménagement du site et qui sont radioactives.

Dans un article signé Lacotte (1), il est écrit sur Grands Champs que « les problèmes d'eau, trop abondante en surface, et le remplacement des captages d'eau potable pour Gouzon retardent quelque peu le début de l'exploitation ». Ça ne paraît pas très rassurant.

Notes d'un rapport de contrôle de la radioactivité du 09/07/07

Les constatations observées pour le site de la Ribière et celui des Grands Champs démontrent une existence d'une situation radiologique de l'environnement marquée par l'activité passée de l'exploitation minière.

En particulier, la présence d'uranium « pur » sur le site des grands champs est surprenante compte tenu de l'absence d'activité de traitement in situ déclaré par l'exploitant et de l'absence de stockage de résidus (cf inventaire national des sites miniers d'uranium, programme MIMAUSA, IRSN, avril 2004).

A l'Etang des Landes, un panneau informe que le bassin de Gouzon, parmi d'autres hypothèses, pourrait être le résultat d'un lac de l'époque tertiaire. Ce qui expliquerait qu'il y a de l'eau partout et que, dans ce bassin, les nappes souterraines communiqueraient facilement. Une personne m'a relaté que lors des travaux à Grands Champs, le niveau d'eau variait dans un puits de captage à proximité de Gouzon.

Finalement, les anecdotes sur l'un des gros sites d'extraction d'uranium creusois ne sont peut-être pas tant oubliées que passées sous silence pour éviter d'être pris pour un emmerdeur par le voisinage. L'opacité qui a toujours entouré les questions de l'uranium et du nucléaire alimente et fonde les craintes et les rumeurs.

(1) « deux industries limousines de pointe : l'exploitation des minerais d'uranium et Legrand », norois n°126, 1985, pp285-300, consultable sur : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/noroi_0029-182x_1985_num_126_1_4242

Marché associatif de producteurs en agriculture biologique

Marie Hélène nous accueille dans le gymnase de Loubeyrat non pas pour une séance de culturisme mais pour nous parler de son marché d'agriculture biologique.

Quand et comment est né ce marché ?

Il est né en mars 2011, suite à une rencontre avec Gregory, un maraîcher de Pagnat. Il avait besoin d'un débouché pour sa production. Après un échange, on décida la création de ce marché. Petit à petit des producteurs ont rejoint la petite équipe qui se compose aujourd'hui d'une vingtaine de commerçants qui proposent de nombreux produits locaux issus de l'agriculture biologique à des prix très raisonnables

Pourquoi insistes-tu sur la notion de marché associatif ?

C'est plus qu'un marché car c'est une association gérée par des bénévoles et les producteurs. Une dizaine de bénévoles assurant l'accueil des producteurs, l'organisation de la salle (mise à disposition gratuitement par la mairie de Loubeyrat), la communication entre les producteurs et la publicité (tracts).

Les consommateurs participent aussi à la vie de l'association car en l'adhérent, ils permet-

tent de couvrir les frais de publicité.

On se veut et on est une équipe !

Qu'est ce qui caractérise ton marché plutôt qu'un autre ?

C'est une vie dans le village, un moment de convivialité, d'échanges sur tous les sujets de société. Ce marché est un moment plein de gourmandise et de curiosité. On prône aussi l'anti-concurrence, c'est-à-dire qu'il n'y a pas deux producteurs qui vendent le même produit. De temps à autre des animations sont organisées, les informations culturelles ou festives des Combrailles figurent en bonne place sur une table de documentation.

A quel moment peut-on acheter ces fromages, légumes...et ces merveilleuses glaces artisanales que j'ai eues la chance de déguster ?

Tous les mercredis de 16h30 à 19h au gymnase de l'école de Loubeyrat et un marché festifs le deuxième mercredi de chaque mois.

Interview et commentaires réalisés par Aurélien Dupoux

Les producteurs du marché

Grégory est là toutes les semaines avec ses légumes de saison cueillis le matin même sur la commune de Charbonnières les Varennes ; Dominique vient de Perpezat, lui aussi tous les mercredis avec lait frais, fourme de Rochefort et tomme de montagne ;

Idris nous rejoint tous les quinze jours avec fromages de brebis, de chèvres, yaourts, fromages blancs, gaperons, crème fraîche... et maintenant des caissettes d'agneau

Clément nous apporte ses fruits de saison : cerises, pêches, pommes et jus de pommes ; Stéphanie et Marie-Hélène toutes les deux des Combrailles (Puy Fouilloux et La Cellette près Pionsat) vous proposent des caissettes de viande de porc, veau et bœuf lors de leurs abatages ;

Sandrine fournit les œufs, Régis le miel, Luc et Claudine le vin de Saint Pourçain et les jus de raisin, Anne Lyse la bière du plan B de Clermont Ferrand et Guy Michel les farines de blé, petit épeautre, sarrasin, des lentilles et les huiles de colza et de tournesol.

Françoise et Patrick se relaient pour proposer fruits rouges, sorbets, sirops, confitures ; Et le deuxième mercredi, Gaëtan de Puy Guillaume apporte truites, saumons de fontaine, truites fumées et rillettes et Frédérique ses volailles, lapins et terrines commandés au marché ou par internet.

Fanny vient elle aussi au marché festif avec le safran d'Auvergne et de multiples idées de recettes.

Voilà une grande diversité, de quoi remplir son panier de produits frais, locaux et respectueux de notre environnement !

Pour plus d'informations...

N'hésitez pas à contacter :

Marie-Hélène : 04 73 33 69 38 ou par mail : mariephi@wanadoo.fr

Yolande : 04 73 86 54 47 ou 06 87 26 34 59



JEU : Qui est-ce ?

ALIAS-63

Accueil Local d'Innovation & d'Actions Sociales

Le TdC a rencontré Flavie & J-Luc, sur la commune de Saint-Priest-des-Champs, pour qu'ils nous exposent leur projet de création d'accueil social.

Pouvez-vous préciser ce qu'est ALIAS-63, quel est sa nature et l'origine de sa création ?

J-Luc : ALIAS-63 est une association loi 1901, créée le 1er Décembre 2013 afin de pouvoir répondre à l'appel à projet du Conseil Général du Puy de Dôme concernant la création de Lieux de Vie & d'Accueil (LVA) pour des adolescents en difficultés.

Flavie : en fait, je peux dire que l'idée de cette association est une très vieille histoire, cela fait bien longtemps que je voulais créer un lieu d'accueil pour des enfants. L'appel à projets a été, en quelque sorte, la rampe de lancement qui nous a permis de concrétiser cette ambition. Il a été proposé mi-October, nous en avons pris connaissance début Novembre et il nous fallait rendre le dossier avant le 31 Décembre, aussi tout cela a été fait un peu dans la précipitation et heureusement que le projet avait déjà bien mûri dans ma tête.

Comment vous êtes-vous organisés pour réaliser ce dossier ? Avec qui et comment avez-vous réalisé ce travail ?

J-Luc : vu le temps imparti, il nous a fallu nous organiser très vite, et durant 1 mois et demi, être, sans arrêt, dans l'efficacité. Heureusement, nous avions déjà des expériences d'accueil d'ados, à la maison, on connaissait, à peu près, tout ce que cela implique et les difficultés engendrées. Il faut dire qu'avec Flavie, nous sommes en couple depuis une vingtaine d'années, ce qui a facilité l'organisation du travail.

Flavie : enfin, être en couple, ce n'est pas être collègue de travail !

J-Luc : bien sûr, il a fallu s'adapter ! Mais, ce qui a été utile c'est que nous étions bien complémentaires pour traiter toutes les parties du dossier. Flavie s'est occupée des aspects pédagogiques et éducatifs, et moi de ce qui relevait des notions juridiques et de gestion.

Flavie : ce que nous avons déploré, c'est de ne pas avoir eu le temps de vraiment profiter de personnes ressources, même si nous en avons contacté plusieurs, c'était, à chaque fois très rapide, nous n'avions pas le temps de vraiment approfondir, J-Luc n'arrêtait pas de me dire « il faut aller à l'essentiel », c'était très frustrant, mais c'était bien la seule façon d'aboutir ...

J-Luc : n'oublions pas, quand même, que nous avons rencontré une quinzaine de partenaires institutionnels et financiers et nous avons réalisé également des « fiches-contact » pour une trentaine de personnes prêtes à participer au projet en proposant des activités, des animations.

J-Luc a dit que vous aviez des expériences d'accueil, pouvez-vous en dire plus ?

Flavie : pendant un peu plus de 3 ans nous avons travaillé avec une association du 91 qui plaçait des ados en foyer pour des séjours de rupture d'une quinzaine de jours à la campagne, mais nous avons aussi accueilli un jeune pendant 9 mois.

J-Luc : nous avons également travaillé avec une autre association de Paris pour des accueils de SDF, certains étaient de jeunes adultes. Et puis avant, lorsque nous étions en Cévennes, nous avons déjà fait pas mal d'accompagnements de manière un peu plus informel.

Justement, pouvez-vous nous parler un peu de vos parcours et de vos expériences ?

Flavie : nous sommes tous les deux originaires d'Angoulême, en Charente, vers 30 ans, nous avons fait le choix de quitter la ville, pour aller dans les Cévennes, où nous sommes restés durant 6 ans, puis nous sommes arrivés en Combrailles, il y a 8 ans. Nous sommes venus ici pour pouvoir acquérir une maison afin de

pouvoir réaliser un projet d'accueil social. Je suis éducatrice spécialisée depuis plus d'une quinzaine d'années, j'ai travaillé auprès de plusieurs types de public : des très jeunes, des ados, des adultes, des handicapés, des toxicomanes... Mais c'est durant mes études d'éduc. que j'ai pu visiter un LVA, ça m'a interpellé et c'est depuis que j'ai cette envie. Sinon, j'ai toujours participé à la vie associative, dans l'animation et le développement local, ce sont deux domaines qui m'intéressent particulièrement.

J-Luc : au départ, j'ai une formation en communication, j'ai géré pendant une dizaine d'années un service audio-visuel dans une association de production, puis, la ville d'Angoulême n'a confié, avec d'autres, le projet de créer un centre « Jeunesse-Europe-Culture », j'y ai dirigé pendant 5 ans un « Espace Culture Multimédia »,



à l'époque du ministère de la culture. Mais, j'avais besoin de renouer avec

du naturel, aussi je me suis réorienté sur des études d'agriculture, lorsque nous sommes arrivés en Cévennes. Là-bas, nous sommes tombés sur une bande de copains qui m'ont demandé de mettre à profit mes compétences pour monter et gérer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, « Bois 2 Mains » dans la filière bois-construction, nous avons été jusqu'à 16 salariés et, en plus des activités commerciales et de production, nous menions des actions dans les domaines de l'insertion, du logement et de l'environnement. Nous avons, notamment, remonté une ruine (Espinassac - !) emblématique du passé camisard des Cévennes, qui est devenu un lieu d'accueil, de formations et d'animations. Tout cela était très intéressant, mais notre souci était de pouvoir accéder à du foncier et, dans le Sud, c'est loin d'être facile, d'où notre arrivée en Combrailles et l'achat de cette maison qu'il a fallu d'abord retaper.

Revenons-en à votre projet de LVA, quelles en sont les caractéristiques ?

Flavie : notre projet est totalement atypique par rapport à un LVA classique : classiquement, un LVA est animé par un couple ou une équipe qui reçoit, chez eux ou dans un espace collectif, jusqu'à 7 enfants, ils embauchent souvent des intervenants pour les aider. A force de les étudier, nous avons vu quelques limites à ces principes : d'abord, c'est épuisant, l'accueil est 24h sur 24, 7 jours sur 7 ! Et, finalement, certains lieux deviennent vite des petites institutions, ce qui est contraire au principe initial qui veut que les LVA soient des lieux proches d'un foyer familial. Du coup, face à l'ensemble des problématiques des jeunes accueillis, cela fonctionne en vase clos, surtout quand les jeunes sont désocialisés. Il y a comme un enfermement aussi bien des jeunes que des accueillants, ça devient très difficile de prendre du recul ou de personnaliser l'accueil pour des problématiques complexes. Et, au final, ce sont des lieux qui deviennent difficilement transmissibles lorsque les responsables, propriétaires des lieux, partent en retraite.

J-Luc : en fait, ce sont ces constats qui font les caractéristiques de notre projet, nous avons voulu apporter des réponses à chacun de ces aspects. Ce fut le fil de chacune de nos réflexions que nous avons tenté de tirer et qui nous ont amené à faire notre proposition, en se posant, à chaque fois, les questions de l'attente et des besoins des enfants.

Vous pouvez préciser ?

Flavie : nous proposons d'éclater la formule d'accueil sur 3 familles, chacune accueillant

2 jeunes, les soirs et les week-end car cela permet déjà d'être plus proche d'un foyer et d'une vie familiale. Pour éviter de les saturer, nous envisageons d'avoir un local pour les journées réservé à des activités et des animations, avec des salariés et des intervenants, mais aussi avec un membre de chaque famille, à temps partiel, pour faire le lien (réunions, accompagnements spécifiques, projets collectifs). Ainsi, ce local n'appartiendrait pas à une famille mais serait la propriété de la structure LVA : le retrait d'une famille n'entraînerait pas, du coup, la fin du LVA.

J-Luc : ce qui nous semblait extrêmement important pour ces jeunes, c'était de pouvoir leurs proposer le plus possible d'accéder au quotidien « classique » d'un jeune. Se lever le matin pour aller faire des activités toute la journée dans un cadre social avec d'autres jeunes de son

âge, se retrouver les soirs et les week-end dans une famille qui réalise ses propres activités, de pouvoir avoir l'occasion de rencontrer un maximum de personnes ... Au final, c'est l'idée de sortir de cette double peine qui fait qu'un jeune en difficultés est trop souvent placé dans des institutions où il s'enferme souvent, avec d'autres, dans ces difficultés, c'est le sens du mot « exister » : être en dehors de soi-même, du moins, en avoir la possibilité.

Flavie : je dirais même qu'il y a certainement nécessité de faire encore plus qu'avec des jeunes qui n'ont pas subi ces formes de traumatismes et qui ont toujours papa, maman en bouée de sauvetage. Mes expériences en institutions m'ont montré que trop souvent les jeunes placés se retrouvent comme en dehors ou aux confins de la société. Mais, comment faire autrement dans des grosses structures ? C'est certainement la chance des LVA, si ils vont au bout de cette démarche. Le milieu dans lequel le jeune évolue doit être absolument ouvert et le champ des possibles le plus large, c'est là même le cœur de notre proposition, nous parlons d'un territoire porteur pour faire face aux problèmes des jeunes.

J-Luc : ça c'est le côté innovation du projet. Nous souhaitons que tous les acteurs utiles à un jeune puissent travailler ensemble. C'est forcément très vaste : les familles et les salariés du local, dans un premier temps, mais aussi les structures responsables du placement familial, de l'accompagnement pédagogique et thérapeutique, un maximum d'intervenants et d'animateurs, les voisins, les commerçants, les gendarmes... tous ont peut-être quelque chose à apporter à ces jeunes à un moment donné. Et nous pensons que c'est en multipliant ces occasions que pourra se produire un déclic, lors de son passage au LVA, utile au jeune pour se construire un avenir. C'est certainement là, une possibilité pour des territoires ruraux qui peuvent être bienfaisant et empathique, et ce qui ne semble plus être possible à l'échelle d'une ville.

Mais comment imaginez-vous mettre tout cela en œuvre ? Vous parlez d'une multitude d'acteurs agissant à des niveaux totalement différents, comment est-ce possible ?

Flavie : bien sûr, tout ceci paraît très ambitieux, mais, en fait, nous pensons que tout est dans la démarche. Si tout le monde était déjà prêt à jouer ce jeu, c'est évident que c'est la société toute entière qui serait différente ! Mais ce n'est pas une raison pour ne rien tenter. Mais en fait, en y regardant de près, l'idée est de renouer avec des formes de solidarité qui existaient : dans des temps pas si lointains, il n'existait pas toutes

ces structures d'aide sociale, elle s'exerçait le plupart du temps à l'échelle familiale ou du village avec les bonnes volontés. Comme souvent, à vouloir faire bien, ces principes ont été dévolus au service public, mais ils nous ont fait oublier des formes simples de solidarité envers les plus fragiles. En fait le terme d'innovation n'est peut-être pas totalement adapté...

J-Luc : ce qui est innovant, c'est l'idée de structurer aujourd'hui, ce qui semblait naturel hier. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé dans notre projet l'idée de créer une société coopérative d'intérêt collectif, l'idée que chacun, sur le territoire, peut s'associer à cette démarche et coopérer dans l'intérêt des enfants accueillis. C'est totalement ouvert, mais c'est surtout de reconnaître qu'il n'y a pas de règle ou de formule magique pour la résolution des difficultés d'un enfant placé. Il peut y avoir une multitude de professionnels autour de l'enfant et finalement de constater que c'est une personne lambda croisée à un moment donné qui amènera le bon mot, la bonne proposition et qui va permettre à ce jeune d'évoluer. C'est là toute la subtilité de l'humain dès lors qu'il oublie d'avoir peur, de se confronter ou de se comparer !

Et maintenant, comment va se concrétiser votre projet ?

Flavie : le 24 Juin, nous avons reçu l'arrêté du Conseil Général nous donnant autorisation de création du LVA. Nous avons 3 ans pour démarrer effectivement mais nous espérons ouvrir d'ici 1 an. Il y a énormément à faire : trouver des familles accueillantes, accéder à un local pour les animations à la journée, acquérir des équipements éducatifs, pédagogiques et de loisirs et donc trouver des financements pour tout ça. Il nous faut aussi structurer l'ensemble, recruter les salariés, les animateurs, les intervenants. Le tout en lien avec le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Général qui sera le partenaire le plus important d'ALIAS. Bref, on a de quoi s'occuper ...

Nous vous souhaitons bon courage pour ce long chemin, souhaitez-vous rajouter quelque chose ?

J-Luc : à l'élaboration du dossier, nous nous sommes aperçus que l'idée que nous étions en train d'élaborer pouvait s'appliquer à une multitude de public. Tout simplement, c'est de mettre en immersion, sur un territoire donné, des personnes en difficultés en estimant que celui-ci peut apporter quelque chose. Ce pourrait même être un vecteur de développement pour des espaces ruraux difficiles. On voit de plus en plus des tentatives un peu similaires se monter autour des personnes âgées ou handicapées. Pour les Combrailles, ça mériterait d'être réfléchi comme un axe d'orientation possible. Notre projet prévoit la création d'activité pour 3 familles, des salariés permanents et des postes d'intervenants et d'animateurs : 6 équivalents temps pleins pour 6 jeunes accueillis, ça n'est pas négligeable !

Flavie : et puis surtout, ça ne coûte pas plus cher à la société ! On voit bien partout la diminution des services publics qui concerne aussi l'aide sociale, même si ça fait moins de bruit que le reste. Il est temps de réinventer de nouvelles formes d'accueil solidaire, et ça nous concerne tous. Trop longtemps, l'état et les collectivités ont voulu s'occuper, seuls, de ces aspects, aujourd'hui il y a des déficits de moyens, mais les difficultés sont encore là, et peut-être encore plus exacerbées.

J-Luc : la vraie question c'est de savoir si nous sommes capables de reprendre les reines de ces solidarités. On voit bien la défiance, la méfiance des gens à tous niveaux, plus que jamais, l'autre fait peur surtout si il est différent. Mais, pourquoi ne pas miser, à présent, sur les Combrailles comme nouveau territoire de solidarité ? Ce serait, certainement, un beau label de qualité !

Si vous souhaitez participer de prêt ou de loin à cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter :

04 73 52 59 09

ou par mail : lva.combrailles@free.fr.

Crèche associative à Champagnat

La micro-crèche à gestion associative est un OVNI dans le paysage de l'accueil de la petite enfance en Creuse. On sait qu'on y garde des enfants, c'est sûr. Pour le reste, force est de constater que tout cela reste bien mystérieux... Et comme en ces temps de rentrée scolaire il reste des places pour accueillir de nouveaux enfants, voici quelques explications sur la micro-crèche de Champagnat, portée par l'association CAP GRANDIR :

L'association CAP GRANDIR voit le jour en 2009, à Champagnat, commune de 400 habitants. Au départ, c'est une association de soutien à la parentalité composée d'une dizaine de mères de famille, qui en bonnes trentenaires assument maternité, boulot, conjugalité, culture, sport (le tout dans la bonne humeur...). Une bande de mères banales en somme, comme on peut en voir partout, sans tatas, grand-mères, cousines ou autres pour gérer la marmaille pendant qu'elles vaquent à leurs occupations quotidiennes (à savoir, pour la plupart, gagner leur croûte). Une bande de mères donc, un peu contrariées de galérer pour faire garder leurs jeunes enfants... Or, en 2009, ces mères-là n'avaient pas beaucoup d'ambition. Elles voulaient juste un petit coin sympathique et chaleureux pour pouvoir faire garder leurs petits dans de bonnes conditions, leur permettre de grandir ensemble, de s'ouvrir au monde, de découvrir la vie. Ces mères-là n'avaient pas entendu parler de conduite de projet, de faisabilité, d'enjeux de territoire, de compétences de collectivités locales, de communautés de communes, de Prestation de Service Unique, de développement local, de fonction employeur... Des amateurs, ces mères-là !... Et après avoir tortillé le problème dans tous les sens, il est apparu que le concept de micro-crèche, répondait plutôt bien aux besoins de ces familles-là.

La micro-crèche est une structure d'accueil de petite taille qui reçoit au maximum dix enfants simultanément. Les modalités d'encadrement sont un peu plus souples que pour les autres Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants. Ce type de structure a d'abord fait l'objet d'une expérimentation en 2007, puis est passé dans le dispositif de droit commun, suite au décret 2010-613 du 7 juin 2010. La micro-crèche de Champagnat a ouvert ses portes en septembre 2010, avec le soutien de la commune de Champagnat et du Dispositif Local d'Accompagnement du département. Décrite dans les textes réglementaires comme une structure « légère » (comprendre peu d'investissement financier : environ 10 000), à ce moment-là cette formule semblait correspondre parfaitement à la demande existante. Sauf qu'il a fallu se battre pour faire entendre le besoin du territoire qui est dérisoire comparé aux enjeux des villes, le besoin des parents qui est dérisoire comparé aux priorités du territoire (la dépendance et le tourisme !...), le besoin d'appui technique et cette sensation de ne pas parler la même langue que les partenaires institutionnels, parce qu'une ouverture de crèche se pense à moyen terme et qu'à moyen terme, c'était trop tard... Il fallait une structure là, tout de suite, maintenant ! Ça a provoqué des frictions, des tensions, des discussions, des réunions, une vraie émulation !... Certains partenaires en parlent encore...

Le fonctionnement d'une micro-crèche est assez simple. Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant contactent CAP GRANDIR qui leur transmet un dossier. Ils deviennent ainsi membres de l'association, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à participer activement à la réalisation des buts de l'association (gestion parentale, soutien à la parentalité, etc.). Après une période d'adaptation appropriée à chaque enfant et à sa famille, l'enfant (âgé de huit semaines à six ans) est accueilli par une équipe de professionnelles qualifiées et salariées de l'association (cinq salariées aujourd'hui) dans un local appartenant à la commune de Champagnat composé de trois pièces aménagées en différents espaces (activités, hygiène, repos...) et d'un jardin jouxtant le bâtiment. La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 18h15 et l'heure de garde est facturée aux familles de 1 à 1,30 selon leurs revenus et complétée par une prestation de la CAF (ou MSA) dont les parents doivent faire la demande auprès de leur caisse.

Les objectifs de la micro-crèche sont débattus

régulièrement avec les parents et les accueillantes. Il s'agit, en premier lieu, d'accompagner l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif et de lui permettre d'acquiescer son autonomie et de se socialiser en lui offrant les meilleures conditions d'accueil possibles. C'est aussi être en mesure de répondre à ses besoins fondamentaux (reconnaissance, sécurité, jeux, expression, contacts avec ses pairs). Le second objectif est de considérer chaque enfant comme un individu particulier avec son histoire, sa famille, ses compétences propres, ses difficultés, tout en considérant la collectivité comme un ensemble fonctionnant avec des règles et des limites. Enfin, il s'agit de considérer les parents comme les premiers éducateurs de leurs enfants et de les accompagner au mieux dans leurs fonctions, tout en valorisant leur place au sein de la micro-crèche.

Les spécificités d'une micro-crèche associative : la gestion de la structure repose entièrement sur le bureau de l'association. Si les accueillantes de la micro-crèche sont des professionnelles de la petite enfance, les membres du bureau et du conseil d'administration sont tous bénévoles. Ainsi, pour assurer la pérennité de la structure, il est indispensable d'assurer régulièrement le renouvellement du bureau, afin de respecter le principe de gestion parentale, la survie de la structure passant obligatoirement par l'implication des nouveaux parents. À ce jour, le conseil d'administration de CAP GRANDIR est composé de treize personnes.

Les premiers bilans. Après trois années de fonctionnement, il convient de faire différents constats : la création de cette structure correspondait à un besoin réel (même s'il n'apparaissait pas dans les chiffres officiels) et durable (les enfants accueillis les deux premières années sont aujourd'hui scolarisés et ont été remplacés par d'autres enfants, d'autres familles), la pertinence du projet ne fait plus de doute aujourd'hui. Toutefois, la gestion exclusivement associative d'une telle structure, si elle offre une grande liberté d'action, est remarquablement lourde quant à l'investissement bénévole demandé et il nous semble difficile d'exiger du milieu associatif qu'il vienne indéfiniment combler les failles de la collectivité. D'autre part, le volet « soutien à la parentalité » a presque disparu des actions de l'association, en raison du temps demandé pour faire fonctionner la structure micro-crèche. Et enfin, ce type de gestion ne permet pas de projection en termes de pérennité au-delà d'un an, ce qui est très inconfortable pour les parents mais encore plus pour les salariées. Il apparaît donc nécessaire aujourd'hui que l'association puisse s'appuyer sur une collectivité de taille pertinente (communauté de communes ?) afin que l'accueil des jeunes enfants sur le territoire ne relève plus exclusivement de l'initiative privée et (quasi) individuelle mais soit considérée comme une vraie chance de pouvoir accueillir de nouvelles populations et de faire vivre ce petit coin de Creuse. L'école de Champagnat connaît actuellement une hausse remarquable de ses effectifs (soixante-seize élèves présents à la rentrée), rendant nécessaire la création d'une nouvelle classe à la rentrée ! Toutefois, cette réalité n'est pas toujours perçue comme une chance pour les élus rencontrés... Oui, l'accueil de nouvelles populations a un coût, l'ouverture sur l'extérieur et de nouvelles façons de faire en ont un aussi, non l'accueil de la petite enfance n'est pas « rentable » à court terme mais doit se réfléchir en projet de territoire et là, à nouveau, nous avons parfois l'impression de ne pas parler la même langue que nos interlocuteurs... La micro-crèche de Champagnat n'a pas vocation à exister si le besoin disparaît mais de répondre à une demande. Elle disparaîtra si elle n'est pas soutenue mais, au regard de tous ces projets menés actuellement qui coûtent un bras, salissent notre espace de vie, vident les territoires et ne servent à rien sinon à enrichir quelques pauvres types ou à transférer des compétences au nom de grandes causes galvaudées, il nous arrive de rêver que des petits projets comme celui-là valent vraiment le coup d'y passer du temps, de l'énergie. Heureusement, compte tenu de la ténacité de ses adhérents... tous les espoirs sont encore permis !

Par une membre de l'association
Contacts : association Cap Grandir - 7, rue de la Marche - 23190 Champagnat
Tél. : 05 55 67 20 86, capgrandir@orange.fr
www.capgrandir.com

« Quelle vie de chien ! »

par Boud'Zan, bâtard des Combrailles, suite

Chapitre III

Neige, Ô ma fraîcheur !

Pour moi, un vrai bonheur sans mélange, c'est la neige. Et il y en a dans les Combrailles, croyez-moi ! Déjà, j'en mange à gogo : je la bois plutôt. Donnez de la neige à un chien, il aboie... pardon, il la boit. C'est frais, c'est bon. Le plaisir suprême, c'est de s'y rouler, comme dans la boue : je me tourne, me retourne, j'étire mes pattoues (c'est comme ça que mes nunuches appellent mes pattes), je me frotte le haut de la tête sur les parties un peu dures. Et c'est pas salissant. Mes maîtres sont heureux : « Cela va tuer tous ses microbes, et surtout ses puces ».

Chapitre IV

De méchantes petites bêtes

Ah, les puces, celles-là je les retiens. Comme l'hiver a été trop doux, ces dames ont décidé de loger dans mes longs poils bien chauds et confortables pour me sucer le sang, les garces ! Je n'arrête pas de me gratter. Mes humains ont acheté un peigne aux dents très serrées pour les déloger. Ma maîtresse Claude arrive en riant vers moi en brandissant l'ustensile et en criant : « Le peigne ! Le peigne ! » C'est malin d'aimer me faire mal. Elle n'a pas encore compris que, aïe, aïe, ça tire les poils quand il y a des nœuds. Je ne me gêne pas pour la gnaquer quand je peux, pas trop fort car elle est bien brave quand même. Mais rien à faire pour m'y soustraire, elle est inflexible et elle exprime une joie de gosse quand elle en trouve une. Ah, j'oubliais de parler des bestioles les plus sornioises et les plus redoutables, ces dames les tiques. Cela tourne à la torture quand Claude essaie de les « dévisser » comme elle dit, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, soit avec ses doigts, soit avec un petit crochet spécial. Et dès qu'il fait doux, ces saletés de tiques s'en donnent à cœur joie. Guy, son humain, en a même eu et il a failli avoir la très dangereuse maladie de Lyme. Seize piqûres dans l'arrière-train, il n'a pas beaucoup aimé. Heureusement que les trois infirmières qui se disputaient ses fesses étaient jolies ! Je porte peine avec toutes ces sales bêtes, c'est pourquoi je vais parler de choses un peu plus agréables...

Chapitre V

Un autre plaisir d'hiver

C'est le feu dans l'insert quand il fait grand froid ou qu'il neige. Je vois mon humain arriver chargé de grosses buches : le bonheur est proche. Il allume, en pestant parfois contre la fumée et contre le détecteur réglementaire qui se déclenche et contre moi qui hurle à la mort.

Bien apprivoisé, il s'allonge sur le canapé, juste en face du feu, et je me mets à ses pieds sur le tapis tout tiède. Comme c'est bon de chauffer mes poils à ces flammes rouges et jaunes, si belles, si ondoyantes !... J'aimerais rester là pour l'éternité, en compagnie de mes deux humains, dans ce cocon de chaleur bien-faisante.

Chapitre VI

Plaisirs d'après l'hiver

Quand l'herbe repousse et qu'elle est toute piquetée de petites fleurs de toutes les couleurs (mon humain est très flemmard de la tondeuse), j'aime m'y promener, m'y rouler. Je respire tous ces parfums nouveaux, souvent enrichis d'une bonne senteur de pisser fraîche. Dommage qu'on ne puisse pas les manger ces fleurettes, mais je dois me contenter du chien-dent pour me purger. Avec la chaleur vont revenir les longs moments de farniente au soleil.

Guy dit souvent : « Et dire qu'on parle d'une vie de chien ! Regarde-le, Clô (c'est ainsi qu'il l'appelle souvent) comme il est malheureux ! » Et mes maîtres partent vers leurs occupations, leurs agitations diverses. Je n'y comprends rien. Pourquoi ne restent-ils pas avec moi sur la pelouse à ne rien faire, à regarder le ciel et les oiseaux ?

Chapitre VII

Les canaux

Quand nous partons en automaison (on dit aussi camping-car), j'aime promener ma truffe le long des canaux. Ils sont très rectilignes, si bien que si je m'échappe un peu, je peux toujours voir mes humains. Si je veux « produire » comme ils disent, je me mets dans l'herbe le long de la berge pour bien cacher ma « production ». Un jour, comme je cherchais un bon endroit, et que je reculais peu à peu, plouf ! me voilà dans l'eau. J'entends Clô dire très placidement (elle ne semble même pas effrayée) : « Tiens ! Boud'Zan est tombé dans le canal ! » Vite, mon maître chéri, lui, réagit. Il s'allonge dans l'herbe et me tend les bras pour me saisir. Il a beaucoup de mal à me remonter sur la berge. Après, j'ai droit à plein de caresses et à des essayages sans fin avec une grosse serviette bien douce et à des consolations plus tendres les unes que les autres. Ah ! Comme j'aimerais tomber tous les jours à l'eau !

Boud'Zan, pour copie conforme :
Claude-Paule Mutel



MIEUX QUE L'ESCLAVAGE !

« Le prolétariat, conscient et organisé, écrasera de sa main de fer la bourgeoisie rapace » (Marx). Ah, mon pauvre vieux Karl, tu t'es foutu le doigt dans l'œil jusqu'à te toucher le fond du slip ! Le prolétariat (devenu invisible) n'arrive même plus à écraser ses puces ! Quant aux « bourgeois » qui sont assis sur lui, ils sont tout aussi invisibles, dans leurs quartiers surprotégés, partout sur la planète.

On dirait que ça n'a pas tellement changé !... En tout cas, voici ce qu'on peut lire sur Interflou et ailleurs : « Les 85 plus riches du monde possèdent autant que les 3,5 milliards les plus pauvres ». Et, au lieu de préconiser un partage

C.R.A.C

Centre de Recherche Artistique et Culturelle

L'association organise des expositions, des spectacles, des conférences, des animations, réalise des performances, et participe à différentes manifestations. La lettre du CRAC permet aux auteurs et aux adhérents de s'exprimer sur les thèmes suivants : livres, théâtres, chansons, musique, arts plastiques.....

Samedi 27 septembre à 17h30 Martine Castello, journaliste scientifique, en retraite à Lioux-lesMonges, est venue parler du big bang et des bactéries : « Il y a 13,7 milliard d'années est né notre univers, 10 milliards d'années plus tard la vie est apparue sous la forme de bactéries sur la Terre. Leur origine reste mystérieuse mais nous leur devons tout. Sans elles notre planète serait restée un gros caillou stérile ».

Fin novembre/début décembre (date à préciser) Sur le thème du citron : un musée vivant et éphémère : expositions, performances, lecture Ces manifestations se dérouleront dans la salle des fêtes d'Arfeuille-Chatain (entrée et parking derrière la mairie) N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

CRAC :
4 Seauve
23700 Arfeuille Châtain
05 55 83 11 34
cracdt@viveole.net



équitable des richesses (qui sont en quantité largement suffisante pour contenter tout le monde de façon frugale), on continue à nous seriner qu'il faut produire davantage (de façon « soutenable » ou « durable », c'est-à-dire de façon... éternelle... tout en accélérant l'agonie du monde*) alors que, depuis des années les courbes de la croissance et du chômage sont quasiment parallèles et qu'on a créé maintenant une classe de « travailleurs pauvres » : des gens qui bossent mais qui ne peuvent plus se loger et à peine bouffer ! En Angleterre, ils en sont au « contrat zéro heure »... qu'ils osent appeler « contrat » ! Qu'est-ce que c'est ? Ton patron ne s'engage à rien vis-à-vis de toi, dans le style : « J'ai besoin de toi ! Vite, ici, au pied ! ». Puis, au bout des trois heures qu'il t'a généreusement accordées : « T'as fini ton job ? Casse-toi, tu pues et voici tes trois fifrelins ! Et si t'es pas content, regarde donc la queue devant ma porte... »

Alors, il y en a qui disent : « Ils feraient mieux de rétablir carrément l'esclavage ! » Mais ils ont rien compris au business, ceux-là ! Ah, c'est pas eux qui vont appartenir demain au club des plus riches ! C'est que ça coûte cher, un esclave ! Aussi mal et aussi peu que ce soit, il faut que tu le nourrisses, l'habilles et le loges. Tandis que là, c'est l'esclave new look qui doit se démerder tout seul avec le peu que tu lui laisses, ou avec rien du tout, si c'est pas un esclave chanceux... C'est-y pas beau, ce machin ? Ah, mon Karl, il va falloir que tu me renvoies ta copie fissa, sinon je vais t'appeler Zéro !

guy-yves barbey

(*) Toujours avec de nouvelles saloperies à proposer aux gogos, du genre voiture électrique... très polluante à fabriquer et encore plus à recycler.

Le SMIC (des journaux)

La Suisse a un Smic à 3 275 euros. L'article précise que le coût de la vie est beaucoup plus élevé en Suisse et que le rôti de veau coûte presque deux fois plus cher qu'en France. Le rédacteur de cet article croit-il que les smicards (le rôti de veau en ville à 34/36 euros le kilo) n'aient jamais été concernés par la question ? Au mieux ont-ils entendu parler à la TV de « rôti de veau » à Master Chef. Pour le reste, c'est pour eux un produit exotique, imaginaire comme l'élixir à la corne de rhinocéros.

Vraiment, il y a des gens qui n'ont jamais gardé les vaches ! Dépêchez-vous, les gars, tant qu'il en reste en France. Bientôt, vous apprendrez à monter à cheval pour garder les troupeaux en Argentine, quand seront mises en application les mesures du libre-échange avec Mercosur (le marché plus ou moins commun sud-américain). Vous serez payés au SMIC de la Pampa. On vous jettera un os et basta. Au suivant, si vous n'êtes pas content ! À moins, qu'entre-temps, Bruxelles ayant supprimé les subventions, les paysans et éleveurs de notre France, endettés, ruinés, n'aient plus d'autre issue que de brader pour rien leur terres ou de les voir saisir pour payer la Banque (les petits paysans roumains, les ex-kolkhoziens déposés de leurs biens au profit d'entités capitalistes anonymes en sont les précurseurs). On fera des élevages extensifs avec du personnel sous-salaire des pays de la misère (Europe de

l'Est, Afrique) contrôlé par des « Sociétés de surveillance » (vigiles) recrutés parmi la racaille internationale (les mêmes qui font les mercenaires des pseudo-révolutions ou interventions pour sauver les droits de l'homme - pas de la femme), le genre de voyous payés 1 500 euros par jour en Irak.

Le pays sera vidé de ses habitants ancestraux et tout sera dans « le meilleur des mondes »... sauf nous et nos enfants.

Chez nous, les paysans-éleveurs devraient y réfléchir et choisir leur camp, même si certains « pseudo-gros éleveurs » se glorifient dans le genre « Moi, j'ai 200 brouards dans le pré ! » Vaine gloriole ! En Argentine, en Uruguay, au Brésil, au Venezuela, etc. et ailleurs, un éleveur moyen tourne à plus de 1 000 têtes de bovins.

J'ai traversé en Patagonie une « ferme » de 60 000 hectares de pacages désastreux (un âne auvergnat se refuserait d'y vivre). Avec un mouton tous les 5 hectares, ça va quand même. Total : 12 000 moutons. Prix de revient dérisoire. Au supermarché, on se fout de la qualité. La vente est basée sur le prix le plus bas possible, plus la publicité.

Le Piarre de Tcha Debour



Recherches minières à Lussat

Nouvelles des terroristes intellectuels

Les terroristes (intellectuels) n'ont pas chômé et ont organisé diverses manifestations et notamment un festival contre les mines avec des gens de partout (600 personnes environ) et malgré les bâtons dans les roues.

Sur le sujet du festival, lire Creuse-Citron numéro 41, tout est expliqué en page 2.

Reprenons donc après ce fameux festival. La Cominor devait commencer de travailler le 4 août, la police attendait donc sur les lieux au cas où le collectif s'y pointe. Puis ce début des travaux est sans cesse repoussé dans le mois d'août, puis au début septembre, puis... ? C'est quand même embêtant ces terroristes intellectuels.

Ils ont fait une manifestation à Lussat. C'est vrai qu'une manifestation dans un petit village, ça ne se voit pas souvent. D'autant plus que cette manifestation était suivie d'une conférence de presse avec la présence de nombreux médias. A noter qu'une fourgonnette de la gendarmerie a aussi tourné toute la matinée dans Lussat, tellement les gens étaient dangereux. Pour se déplacer en fourgonnette, ils avaient sûrement prévu d'en embarquer une pelleté. C'est peut-être le pique-nique au pont de Bredeix (à l'endroit prévu des prospections) qui leur a fait peur.

On a aussi demandé l'avis, par écrit, aux 7 maires des communes concernées, à savoir s'ils étaient « pour » ou « contre » le projet minier à Lussat.

Deux se sont exprimés contre : Chambon (précédemment, par l'intermédiaire d'un vote du Conseil municipal) et Lépaud. Les autres n'ont rien dit à ce jour (8 septembre) officiellement.

La commune de Budelière, au passé chargé avec la mine du Châtelet, doit accueillir une réunion publique fin septembre avec l'exposition (des panneaux informatifs) du collectif. L'exposition est allée se balader à droite et à gauche pendant l'été : Tardes, Saint-Sylvain-sous-Toulx, Bord-Saint-Georges, Felletin,

Bonnat et à la fête des pommes de terre à Jarnages. Elle participe évidemment au terrorisme intellectuel. C'est très embêtant, quand même.

Mais ce qui ferait encore plus peur, ça serait une occupation de la zone, ça fait penser à Notre-Dame-des-Landes (ceux qui ont bloqué les travaux d'aéroport nantais). S'il y a du monde dans le coin pour accueillir quelques jeunes qui pourront rester vigilants quant à la venue de la Cominor et porter un projet alternatif (faire du canoë sur la Voueize par exemple ou fabriquer des biscuits en forme de pépites !), un appel pourrait bien être lancé !

Julien Dupoux,
un rédacteur du Trou qui fait aussi parti du collectif,
Terroriste intellectuel

Communiqué d'ATTAC sur ce qui se passe dans le Tarn autour du projet de barrage de Sievens et son opposition

Le 8 septembre 2014,
Ce matin à 7h les gendarmes mobiles ont entrepris d'évacuer par la force les opposants au barrage de Sievens, dans le Tarn. Des affrontements se déroulent, occasionnant des blessés. Pourtant, hier, la ministre Ségolène Royal a appelé le Conseil général du Tarn à « vérifier que les conditions que le ministère met sur les retenues de substitution soient remplies », afin que le barrage ne puisse pas « encourager l'agriculture intensive ».

Geneviève Azam, porte-parole d'Attac, se trouve sur place aux côtés des opposants au barrage, ainsi que José Bové, député européen, et Christian Roqueiro, responsable de la Confédération paysanne. Le préfet du Tarn doit suspendre immédiatement les opérations policières. Nous demandons également à Ségolène Royal d'intervenir pour que cesse l'évacuation des occupants pacifiques de la zone humide du

Testet que les travaux de déboisement soient suspendus.

Retransmis par Attac Creuse

L'état n'a pas compris que ces grands projets inutiles, qui profitent aux seuls industriels et comportent des risques environnementaux, qui sont les restes de la foi en la société de surconsommation rencontreront toujours davantage plus d'opposition. La seule réponse de l'état est la répression, répression qui rassure les industriels quant à la rentabilité et la faisabilité de leurs projets.

Les terroristes intellectuels ne cesseront d'augmenter. Vive le terrorisme intellectuel !

France 3 Limousin dans l'histoire des recherches minières

Nous, au moins, on ne se présente pas comme « neutre », tandis que France 3 essaie de vendre la Cominor sous des couverts de neutralité. Voici quelques faits :

- Repas entre France 3 et Delorme (Cominor) à Lépaud
- Lors de la manifestation du 27 août, France 3 arrive en retard et demande vainement à ce qu'on redéfile juste pour la télé.
- En septembre, le premier jour où Cominor a fait des petits prélèvements discrètement, France 3 était là pour montrer comme ils sont gentils.

Ces trous sont d'ailleurs une stratégie de communication de Cominor (appuyée par la télé) pour montrer qu'ils font réellement des travaux... Rappelons qu'au moins d'avril, ils avaient signalé sur France Bleu qu'ils commencent en juin. Comme ils ont beaucoup de retard, et qu'ils ne sont pas les bienvenus, ils doivent faire croire qu'ils travaillent pour justifier leurs recherches. Merci France 3 et sa neutralité pour cela !

AGENDA-DA-DA...

- **17 octobre** - Evaux-les-Bains- balade découverte des champignons (voir avec l'office de tourisme)

- **19 octobre** - La Cellette - fête du cidre

- **19 octobre** - Pontgibaud - Automnales (poésies-concerts)

- **26 octobre** - Sauvagnat - soirée théâtre

- **26 octobre** - Champagnat - marché d'automne

- **30 octobre** - Saint-Georges-de-Mons - une foire comme une autre

- **31 octobre** - Charbonnières-les-Varennes - soirée de la terreur

- **8 novembre** - Loubeyrat - Automnales

- **9 novembre** - Pouzol - Automnales

- **30 novembre** - Mérinchal - Fête de la potée

- **14 décembre** - marché de Noël des Ancizes

Comme d'hab, une fausse date dans le lot.

A La Naute, cet automne :

- **17 octobre** : City Kay

- **26 octobre** : les saisons en vrac (pour les gamins)

- **31 octobre** : Aywa

- **2 novembre** : marché aux plantes vivaces et aux arbres

- **15 novembre** : les hurlements d'Leo

Toujours des spectacles

Au Fabuleux Destin (Aubusson) - jeudi à samedi

L'Arthé Café (Sauterre - Manzat) - le dimanche soir (y'aura Jofroi le 23/11)

De temps en temps à La Mijotièrre (Mautes)

Consultez le blog pour des dates actualisées.

Atelier Image Innée - Biollet

L'atelier Image Innée a le plaisir de vous proposer des cours de peinture et de dessin. Dans un espace de relâchement, de détente après le travail ou l'école. Une sphère privilégiée où la créativité peut s'éveiller et s'épanouir tout à son aise, et ce peu importe son âge (ouvert à tous, de 4 à 104 ans, experts ou débutants!).

1h30 chaque semaine pour peindre ensemble dans un endroit convivial ; au 1er étage de l'ancien presbytère de Biollet. Expérimenter ou découvrir différentes techniques (crayon, aquarelle, gouache, acrylique, pastel, huile...) sur des supports divers et à travers des thèmes, approches variées (de l'étude des Primitifs Flamands à la peinture abstraite en passant par la peinture chinoise, selon vos affinités!).

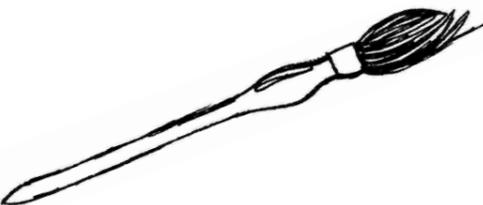
Concrètement : cours pour adultes le mercredi de 16h15 à 17h45 ou le jeudi de 16h45 à 18h15 (8/séance) et cours pour enfants le mercredi de 14h15 à 15h45 (7/séance).

Premier cours gratuit, bienvenue à tous !

Pour toute question, suggestion ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter :

Isabelle Guillaume, izaguillaume@laposte.net - 04 43 13 16 74 ou 07 81 48 83 53

Merci beaucoup,



Entrez dans la grande famille des « terroristes intellectuels » !

Le Trou des Combrailles revendique : nous faisons du terrorisme intellectuel.

Mais d'où sort cette nouvelle appellation ?

De Dominique Delorme, responsable de la menée des travaux sur le site du PER Villerranges (mines d'or en vue).

Et pourquoi ?

Parce que le collectif de vigilance luttant contre ces mines a distribué des tracts d'information dans les boîtes aux lettres de Lussat, en particulier pour avertir les paysans qu'ils pouvaient refuser l'accès au terrain à la Cominor (La Mancha) pour leurs prospections.

Voilà comment on devient terroriste en 2014. Le maire de Lussat, bien enraciné à droite, plutôt porté à envoyer la police pour surveiller le collectif que la Cominor, n'a pas démenti.

Attention, ces nouveaux terroristes seront sur écoute et fliqués ! Un simple échange de mail pour pratiquer des analyses d'eau en canoë dans la Voueize déplace les flics et les RG.

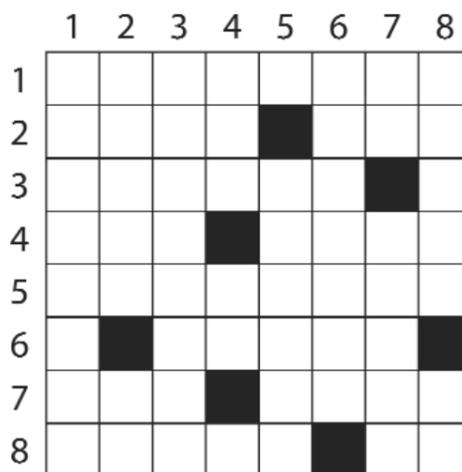
Lorsque des citoyens deviennent des terroristes, c'est que l'Etat devient criminel.

Les citoyens qui s'expriment et résistent, se mobilisent pour retarder et annuler les travaux de prospections sont terroristes (mais intellectuels quand même) ; alors que faut-il dire des entreprises qui laissent des stériles polluants, qui veulent brasser l'arsenic présent dans le sol, qui prennent le risque non négligeable d'une pollution et de l'Etat, qui via sa force armée choisit le camp des industriels sinon qu'ils sont, eux, plus que terroristes, qu'ils sont criminels.

Revendiquez le terrorisme intellectuel en posant cette vignette sur votre voiture, votre frigo, votre boîte aux lettres, devant la porte de votre bureau...

N'hésitez pas à photocopier et à en faire des planches d'autocollants !

Mots croisés



Horizontalement :

1 - Belles rondes. 2 - Câble marin. Pour un public averti. 3 - Parole d'aïeul. 4 - Marque d'égalité. Clos. 5 - Parcours visuels. 6 - Soulèvements populaires. 7 - Poème lyrique. Fatiguée. 8 - Bobines. Précède la matière.

Verticalement :

1 - Croquet martial. 2 - Multicolore. Lettres bien convoitées dans le passé. 3 - Vecteur indirect. 4 - Possèdent. Tour inachevé. 5 - Ouverture ronde. 6 - Mangeras tard. 7 - N'est plus ce qu'il était. Desservies. 8 - Répands. Manière d'être.

Solutions du numéro précédent :

Horizontalement : 1 - BAGUETTE. 2 - UNIT. ROT. 3 - LOT. SONO. 4 - LUETTE. 5 - ERSE. NEF. 6 - TE. NUE. 7 - RUSSIE. 8 - NAGEE. - FE.

Verticalement : 1 - BULLETIN. 2 - ANOURE. 3 - GITES. RG. 4 - UT. TENUE. 5 - ST. USE. 6 - TROENES. 7 - TON. IF. 8 - ETOUFFEE.

Mentions légales

Journal trimestriel édité par l'association

« Le Trou des Combrailles »

Mairie - 63330 Vergheas

Tiré à 1000 exemplaires.

ISSN : 2264-5853

Directeur de publication : Julien Dupoux

Mise en Page : Jean-Michel Héraud

Imprimeur : Imprimerie Vadot - Combronde (63)

Site : troudescombrailles.revolublog.com

Mél. : troudescombrailles@gmx.fr

Abonnements au Trou des Combrailles

Pour recevoir le Trou

Dépôt dans votre point de vente le plus proche (ou à la mairie)

Votre exemplaire sera réservé (abonnement de soutien),

Prix : 10 euros par an.

Si vous voulez recevoir le Trou dans votre boîte...

comme il y a beaucoup de critères à satisfaire pour obtenir des réductions postales l'abonnement est un peu plus cher (frais d'envoi)...

(donc pas forcément conseillé)

Prix : 16 euros / an

Bien sûr, vous pouvez aussi soutenir financièrement le trou au même ordre !

LE TROU DES COMBRAILLES

Abonnement pour

1 an 2 ans (rayer)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mél. et/ou tél. :



Ordre : le Trou des Combrailles
Adresse : Le Trou des Combrailles,
Mairie de Vergheas - 63330 Vergheas.

terroriste

intellectuel

Permis de recherches minières dans la forêt des Colettes

Les sévères déboisements de la hêtraie pratiqués par l'ONF sont à l'origine de la création de l'association « les Amis de la forêt des Colettes » (siège Coutansouze). Certains s'interrogent actuellement sur les conséquences du nouveau « permis Beauvoir », permis exclusif de recherches de mines, dont le périmètre se situe en pleine forêt des Colettes. La demande de permis de recherches, document technique long et fastidieux à lire, a été déposée au printemps 2014 dans les différentes mairies concernées. Voici un court résumé de ce document, fait par un membre de l'association de la forêt des Colettes, dans le but de mieux faire passer l'information.

La société IMERYS CERAMICS FRANCE a déposé cette demande de permis exclusif de recherches de mines (PER) pour une durée de

Le potentiel en métaux de ce site a été identifié depuis les années 1980 par le BRGM (bureau recherches géologie minière), et le site a été classé dans les années 90 comme réserve mondiale en lithium et tantale (sondage profond réalisé). Au centre du périmètre de la demande de PER, se trouve le site des Kaolins de Beauvoir. Voir ci-joint le croquis approximatif du périmètre, indiquant les communes concernées.

La carrière de Beauvoir est ouverte sur 2 granites altérés contigus. L'altération en place (kaolinisation) a touché les feldspaths des 2 granites, sans bouleverser la structure de ces roches. Le granite « des Colettes » est le plus important en dimensions (il affleure au milieu des micaschistes sur environ 8 km², entre le hameau des Montmins et le signal de la Bosse). Depuis la fin du 19^{ème} siècle, des zones de ce granite altéré ont fait l'objet d'exploitation en carrières (il y a eu 2 sociétés d'exploitation de kaolin, la dernière a fermé en

1981). Quant au granite « de Beauvoir », c'est un leuco-granite (granite blanc) qui n'affleure que dans la carrière des Kaolins de Beauvoir. Malgré sa très faible surface d'affleurement, il est vraisemblable que l'essentiel de sa masse soit caché par le recouvrement des micaschistes. Dans le périmètre du PER, des prélèvements anciennement effectués ont décelé l'existence d'anomalies géochimiques de forte teneur en lithium, l'une près de la Croix des Bois, une autre à Fonbelle, une autre au sud (commune Servant et Echassières), qui laisseraient penser à la présence cachée d'un granite de même type que celui de Beauvoir.

Dans la carrière de Beauvoir, un kaolin très blanc et de grande qualité est extrait de la zone superficielle altérée du granite blanc. ICF envisagerait donc d'exploiter le granite blanc situé sous ou hors de la zone de kaolinisation. Ce granite blanc exceptionnel contient du feldspath sodique appelé albite (dominant), de la lépidolite (mica contenant du lithium), ainsi que des minéraux accessoires porteurs notamment d'étain, tantale, et niobium. Le projet consiste à mettre en valeur conjointement le très grand potentiel en feldspath de haute pureté et les métaux rares contenus dans ce granite

blanc : lithium, et autres minéraux métalliques ciblés (étain, tantale, niobium, beryllium).

Actuellement sur le secteur de la Bosse, plus aucune concession n'existe (permis de recherche ou permis d'exploitation). Le secteur est libre de tous droits miniers et donc ouvert aux recherches. La concession des Montmins sur le tungstène et substances connexes (dont l'étain) est éteinte.

En 1984, la Société des Kaolins de Beauvoir (SKB) a été rachetée par Coframines, filiale du BRGM. Coframines a dû, dans les années 90, abandonner ses objectifs de valoriser le lithium, suite à un avis défavorable du Conseil Général des Mines. Coframines a réorienté ses objectifs : remettre l'unité de kaolin en ordre de marche, tout en continuant de valoriser l'étain et le tantale (actuellement le site produit en effet un concentré industriel d'étain, de tantale, et de niobium).

La société ICF, qui succède à Coframines, indique sur son document de demande de PER, que les travaux de sondage par forages auront certes des impacts sur l'environnement (bruit, poussière, boues, écrasement de la végétation au niveau de la foreuse) mais toutefois minimes, et que toutes les précautions seront prises, en particulier dans la zone Natura 2000.

Mais comment ne pas s'interroger ?

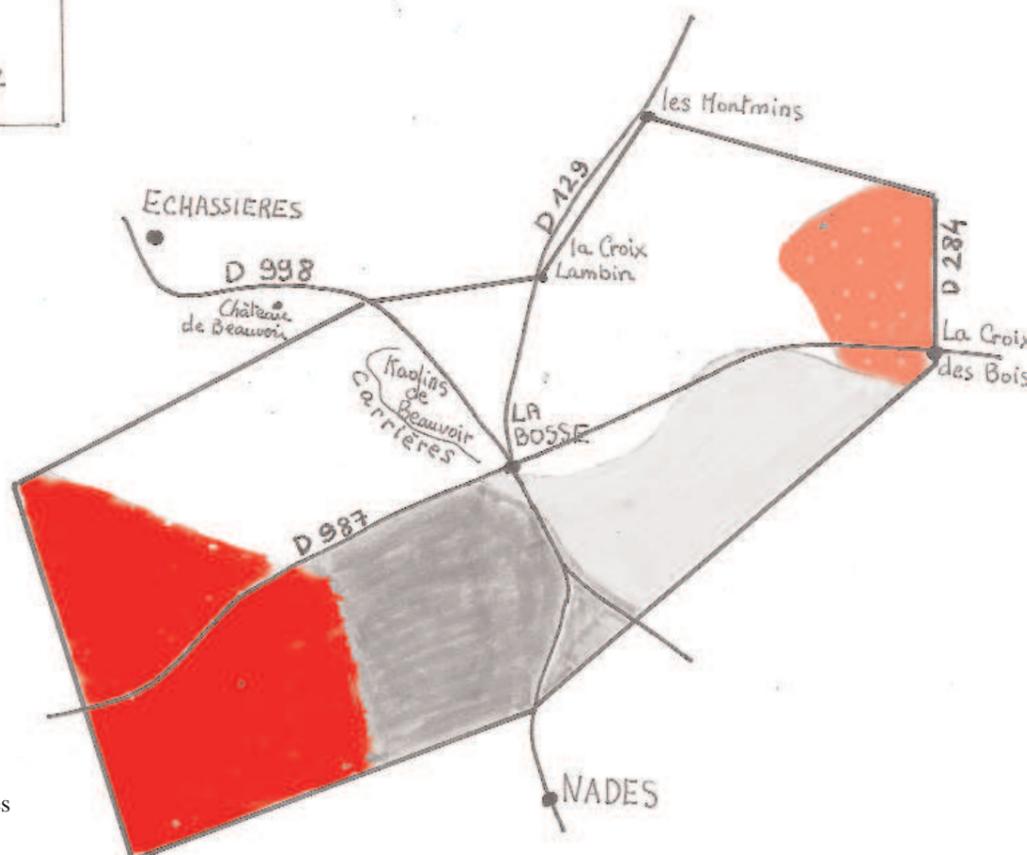
Suite à ces recherches, peut-être dans quelques années sera sollicité un permis pour l'exploitation de ces métaux rares ? les impacts environnementaux sur le milieu forestier et les villages proches, probablement importants, seront-ils objectivement pris en compte face aux enjeux économiques ?

Martine Dérenty

PER dit "Permis Beauvoir"
superficie environ 12 km²
ALLIER : 9,2 km²
PUY de DÔME : 2,8 km²

Communes concernées

- Echassières 
- Coutansouze 
- Lalizolle 
- Nades 
- Servant 



5 années. Elle a été déposée en préfecture de l'Allier en février 2014. Imerys Ceramics possède 14 sites en France de production de minéraux industriels, dont les Kaolins de Beauvoir. L'objectif est de mettre en valeur les ressources minières rares localisées dans l'environnement du site des Kaolins de Beauvoir.

terroriste

intellectuelle

Qui va me donner raison

Des milliers de personnes manifestent chaque jour
Il n'y a plus de silence, plus de tranquillité, le temps devient lourd

Trop de gens vivent dans un univers de béton
Les enfants de nos jours se conforment aux organisations

Crèche, cantine, jeux vidéo, télévision,
Ils n'ont plus d'enfance, ils sont victimes de notre civilisation

Ils ne savent plus réfléchir, inventer de nouvelles situations

Je suis sûre que les enfants, dehors, ont d'autres réactions

Dedans, ils deviennent passifs et non actifs dans la création

L'homme, aujourd'hui, joue sa vie pleine de flonflons

Mais l'enfant, que devient-il dans ce tourbillon ?
Il ne grimpe plus aux arbres, il ne fabrique plus ses jouets

Oh ! tout puissant, donneras-tu aux hommes ton pardon ?

Pour avoir détruit nos enfants en détruisant chaque parcelle de la création.

Yvette Cotare

(une lectrice de St-Marcel-en-Marcillat qui nous donne un exemple de terrorisme intellectuel)

Affiche à découper et à coller partout

**sur votre frigo
sur votre lave-vaisselle
sur votre voiture
sur votre patron
sur votre télévision
sur votre bob
sur votre guitare...**